

**Marseille-
Provence 2013
D'Europe et
de Méditerranée**

Candidature pour la capitale
européenne de la culture
sous l'égide d'Albert Camus
qui aura 100 ans en 2013

« Même encore de nos jours, on trouve en France une compréhension divinatrice, une prévenance à l'égard de ces hommes rares et rarement satisfaits, trop vastes pour qu'aucun patriotisme puisse jamais les combler, et qui, au Nord savent aimer le Midi et au Midi le Nord – ces méditerranéens nés, ces bons européens ».

Friedrich Nietzsche



Max Ernst, Jacqueline Lamba, André Masson, André Breton, Varian Fry – © Varian Fry Institute

Une fois déjà, dans son histoire, Marseille fut Capitale européenne de la culture. Ville refuge, ville transit, elle accueillit de 1940 à 1942 ce que l'Europe comptait de meilleur dans le monde de l'art et de l'esprit, alors persécuté par la barbarie. C'est en songeant à ce moment d'épreuve et d'espoir, à tous ceux qui se rassemblèrent autour de la figure exemplaire de Varian Fry, que nous engageons la relation de nos travaux.

Prologue

Depuis son origine, le projet de candidature de Marseille-Provence 2013 se fonde sur la double analyse du rôle de la culture dans la construction de l'Europe et de sa place dans le renouveau de la cité. Cette double analyse conduit à quatre constats qui se vérifient tant à l'échelon européen qu'à l'échelon local.

Un constat politique

Le rejet du projet de constitution européenne témoigne d'une conscience et d'une volonté insuffisamment partagées par les citoyens. Les résultats du referendum constitutionnel sur le territoire de la candidature ont été inférieurs à la moyenne nationale française et confèrent aux Marseillais la réputation de « mauvais Européens ».

Un constat économique

Le rapprochement de la culture et de l'économie est nécessaire en raison de deux évolutions récentes :

Le poids des activités culturelles augmente en termes d'emploi et de production.

L'économie de la connaissance, de l'innovation et de la création devient un facteur clé du développement. L'Europe en a fait une priorité dans le cadre des accords de Lisbonne. Marseille-Provence en a fait aussi le pilier de son « Schéma de cohérence territoriale » (SCOT) pour la période 2006-2016. Ses responsables économiques, qui se sont rassemblés au sein du club « Ambition Top 20 » à la suite des accords de Lisbonne pour hisser Marseille parmi les 20 premières métropoles européennes, convaincus du rôle de la culture dans le rayonnement et l'attractivité des territoires, ont pris dès 2007 des initiatives exemplaires pour soutenir la candidature au titre de Capitale européenne de la culture.

Un constat démographique

L'Europe est durablement le plus grand territoire d'accueil du monde. Les enjeux de l'immigration et du dialogue des cultures prennent une importance croissante avec la montée des périls identitaires et l'aggravation des déséquilibres entre Union Européenne et nombre de ses pays voisins. À cet égard, Marseille-Provence terre d'accueil, cité cosmopolite est un exceptionnel laboratoire européen d'intégration et d'échanges interculturels.

Un constat international

La culture est devenue, au fil des dernières années, une composante essentielle des relations internationales de l'Europe comme en témoigne notamment la récente convention de l'UNESCO sur la diversité culturelle et les négociations de l'Union au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce. De même, Marseille-Provence engage, à l'occasion de sa candidature, un effort sans précédent de rayonnement et de coopération internationale par la culture. Nous l'avons décrit dans le chapitre 1 de notre premier rapport.

Sous ce double aspect international et local de la dimension culturelle du développement, nous avons construit un projet, animé par cinq volontés :

1. La volonté de choisir un véritable parti de **géopolitique culturelle européenne** privilégiant parmi les stratégies et programmes de l'Union ceux auxquels Marseille-Provence peut apporter la contribution la plus efficace. À cet égard, nous nous sommes efforcés, dans cette seconde étape, de nous conformer au nouvel agenda culturel de l'Europe tel qu'il a été défini pour la période 2007-2013. **L'adoption de ce parti a conduit à définir un concept de la candidature qui irrigue et fédère l'ensemble des thèmes et des programmes du projet, lui confère sa**

force et son originalité, lui assure sa pérennité au-delà de 2013, rassemble pour sa mise en œuvre, acteurs et populations : les « Ateliers de l'Euroméditerranée ». La réalisation concrète de ce concept constituera en Europe une expérience inédite et exemplaire.

2. La volonté de bâtir une programmation sur les **thèmes** qui correspondent aux **enjeux** de ce parti d'action culturelle européenne et de développer sur ces thèmes des expériences, des réflexions, des échanges de savoirs et de pratiques.

3. La volonté de mobiliser sur ces expériences le plus grand nombre d'**acteurs locaux et européens** dans les champs de l'art, de la connaissance et de l'économie et d'offrir à tous les citoyens la possibilité d'y participer.

4. La volonté de **produire des œuvres** afin de soutenir la création contemporaine en Europe, d'en promouvoir à la fois la diversité et les caractères communs, d'enrichir la cité d'un patrimoine nouveau. Un effort exceptionnel en faveur de la commande publique et privée est engagé à cette fin.

5. La volonté de **transformer durablement la ville**, de mettre en œuvre un vrai projet de territoire et préparer dès à présent « l'après 2013 ».

Le travail accompli pour la première sélection a permis d'élaborer avec les acteurs de Marseille-Provence rassemblés à cette fin, le sens et le contenu général de la candidature : choix des objectifs, sélection des thèmes, conception des programmes, appréciation des moyens nécessaires, installation de l'organe de décision, engagement des négociations de partenariats

locaux, nationaux, internationaux. Il nous a permis de définir « **ce que veut faire Marseille-Provence pour progresser** ».

Depuis lors, nous avons effectué les tâches nécessaires à la préparation du projet définitif :

- Le processus d'évaluation décrit au chapitre 8 du premier rapport a été engagé. Des analyses critiques du dossier de présélection ont été sollicitées auprès de divers experts extérieurs en France et à l'étranger.
- Des missions ont été conduites dans 9 capitales européennes de la culture dont les manifestations sont achevées, en cours de réalisation, en cours de préparation.
- Des visites et des rencontres ont été organisées avec les partenaires de Marseille-Provence en Europe, en Slovaquie notamment, et dans 7 pays de la Méditerranée méridionale et orientale.
- La vie de l'association Marseille-Provence 2013 qui rassemble tous les responsables politiques du territoire, des représentants des acteurs économiques, culturels, éducatifs et scientifiques, a été développée. Son conseil d'administration s'est réuni bimestriellement depuis le début de 2007.
- Certains des programmes structurants de la candidature ont été engagés sans attendre le résultat final de la sélection et des réalisations concrètes ont été menées à bien. C'est le cas notamment du lancement des « Ateliers de l'Euroméditerranée » et du programme « Nouveaux commanditaires ».
- Un crédit de 1 million d'euros est spécifiquement consacré en 2008 à ces actions sur le budget de l'association, hors toute dépense de fonctionnement et en complément des financements mobilisés par les divers acteurs et partenaires des programmes ainsi engagés.

- Le plan de mobilisation citoyenne et de communication établi en première phase de candidature (cf. chapitre 6 du tome 1) a été mis en œuvre.
- Le travail d'élaboration des projets structurants s'est poursuivi, notamment par l'installation de conseils scientifiques et artistiques sur les divers thèmes, par la désignation de commissaires (pour les expositions) et de chefs de projets qui se sont mis à la tâche dès janvier 2008, par la conclusion d'accords de partenariats européens et méditerranéens, par l'évaluation des budgets correspondants.
- Un calendrier général du projet a été fixé.

À la lumière de ce travail, nous tentons de répondre dans ce second tome du dossier de candidature aux 6 questions suivantes :

Chapitre 1 : Comment le projet a-t-il été structuré et précisé depuis la première sélection ?

Chapitre 2 : Comment le projet sert-il l'Europe de la Culture ?

Chapitre 3 : Comment le projet transforme-t-il durablement le territoire ? Comment prépare-t-il l'après 2013 ?

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ? Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Chapitre 5 : Comment la mise en œuvre est-elle préparée ?

Conclusion : Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture ?

Nous rassemblons dans un volume annexe la description plus détaillée de l'état d'avancement, selon chaque thème, de l'ensemble des programmes en cours d'élaboration.

Sommaire

- 6 **Prologue**
- 14 **Chapitre 1: Comment le projet a-t-il été précisé et structuré depuis la présélection ?**
- 16 **1.1. Le travail sur le concept du projet: les «Ateliers de l'Euroméditerranée»**
- 20 **1.2 Le travail sur les thèmes prioritaires du projet**
- 26 **1.3 Le travail sur les temps forts et les programmes structurants du projet**
- 27 **1.3.A** Deux nouveaux festivals européens pérennes : InterMed & Via Marseille
- 30 **1.3.B** Les rendez-vous internationaux existants développent des programmes euroméditerranéens de 2009 à 2013
- 35 **1.3.C** Les expositions de 2013
- 41 **1.3.D** Les grands rassemblements populaires de 2013
- 47 **1.3.E** Les autres programmes structurants de la candidature de 2009 à 2013
- 62 **1.4 Le travail sur le calendrier de 2013**
- 76 **Chapitre 2: Comment le projet sert-il l'Europe de la culture ?**
- 78 **2.1 Le projet s'inscrit dans la politique européenne et méditerranéenne de l'Union**
- 80 **2.1.A** Le projet s'inscrit dans le processus de Barcelone de 1995
- 81 **2.1.B** Le projet s'inscrit dans les priorités du «Programme culture 2007-2013» de l'Union
- 81 **2.1.C** Le projet s'inscrit dans certains programmes européens spécifiques et mobilise les fonds correspondants
- 84 **2.2 Le projet mobilise acteurs et citoyens sur les enjeux et sur les collaborations d'Europe et de Méditerranée**
- 86 **2.3 Le projet développe des partenariats euroméditerranéens et s'inscrit dans les réseaux d'échanges existants**
- 87 **2.3.A** Avec la Slovaquie
- 89 **2.3.B** Avec les réseaux européens et méditerranéens
- 92 **2.3.C** Avec les métropoles d'Europe
- 93 **2.3.D** Avec les villes et les acteurs des rives méridionales et orientales de la Méditerranée
- 96 **2.4 Les temps forts, les programmes structurants et certains nouveaux équipements sont à vocation européenne et méditerranéenne et représentent des investissements majeurs durables**
- 98 **2.5 L'agenda européen de Marseille-Provence en 2008**
- 99 **2.5.A** Agenda général
- 100 **2.5.B** Projets culturels européens initiés ou soutenus par la candidature au titre des actions de préfiguration de la Capitale européenne de la culture en 2008
- 101 **2.5.C** Projets culturels initiés ou soutenus par la candidature en 2008 au titre de la Saison culturelle européenne à l'occasion de la présidence française de l'Union
- 102 **Chapitre 3: Comment le projet transforme-t-il durablement Marseille-Provence ? Comment prépare-t-il l'après 2013 ?**
- 104 **3.1 Le projet s'inscrit dans une stratégie de développement et d'aménagement globale de Marseille-Provence 2013**
- 106 **3.1.A** La Cité de la Méditerranée
- 112 **3.1.B** Pôle culturel d'Aix-en-Provence
- 113 **3.1.C** La rénovation des friches industrielles
- 115 **3.1.D** Les lieux de mémoire

- 116 **3.2 La candidature est un projet culturel de territoire**
- 118 **3.3 Le projet crée des œuvres durables**
- 122 **3.4 Le projet crée des activités culturelles durables**
- 134 **Chapitre 4: Comment le projet mobilise-t-il les citoyens? Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration?**
- 136 **4.1 Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation citoyenne**
- 138 **4.2 Le travail avec les associations**
- 140 **4.2.A** Projets participatifs engagés avec les associations
- 144 **4.3 Le travail avec les entreprises et les laboratoires**
- 145 **4.3.A** Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » en entreprise
- 147 **4.3.B** Projet des « Ateliers de l'Euroméditerranée » en laboratoires
- 148 **4.4 Le travail avec les établissements scolaires**
- 149 **4.4.A** Projets participatifs engagés avec les établissements scolaires
- 152 **4.5 Le travail d'information et de rassemblement des habitants en 2008**
- 153 **4.5.A** Faire connaître les enjeux, accroître la visibilité, multiplier les relais d'information de la candidature
- 156 **4.5.B** Des événements populaires pour rassembler les habitants du territoire autour de la candidature
- 158 **4.6 La participation citoyenne après 2008**
- 168 **Chapitre 5: Comment la mise en œuvre du projet est-elle préparée?**
- 172 **5.1 La gouvernance future du projet**
- 173 **5.1.A** L'étude juridique
- 175 **5.1.B** Le mode de gouvernance retenu
- 176 **5.1.C** Le territoire Marseille-Provence
- 177 **5.1.D** La charte de l'association
- 178 **5.2 L'organisation**
- 179 **5.2.A** Le Conseil d'administration
- 180 **5.2.B** Le Comité de pilotage
- 180 **5.2.C** L'équipe opérationnelle
- 181 **5.2.D** Le Comité d'évaluation et de contrôle
- 182 **5.3 Le budget**
- 188 **5.4 Les outils d'évaluation et de contrôle de gestion**
- 190 **5.5 La stratégie de mobilisation des citoyens, de communication et de développement touristique de 2009 à 2013**
- 191 **5.5.A** Un parti pris conforté
- 192 **5.5.B** Les grandes lignes de la stratégie
- 194 **5.5.C** Une politique de développement touristique articulée à la communication
- 196 **6. Conclusion: Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture?**
- 200 **6.1 Les handicaps et les faiblesses**
- 202 **6.2 Au regard de ces faiblesses, de très fortes potentialités à mieux exploiter**
- 206 **6.3 Comment la Capitale européenne de la culture contribuera à corriger les faiblesses de Marseille**

- 16 **1.1** Le travail sur le concept du projet: les «Ateliers de l'Euroméditerranée»
- 20 **1.2** Le travail sur les thèmes prioritaires du projet
- 26 **1.3** Le travail sur les temps forts et les programmes structurants du projet
- 62 **1.4** Le travail sur le calendrier de 2013

Chapitre 1

**Comment le projet
a-t-il été précisé
et structuré depuis
la présélection ?**

Chapitre 1

**Comment le projet
a-t-il été précisé
et structuré depuis
la présélection ?**

1.1

Le travail sur le concept du projet: les «Ateliers de l’Euro méditerranée»

Le choix du concept présenté lors de la présélection est confirmé.

Son titre est modifié : les « Ateliers de l'Euroméditerranée » au lieu des « Ateliers de la Méditerranée » pour mieux affirmer et développer la dimension Nord-Sud des échanges, des rencontres des créateurs, de leurs projets et de leurs œuvres.

La force de ce concept tient à la conjonction :

- de la vocation euroméditerranéenne historique de Marseille
- de sa volonté d'offrir un apport durable à la mise en œuvre du processus de Barcelone de 1995 récemment actualisé et des priorités du programme « culture 2007-2013 » de la commission de l'Union : dialogue interculturel, aide à la création, mobilité des œuvres et des artistes.

Son originalité est celle de la création progressive et durable de 200 à 250 ateliers au sein des associations, des entreprises, des laboratoires, des écoles et des institutions culturelles du territoire de Marseille-Provence. Certains projets participatifs (cf. chap. 4) relevant d'un niveau professionnel suffisant pourront être intégrés dans les « Ateliers de l'Euroméditerranée », y compris en faisant l'objet d'une présentation publique dans le cadre du festival InterMed (cf. p. 27).

Le concept des « Ateliers de l'Euroméditerranée » garantit la pérennité, au-delà de 2013, des réalisations

engagées dès 2008. Il rassemble une majeure partie des acteurs culturels, éducatifs, scientifiques et économiques du territoire et, à travers eux, la population des élèves, des chercheurs, des personnels des entreprises.

Sa réalisation constituera une expérience sans équivalent en Europe, susceptible d'inspirer d'autres initiatives comparables.

Sa vocation générale et ses cinq objectifs sont maintenus : Les « Ateliers de l'Euroméditerranée », c'est l'ensemble des actions qui visent à faire de Marseille-Provence une plateforme européenne de coopération culturelle avec les acteurs et les pays d'Europe et de Méditerranée dans toutes les disciplines artistiques et culturelles. Cette plateforme sera créée durablement. Ses missions et ses activités se poursuivront au-delà de 2013. Elle privilégiera les actions envers les jeunes créateurs, les jeunes chercheurs. Elle sera constituée par la fédération des établissements et des manifestations de Marseille-Provence existants ou à naître dans la perspective de 2013. **Le temps fort du festival InterMed et de sa section InterMed Jeunesse en sera le fer de lance.**

Accueillir

Des artistes, des savants, des créateurs de villes et de paysages, venus du Sud et du Nord seront conviés à Marseille-Provence, chaque année et tout au long de l'année, pour travailler, échanger, dialoguer. Les moyens de leur hébergement et de leur activité seront

aménagés au sein des établissements culturels et des entreprises du territoire. À cet égard, le monde économique s'est mobilisé pour proposer un programme exemplaire qui a été engagé dès 2008 (cf. p. 45).

Avec le concours de leurs salariés, les entreprises proposent des lieux de résidence artistique et installent, dans leurs murs, les studios de travail et de répétition nécessaires.

Certaines institutions ont vocation à constituer des pôles privilégiés. Par exemple, les anciens ateliers de la SNCF à Arles; l'Académie Européenne de Musique dans le cadre du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et du projet du Grand Saint Jean; le Centre National de Création et de Diffusion Culturelles de Châteauevallon (dans l'agglomération de Toulon); à Marseille: La Friche La Belle de Mai, la Cité des Arts de la Rue, les Docks des Suds, le Festival International du Documentaire (avec son FIDLab pour des couples producteurs/réalisateurs de cinéma sur le modèle réussi de Rotterdam), l'IMéRA (Institut Méditerranéen de Recherches Avancées) pour l'accueil des savants. Dès 2009, des laboratoires de recherche et des pôles de compétitivité vont rejoindre cette dynamique afin de rompre le plus possible avec un certain isolement de la culture scientifique.

Transmettre

Le projet de Marseille-Provence est un projet pour les jeunes. Si la mission de transmission n'est ni la plus spectaculaire, ni la plus populaire, elle est cependant apparue centrale aux acteurs et aux responsables de

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » pour mieux affirmer et développer la dimension Nord-Sud des échanges, des rencontres des créateurs, de leurs projets et de leurs œuvres.

la culture. Marseille ne peut prétendre constituer durablement une métropole de l'Euroméditerranée culturelle sans offrir une réponse forte à l'enjeu de la transmission et de la jeunesse.

Il commande l'avenir. Les progrès de la pensée, le renouvellement des formes, l'exploration de nouveaux espaces d'expression naissent de l'interrogation des sources, des savoirs, des métiers.

En toutes disciplines (arts de l'écriture et de la parole, arts de la scène, arts de la musique, arts des images fixes et animées, arts des jardins, des paysages, de l'architecture, arts de la mode et du goût), sans oublier les domaines du savoir et des savoir-faire et la culture scientifique en général, nous convierons des maîtres du Sud et des maîtres du Nord. Nous convierons de jeunes créateurs à rencontrer ces maîtres, à œuvrer à leur contact, au sein de master class et de stages. Nous développerons ainsi tout autant les échanges Sud-Sud que les échanges Sud-Nord.

Des projets spécifiques, qui verront le jour d'ici 2013, permettront de développer et d'enraciner durablement cette ambition. Il en est ainsi, par exemple, du Centre Européen de la Photographie dont la création est prévue à Arles et qui sera destiné à la formation continue des jeunes photographes.

Articuler transmission et création

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » seront conçus pour soutenir, à travers les formations et les rencontres, des projets de création qui seront produits et présentés à travers l'ensemble des manifestations – expositions,

spectacles, festivals – des années à venir. Une politique spécifique de commande sera mise en œuvre. Une attention particulière sera portée aux nouvelles écritures artistiques, à la musique, aux formes populaires et urbaines, aux documentaires de création

Contribuer au renouveau de la cité

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » seront ouverts sur la ville. Ils aborderont les thèmes de la requalification des espaces publics et de la place de l'art dans ces espaces. Ils associeront des artistes et des praticiens de la science urbaine. Ils s'intéresseront au nomadisme, à la mobilité des œuvres et à l'irrigation culturelle des territoires. Ils organiseront des rencontres avec le public. Les résidents participeront à des projets d'action culturelle, de développement des pratiques amateurs, notamment au sein des établissements scolaires.

La création contemporaine – et singulièrement la jeune création – est porteuse d'ouverture et de lien social. Les pratiques artistiques au Sud comme au Nord sont aujourd'hui de plus en plus en prise avec les territoires et les enjeux sociaux et conjuguent dimension artistique, éducative et sociale. Dans cette nouvelle relation avec les populations et les publics, les jeunes créateurs structurent et animent des espaces de liberté indispensables.

Conjuguer les travaux artistiques avec les travaux intellectuels et scientifiques

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » soutiendront des échanges et des rencontres de maîtres et d'étudiants, de savants et d'artistes, en liaison avec les institutions universitaires et de recherche, sur certains des grands thèmes du projet de Capitale européenne de la culture. Des séminaires, des colloques seront organisés sur ces thèmes, notamment :

- Rencontres méditerranéennes de l'édition ;
- Rencontres des télévisions de la Méditerranée ;
- Rencontres des écoles d'art et des écoles d'acteurs et de metteurs en scène d'Europe et de Méditerranée ;
- États généraux de la jeune création de la Fondation Anna Lindh ;
- Forum des réseaux culturels européens et méditerranéens ;
- Rencontre Internationale sur le Patrimoine Architectural Méditerranéen (R.I.P.A.M.) ;
- Rencontres européennes du multimédia éducatif et culturel ;
- Rencontres « Sciences Frictions ».

En 2008, des « Ateliers de l'Euroméditerranée » ont été lancés (voir chap. 4 et 5 ci-après) :

10 entreprises volontaires ont été sélectionnées pour créer en leur sein des espaces de travail et de production pour un premier groupe d'artistes accueilli ; les établissements et manifestations culturelles du territoire de la candidature ont été mobilisés et ont engagé des programmes de résidences, de commandes et de master class ; des artistes européens et méditerranéens ont été associés à la construction du concept des Ateliers et accompagneront sa mise en œuvre au cours des prochaines années :

Gloria Friedmann Plasticienne *République Fédérale d'Allemagne*, **Gabriele Basilico** Photographe *Italie*, **Assia Djebbar** Écrivain et cinéaste *Algérie*, **Dominique Edde** Écrivain *Liban*, **École P.A.R.T.S.** Chorégraphes *Belgique*, **Yousry Nasrallah** Cinéaste *Égypte*, **Franck II Louise** Chorégraphe et musicien *France*, **Jani Nuutinen/Circo Aero** Artistes de cirque *Finlande*, **Armand Arnal** Cuisinier *France*, **Zad Multaka** Musicien *Liban*, **Ahmed Essyad** Compositeur *France*.

Chapitre 1

**Comment le projet
a-t-il été précisé
et structuré depuis
la présélection ?**

1.2

Le travail sur les thèmes prioritaires du projet

Afin d'améliorer la cohérence et la lisibilité du projet, afin de renforcer ses liens avec les objectifs des politiques culturelles de l'Union Européenne telles qu'elles figurent notamment :

- dans le 3^e volet du processus de Barcelone ;
- dans le programme culture 2007-2013 de la Commission ;
- dans la communication de mai 2007 relative à un « agenda européen de la culture à l'ère de la mondialisation » ;
- afin d'enrichir la dimension territoriale,
- afin de mieux tirer parti des spécificités locales et internationales de Marseille-Provence,
- le nombre de thèmes a été réduit, les priorités ont été mieux affirmées, leurs contenus précisés et, dans certains cas, infléchis, par rapport au premier dossier.

Ainsi l'accent a été mis et le travail approfondi dans les domaines suivants :

- Marseille-Provence, cité du dialogue interculturel et de la transmission ;
- Marseille-Provence, territoire d'expression de valeurs communes et de croyances diverses de l'Europe ;
- Marseille-Provence, espace public en régénération par les créations des artistes, des savants, des architectes de l'Europe et de la Méditerranée ;
- Marseille-Provence, terrain d'expérience de la démocratie culturelle et de la participation citoyenne.

Le nombre de thèmes a été réduit, les priorités ont été mieux affirmées, leurs contenus précisés et, dans certains cas, infléchis, par rapport au premier dossier.

On le rappelle :

À partir du concept des « Ateliers de l'Euroméditerranée », le projet est construit selon deux axes :

- l'axe international intitulé « Le partage des midis » correspond au but n° 1 (« Enrichir le volet culturel du processus de Barcelone en constituant à Marseille une plateforme pérenne du dialogue interculturel euroméditerranéen ») ;
- l'axe local intitulé « La cité radieuse » correspond au but n° 2 (« Développer l'activité artistique et culturelle comme force de renouveau de la cité en encourageant quatre exigences : qualité de l'espace public, irrigation du territoire, attractivité de la métropole, participation des citoyens »).

Sur chacun des deux axes quatre thèmes déclinent la dimension culturelle des enjeux de la coopération euroméditerranéenne pour le premier, des enjeux de la régénération urbaine pour le second.

Les quatre thèmes de l'axe 1 « Le partage des midis » sont :

- Migrations et mémoires
- Valeurs et croyances
- Des sexes ou des genres
- Le partage de l'eau

Les quatre thèmes de l'axe 2 « La cité radieuse » sont :

- L'art dans l'espace public
- Promeneurs, nomades, territoires
- Mille et une nuits
- Tous acteurs

Cette construction garantit la cohérence du projet et donne sens à son contenu. Les deux nouveaux festivals internationaux proposés, les événements populaires, les expositions, les commandes artistiques, la mobilisation des acteurs et des citoyens, les établissements culturels en construction pour 2013, l'ensemble des manifestations, sont conçus et programmés selon les buts, le concept, les deux axes et les huit thèmes conformément au schéma page suivante :

Le tableau de présentation de la structure du projet tel qu'il figure dans le rapport de présélection est modifié et désormais proposé comme suit :

LES BUTS À ATTEINDRE

But n°1

Enrichir le volet culturel du processus de Barcelone en constituant à Marseille une plateforme pérenne de dialogue interculturel euroméditerranéen.

But n°2

Développer l'activité artistique et culturelle comme force de renouveau de la cité en conjuguant quatre dimensions : qualité de l'espace public, irrigation du territoire, participation des citoyens, attractivité de la métropole.

LE CONCEPT

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée »

LE PROJET

Axe 1

Dimension européenne
Un projet culturel pour un projet euroméditerranéen
Laboratoire du dialogue des cultures

« Le partage des midis »

Thèmes :

1. Migrations et mémoires
2. Valeurs et croyances
3. Des sexes ou des genres
4. Le partage de l'eau

Axe 2

Dimension locale
Un projet culturel pour un projet urbain
Laboratoire de la rénovation urbaine par la culture

« La cité radieuse »

Thèmes :

1. L'art dans l'espace public
2. Promeneurs – Nomades – Territoires
3. Mille et une nuits
4. Tous acteurs

Accueillir
Partager et transmettre

Expérimenter et créer
Rénover
Participer

Programmes
2009-2010-2011-2012-2013

Conseillers scientifiques et artistiques

THÈMES	AXE 1, Le partage des midis	THÈMES	AXE 2, La cité radiieuse
1 Migrations et mémoires	Direction du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) Direction de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration Patrice Pomey, Historien Marilyne Crivello, Historienne Jocelyne Dakhlia, Ethnologue Jean-Jacques Jordi, Directeur du projet de Memorial d'Outre-Mer Michèle Beaussant, Ethnologue et Sociologue	1 L'art dans l'espace public	Laurent Le Bon, Conservateur du Centre Georges Pompidou, Historien d'Art Patrick Bouchain, Architecte Patrick Degroote, Directeur du Festival d'Anvers Nevenka Koprivsek, Directrice du Festival de Ljubana Ali Hajji, Directeur du Festival de Casablanca
2 Valeurs et croyances	Dioniggi Albera, Ethnologue Thierry Fabre, Essayiste Alain de Libera, Philosophe Benjamin Stora, Historien Pierre-Alain Rey, Professeur de littérature Catherine Camus	2 Promeneurs – Nomades – Territoires	Jean-Pierre Blanc, Directeur de la Villa Noailles Michel Jean, Société du Canal de Provence Philippe Deliau, Paysagiste Félix Lefebvre, Ingénieur Bruno Schnebelin, Artiste/ Directeur de la Compagnie Ilotopie Christophe Berthonneau, Artiste/Directeur du Groupe F
3 Des sexes ou des genres	Nadine Descendre, Programmatrice Michelle Zancarini-Fournel, Historienne Arlette Farge, Historienne Catherine David, Conservatrice Rasha Salti, Sociologue Michel Peraldi, Anthropologue Pierre Chevalier, Producteur cinéma/radio/télévision	3 Mille et une nuits	Pierre Sauvageot, Directeur de Lieux Publics Serge Hureau, Directeur du Hall de la Chanson Bernard Aubert, Directeur de la Fiesta des Suds
4 Le partage de l'eau	Pierre-Alain Roche, Académie de l'Eau Loïc Fauchon, Conseil Mondial de l'Eau Jean-François Donzier, Office International de l'Eau Jacques Plantey, Société du Canal de Provence Raymond Jost, Secrétariat International de l'Eau Pierre Chevallier, Institut de Recherche pour le Développement Jean-Marc Providence, Commissaire d'expositions	4 Tous acteurs	Chantal Ohanessian, Directrice de la Délégation aux enseignements artistiques et pratiques culturelles Georges Sylvestre, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports Eric Michel, Directeur de la Cité de la Musique de Marseille François Hers, Directeur de la Fondation Hartung Constance Hammond, Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale Sylvie Amar, Directrice du Bureau des compétences et desirs Michel Deneux, Délégué départemental de l'Union des Centres Sociaux et culturels des Bouches du Rhône



Le partage des midis vu par Stephan Muntaner – Image c-ktre



La cité radiieuse vue par Stephan Muntaner – Image c-ktre

Chapitre 1

**Comment le projet
a-t-il été précisé
et structuré depuis
la présélection ?**

1.3

Le travail sur les temps forts et les programmes structurants du projet

1.3.A

Deux nouveaux festivals européens pérennes : InterMed (et sa section InterMed Jeunesse) et Via Marseille

Depuis la présélection, les projets de création de deux nouveaux festivals pérennes, inédits et de dimension internationale, ont été précisés avec l'aide des acteurs culturels du territoire et des conseillers artistiques extérieurs (voir ci-avant 1.1 et 1.2). L'état d'avancement de ce travail collectif est détaillé en annexe.

Axe1

Programme 1 InterMed Plateforme internationale des « Ateliers de l'Euroméditerranée »

Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » permettront à des artistes de se rencontrer, de se connaître et, éventuellement, d'élaborer des projets en commun. À l'horizon 2013, une grande partie de ces échanges au quotidien se fera par le biais d'un puissant Portail Internet. Chaque année, au moment des vacances scolaires de la Toussaint, un temps fort réunira physiquement l'ensemble de ces acteurs, il comportera plusieurs sections complémentaires formant ainsi une vitrine publique des travaux des « Ateliers de l'Euroméditerranée ».

Portail InterMed

La puissance des outils informatiques permet désormais d'échanger des fichiers sons, images et films en temps réel. La constitution d'un portail InterMed comporte un volet professionnel et un volet grand public. Le site professionnel comportera deux pôles, l'un sera un outil de connaissance des projets en cours et de mise en production des ateliers, l'autre sera lié à InterMed Jeunesse et permettra des échanges sur les outils pédagogiques, notamment en collaboration avec l'ORME (Observatoire des Ressources Multimédia en Education). L'ensemble sera animé par ZINC/ECM (Marseille) et Seconde Nature (Aix-en-Provence). La partie grand public sera également organisée autour

de deux pôles dont l'un est déjà en cours de constitution : Internum, Bibliothèque virtuelle de la Méditerranée. Celui-ci, piloté par le Centre de Conservation du Livre à Arles est en effet déjà bien avancé, il permettra dès 2010 l'accès gratuit à 1 500 000 images et textes. Les partenaires principaux sont la Bibliothèque d'Alexandrie, le Musée Copte du Caire, des bibliothèques algériennes et des bibliothèques de Jérusalem Est. Le deuxième sera avant tout conçu comme une Web TV et permettra notamment d'assister à des sessions de travail en « live ». Il sera piloté par Radio Grenouille à Marseille.

InterMed Live

C'est la partie visible des Ateliers. Elle sera organisée comme un festival et comportera trois sections : **InterMed Jeunesse**, **InterMed Audiovisuel** et **InterMed Master Class**.

InterMed Master Class. Ce temps fort permettra au grand public d'assister à un certain nombre d'événements qui iront du « rendu » d'Atelier à la production achevée. InterMed Master Class sera ainsi non seulement l'occasion d'inviter à Marseille quelques grands « maîtres » pour donner des ateliers, mais de profiter de leur présence pour présenter une de leur production emblématique.

InterMed Audiovisuel sera quant à lui piloté par les Instants Vidéo (La Friche La Belle de Mai) pour les ateliers et par le CMCA (Centre Méditerranéen de la

S'agissant de transmission et de dialogue interculturel, une place singulière et importante sera accordée à la section Jeunesse d'InterMed, conçue pour et par ce public.

Communication Audiovisuelle) pour les productions. Les Instants Vidéos, qui ont fêté le 20^e anniversaire de leur festival en 2007 sont particulièrement actifs depuis plusieurs années sur l'axe euroméditerranéen.

InterMed Jeunesse

S'agissant de transmission et de dialogue interculturel, une place singulière et importante tant quantitativement que qualitativement sera accordée à la section Jeunesse d'InterMed, conçue pour et par ce public.

L'événement se construira autour d'une série d'ateliers de pratiques artistiques dédiée à un public cible âgé de 3 à 15 ans et d'une série de spectacles pour les familles.

Il se déroulera pendant trois semaines, des vacances scolaires de la Toussaint à la semaine suivante. S'agissant d'une manifestation internationale, la recherche d'un public élargi sera un objectif essentiel. Les ateliers pendant la période des vacances devront couvrir une amplitude horaire importante.

Les ateliers se dérouleront dans des espaces dédiés et aménagés avec un pôle important à créer à La Friche La Belle de Mai à Marseille. D'autres lieux répartis sur le territoire, notamment à Arles, Aix-en-Provence, Gardanne, Martigues, Istres, Aubagne et Salon-de-Provence devraient permettre de croiser « les enfants des villes » et « les enfants des champs » en les changeant volontairement d'environnements socioculturels.

À partir de 2010, le festival invitera les deux Capitales européennes de la culture et une ville du bassin méditerranéen. En 2010, Istanbul rejoindra Essen/Ruhr

(Allemagne) et Pécs (Hongrie) pour une manifestation de préfiguration exceptionnelle.

Par ailleurs, le Conseil Général intégrera dans ses dispositifs Culture/Éducation proposés aux 136 collèges publics du Département des Bouches-du-Rhône les artistes et les thématiques (notamment les villes Capitales invitées) du projet InterMed Jeunesse.

Cette collaboration lancée dès 2009-2010 permettra, d'une part, d'approfondir le travail mené durant le temps scolaire dans les collèges par les ateliers InterMed Jeunesse et, d'autre part, de couvrir l'ensemble du territoire de la candidature en investissant les établissements scolaires pendant le festival pour des ateliers et des spectacles adaptés.

Mise en œuvre

Le festival sera piloté par une équipe internationale au professionnalisme incontestable. À ce jour, ce travail a débuté avec :

FEZ à Berlin et notamment le Kindermuseum, P14 (groupe « jeune » de la Volksbühne de Berlin), Contacting the world (Manchester), UKM – Young Culture Meets (Suède), le Festival della Scienza (Gênes), le réseau European Modern Music Education Network

(Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne et Belgique) et Kopergiety (Gand).

L'année 2009 sera consacrée au repérage des artistes et scientifiques et des projets développés dans les trois villes invitées. Des échanges avec des enfants de ces villes seront organisés par les opérateurs scolaires. Les années 2010, 2011 et 2012 feront appel à plus d'opérateurs afin qu'InterMed conquière, dès sa première édition en 2013 sa dimension internationale.

Axe1 | Thème1

Programme 36 Via Marseille Rencontre européenne de l'art et de la ville

Marseille-Provence abrite les acteurs majeurs européens de l'intervention en espace public (artistes et structures). L'année Capitale lui permet de mettre en place un projet pérenne exceptionnel s'appuyant sur la diversité des sites et des partenaires institutionnels et culturels.

Manifestation d'envergure européenne renouvelant les formes d'intervention dans l'espace public, Via Marseille sera un moment de grands rassemblements populaires, d'actes artistiques et de moments de réflexion partagés entre tous ceux qui pensent et animent les villes européennes autour d'une question : comment l'art transforme l'espace public, comment l'espace public transforme l'art ?

La dimension européenne sera au cœur des propositions artistiques comme un formidable outil d'élargissement du regard. Une dizaine d'opérateurs européens de référence sera présente sur différents lieux du territoire avec les artistes de leurs pays. Cette présence européenne concrète sera la base des rencontres, forums, publications, expositions.

Les collaborations avec les grands opérateurs culturels et universitaires du territoire seront autant d'espaces d'expérimentation de toutes les disciplines artistiques

et culturelles (théâtre, musique, danse, arts visuels, photographie, cinéma, architecture, environnement...) dans leurs rapports à l'espace public et dans le contact avec d'autres publics. La diversité des sites urbains et ruraux du territoire ouvre aussi un exceptionnel champ de création.

Grands axes thématiques

L'art de transformer la Ville : Les artistes ont toute leur place dans la transformation urbaine. Avec des aménageurs et les habitants, des projets d'envergure offriront un nouveau regard sur la ville, sur sa mémoire et ses dynamiques actuelles.

L'art d'être ensemble ; singulier/universel : Échanger et partager, deux mots clés pour donner son sens au projet, pour l'ancrer dans les populations et pour lier rendez-vous populaires et œuvres exigeantes, pour l'expression ou la sensibilité de chacun et de grands actes collectifs et participatifs.

Mythologies : Mémoire portuaire, monde maritime, Babel linguistique, football, taxis, pétrochimie ou paquebots nourrissent les odyssees contemporaines, les récits mythologiques d'aujourd'hui.

Format

Temps forts et instants partagés : Rassemblements populaires (Symphonie portuaire, Nuit de la Tchatche...) rythmeront la manifestation qui inclura une série de rituels, jeux participatifs, micro-interventions artistiques, rires collectifs, instants de convivialité...

Programmes et commandes aux artistes européens et locaux : Programmes pluriels, des installations ou spectacles en tournée associeront artistes locaux et européens confrontés à des questions, des formats ou des territoires communs : forain/contemporain (village d'Entresorts), Cité Pixel (une cité comme gigantesque écran/écran), Rue de l'Europe (26 fenêtres ouvertes sur 26 capitales), Contes Urbains (feuilletons dans les villes), Champ Harmonique (concert éolien).

Lieux Publics, opérateur de Via Marseille s'est déjà rapproché de ses futurs partenaires les plus importants, dont Metropolis de Copenhague au Danemark, le Oerol Festival de Terschellings (Pays-Bas), Bunker de Ljubljana (Slovénie) et le Festival de Casablanca.

1.3.B

Les rendez-vous internationaux existants développent des programmes euroméditerranéens de 2009 à 2013

Les projets des grands festivals du territoire, présentés dans le rapport de présélection ont été précisés.

Le Festival Les Suds à Arles

Le programme « Les Ateliers du midi » en partenariat avec la Cité de la Musique de Marseille se propose de décliner de 2009 à 2013, cinq familles d'instruments liés aux musiques dont les racines et les développements ont traversé l'espace euroméditerranéen.

Ce programme pourra éventuellement être complété par les ateliers de la Compagnie Rassegna, intitulés « Les Enfants du Luth » concernant les descendants de cet instrument (guitare flamenca, mandoline, saz, oud, bouzouki grec, mandole algéroise, cetera corse, guitare battente calabraise...).

Les Rencontres Internationales de la Photographie à Arles

Une commande de **Mission photographique de la Méditerranée** sera lancée en 2009 auprès d'artistes d'Europe et de Méditerranée.

En 2013, des documentaires et des expositions d'artistes du bassin méditerranéen présenteront des travaux inspirés par les différentes cultures qui le composent. Une dimension liée au voyage et aux ports sera recherchée, rappelant ainsi qu'Arles fut longtemps le plus haut port sur le Rhône et, comme Marseille, une terre de départ et d'arrivée, forçant différentes cultures à se découvrir. Les grandes familles photographiques turques, italiennes, égyptiennes seront explorées, ainsi que les fonds spécifiques (Fondation Arabe pour l'image de

Beyrouth notamment) pour dire l'Histoire. Les artistes contemporains utilisant la photographie ainsi que la photographie vernaculaire permettront de faire un bilan de la création.

Des commissaires européens et du bassin méditerranéen seront invités à réaliser les différents éléments du programme. Les rencontres associeront des institutions européennes à ce programme (Forma à Milan, FotoEspaña à Madrid, Photographer's Gallery à Londres, Foam à Amsterdam, Tres culturas à Séville...) afin de coproduire les expositions et les représenter dans ces différentes institutions.

Des échanges seront prévus afin de faire bénéficier les artistes de la Méditerranée de la grande densité d'experts qui sont présents à Arles pour les Rencontres, les conviant à participer à des stages, des lectures critiques. Dans le parc des Ateliers SNCF vaste espace d'anciennes usines de locomotives, en cours de réhabilitation, une importante fondation d'Art, des lieux d'expositions, de résidences, d'enseignement supérieur et de formation permanente à la photographie et aux arts numériques ouvriront d'ici 2013 (voir chap. 3 p. 113).

Le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence

Dès 2008 la dimension interculturelle des programmes est affirmée, les musiques de la Méditerranée sont mises en lumière, des commandes et des résidences sont confiées à des compositeurs méditerranéens

(Moneim Adwan en 2008, Saad Haddad en 2009). Un projet avec Musicatreize et le poète Mahmoud Darwich est décidé pour 2009. Il fera l'objet d'une tournée sur le territoire de la candidature et à l'échelle internationale. Des ateliers d'initiation aux chants et aux musiques arabes seront organisés dans les écoles. L'Académie du Festival sera également sollicitée.

Le projet du Grand Saint Jean aménagé par Patrick Bouchain constituera l'un des pôles forts des « Ateliers de l'Euroméditerranée » du Pays d'Aix-en-Provence.

Le Festival international de piano de La Roque d'Anthéron

Il diversifie les lieux de concert et d'activité, il multiplie les résidences et les master class, il développe les rencontres d'œuvres et d'artistes du Nord et du Sud et prépare pour 2013 divers projets de concerts et d'ateliers euroméditerranéens.

Le Festival International de Mode et de Photographie d'Hyères

Le Festival de la Villa Noailles à Hyères (construite par l'architecte Robert Mallet-Stevens) fêtera en 2013 sa vingt-huitième édition. La ville d'Hyères et son festival, au sein de l'agglomération Toulon-Provence-Méditerranée, s'ouvrira aux rencontres méditerranéennes particulièrement avec la ville de Tanger. À partir de

2009, et jusqu'en 2013, le festival organisera des ateliers en direction du grand public, des professionnels et des enfants, avec des créateurs issus du festival : Gaspard Yurkievich, Felipe Oliveira-Baptista, Romain Kremer, Sébastien Meunier. Enfin, 2013 verra également l'inauguration d'un Centre international de recherche et de création, autour de la mode et des costumes, avec ateliers de fabrication, « tissuthèque » et résidences.

Le Festival de Marseille

Ainsi que l'écrit sa directrice dans le programme de l'édition 2008 « *Le Festival de Marseille s'inscrit comme une fenêtre ouverte sur le monde et en particulier sur la Méditerranée donnant à la Cité phocéenne toutes ses chances pour remporter le titre de Marseille Capitale européenne de la culture en 2013.* »

Le festival a montré à de nombreuses occasions son attachement à cet axe de sa programmation et, pour 2013, une production et une programmation exceptionnelles sont à l'étude.

La Fiesta des Suds à Marseille

Festival réactif par excellence, et toujours au fait des derniers mouvements de l'actualité de la musique du monde, l'édition 2013 sera l'occasion, de rencontres exceptionnelles entre la jeune génération et les grands maîtres dans ces Docks des Suds sur le Port de Marseille.

Le Festival Jazz des Cinq Continents de Marseille

Il fêtera sa quatorzième édition en 2013. Logé en plein air dans un lieu unique de Marseille au sein des jardins du Palais Longchamp, il préparera dès 2012, une édition spéciale de l'Euroméditerranée en développant des ateliers.

Le Festival Marsatac

Ce festival de musique électronique de Marseille a prévu plusieurs projets spécifiques dont 13 nuits, 13 lieux, 13 fêtes, et un « cabotage musical » avec une barge sur le territoire maritime de la candidature. Mais c'est surtout Fantasia Electronique un bateau/cargo équipé et chargé d'artistes européens (musiciens/artistes de rue/performers/DJs/vidéastes) au départ de Marseille destination Tanger via Barcelone qui fera événement. L'idée maîtresse du projet est de joindre les deux rives de la Méditerranée en investissant au passage le plus grand festival de musique électronique d'Europe : le Sonar de Barcelone.

Cette croisière, événement novateur, articulé autour de la ressemblance entre les villes de Marseille et Tanger, ne manquera pas d'aiguiser les curiosités et contribuera une nouvelle fois à dynamiser l'image, la notoriété de la région Nord du Royaume.

La manifestation alliera tradition et modernité à l'image de ces deux villes ouvertes sur le monde.

Les Musiques, festival international des musiques d'aujourd'hui à Marseille

Le Groupe de Musique Expérimentale de Marseille (GMEM) existe depuis plus de vingt ans et met en avant le meilleur de la musique contemporaine à l'occasion de son festival annuel, en ayant toujours à l'esprit de rendre cette forme la plus accessible possible auprès de publics qui s'en sentent éloignés par principe. À l'instar du Festival Jazz des Cinq Continents, 2012 sera l'occasion d'organiser des ateliers permettant la programmation d'une édition spéciale en 2013.

Le Festival International du Documentaire à Marseille (FID)

Une rencontre des festivals de cinéma de la Méditerranée aura lieu en 2013 (FICCO de Barcelone, Festival de Tétouan, Festival DOC de Tunis...). Des réalisateurs seront accueillis en résidence et participeront aux « Ateliers de l'Euroméditerranée ».

FIDLab

Dans le cadre du Festival International du Documentaire (FID) de Marseille, l'activité de FIDLab, programme de bourses sur appel à projets et d'ateliers au bénéfice de jeunes cinéastes, sera progressivement développée de 2009 à 2013 avec le soutien de Marseille-Provence 2013. Les jeunes réalisateurs pourront

rencontrer au sein du FIDLab des auteurs et des professionnels du cinéma, bénéficier de leurs conseils, recueillir les premiers soutiens à la production et à la diffusion de leurs travaux.

Les Rencontres Internationales Science et Cinéma (RISC)

Ces Rencontres, organisées par l'association Polly Maggoo, montrent la richesse et la force du documentaire de création tout en abordant, notamment avec les publics jeunes, les métiers de la science et du cinéma lors de séances suivies d'échanges avec des réalisateurs et des chercheurs. L'objectif des Rencontres, dès 2009, est de consolider et de développer les partenariats internationaux avec des festivals de cinéma scientifique en Europe et au Maghreb.

Le Festival actOral

Chaque année, le Festival actOral invite une vingtaine d'auteurs de théâtre, de poésie, de roman, à confronter leurs textes à la scène. Ces auteurs sont choisis pour leur exploration d'une langue nouvelle en phase avec les mutations contemporaines. Au fil des éditions, ce désir de faire entendre ces nouveaux langages s'est élargi à celui de croiser les arts et les différentes formes d'écritures scéniques (théâtre, danse, arts visuels, cirque). D'ici l'année 2013, le Festival actOral entend poursuivre son projet dans le cadre d'un double dévelop-

pement : une meilleure inscription du projet sur le territoire grâce à la mise en place de dispositifs nouveaux de médiation culturelle ; et le positionnement international, avec la création de temps forts consacrés chaque année aux nouvelles écritures étrangères.

Festival Seconde Nature & Ecole Supérieure d'Art d'Aix-en-Provence

Ville 2.0 ou l'E-Topie de la cité

Ce projet s'inscrit dans le prolongement d'une expérience croisée qui articule les champs de l'art, de la recherche, de la pédagogie et des formes d'expression actuelles, à partir de la spécificité de chacune des deux structures et de leur engagement commun sur le terrain des nouvelles technologies. Il trouve son point de départ dans une préoccupation première qui touche à la personne et à son inscription dans l'espace concret à l'ère du numérique.

Le projet Ville 2.0 se développera dès 2011, et s'attachera notamment à interroger notre rapport à l'urbanité dans un monde technologique en constante mutation, dont les préoccupations environnementales sont de plus en plus centrales.

Avec « Art et changement climatique », artistes et chercheurs interpréteront l'une des crises les plus emblématiques d'une société mondialisée et apporteront leurs réponses.

Reshumance – Transistance

Au terme de l'année de l'Algérie en France, un processus de travail de création de part et d'autre de la Méditerranée a été poursuivi avec des artistes confirmés, de jeunes artistes issus des écoles d'art d'Aix-en-Provence et d'Alger, mais aussi des étudiants. Il s'agit de développer un atelier d'édition multimédia (papier, audio et DVD) et d'accroître la mobilité des artistes, puis, au terme d'un cycle de 3 ans, de produire une exposition des œuvres réalisées sur support multimédia, accompagnée de performances et de rencontres.

Festival Dansem

Suite à un projet en partenariat avec la Fondation Anna Lindh, ce festival développe désormais ses activités à Beyrouth, La Valette, Tunis et Le Caire. Il organisera, à partir de 2010 des ateliers croisés, dont les résultats constitueront une partie importante de la programmation.

Babel Med

Ce marché/festival s'est imposé depuis 2005 comme l'événement incontournable des musiques du monde et en particulier de la Méditerranée. Des ateliers et des master class avec les plus grands maîtres des musiques d'Europe et de Méditerranée s'y dérouleront jusqu'en 2013.

Les Écritures Croisées à Aix-en-Provence

Les Écritures Croisées avaient souhaité, dès leur création au début des années 80, proposer un cycle de rencontres autour de la Méditerranée. La mort de Fernand Braudel, associé de très près à ce projet, y a mis un coup d'arrêt.

Le projet Marseille-Provence 2013 Capitale européenne de la culture, dont l'objectif principal est de mettre l'accent sur les échanges euroméditerranéens, se présente comme une belle occasion pour se tourner à nouveau vers cette Méditerranée, insuffisamment évoquée au long de son récent parcours.

Pour ce faire, les Écritures Croisées vont, dès 2009-2010, mettre en œuvre une série de colloques, rencontres, échanges avec des écrivains, des poètes, des traducteurs, des intellectuels, et croiser, toutes les formes artistiques en lien avec l'écriture et la littérature des pays du Sud. Ces manifestations, accueillies à la Cité du Livre d'Aix-en-Provence, lieu propre à rassembler un public déjà largement fidélisé, déboucheront sur un temps fort régulier, situé au cœur de l'été pour y associer le Festival international d'art lyrique.

La Fête du Livre revêtirait, en 2013, un caractère et une ampleur tout à fait exceptionnels et serait totalement consacrée aux grandes figures de la création littéraire et artistique du pourtour méditerranéen (Palestine, Portugal, Espagne, Grèce, Algérie, Turquie...).

Centre International de Poésie de Marseille (CIPM)

Le centre développera de 2009 à 2013 des résidences de poètes, des ateliers d'écriture, des lectures publiques, des travaux de traduction et d'édition, de rencontres de poètes d'Europe et de Méditerranée. En 2013, il ouvrira le premier salon de revue de poésie de la Méditerranée.

Festival du cinéma arabe

Aujourd'hui encore de taille modeste, il sera développé avec l'aide de Marseille-Provence 2013 en partenariat avec le Festival International du Documentaire, différents festivals cinématographiques de Méditerranée, la Cinémathèque de Tanger.

Outre les grands festivals, les opérateurs culturels, les établissements artistiques majeurs du territoire ont établi, pour la saison 2013, des projets de programmation qui pourront évoluer d'ici là mais qui témoignent de la volonté de leur engagement sur les thèmes prioritaires de la candidature.

Exemple de l'Opéra de Marseille

Le projet de saison 2013 de l'opéra est construit sur le thème « Marseille, porte des peuples ».

Marseille et les peuples de la Méditerranée

Coproduction de Nabucco avec l'Opéra du Caire; anniversaire de L'Italienne à Alger de Rossini en coproduction avec un festival italien; proposition à définir autour de la Grèce au Théâtre Sylvain; reprise de la production de Sampiero Corso de Tomasi, compositeur marseillais; commande d'un opéra contemporain autour d'une pièce d'Albert Camus pour son centenaire en 2013.

Marseille et l'Europe

Autour de Désirée Clary, production d'un opéra suédois et projection de Napoléon d'Abel Gance avec l'orchestre; reprise de la production de L'Aiglon au palais de Schönbrunn; retransmission en direct de représentations de l'Opéra de Vienne et/ou de la Scala de Milan à Marseille; coproduction avec l'Opéra de Saint-Pétersbourg, mise en scène de Charles Roubaud et venue à la direction de Valery Gergiev.

1.3.C

Les expositions de 2013

Les projets d'expositions présentées dans le rapport de présélection ont fait l'objet :

- de la désignation de commissaires ;
- de l'établissement d'avant-projets de scénario ;
- de la recherche de partenaires coproducteurs ;
- de la fixation du ou des lieux de présentation ;
- de leur fixation dans le calendrier ;
- d'un premier cadrage budgétaire.

Les informations correspondantes sont présentées en annexe.

Axe 1 | Thème 1

« Migrations et mémoires » : 5 expositions

Programme 2 Mobilité et Migrations en Europe et en Méditerranée

Cette exposition inaugurale du futur MuCEM, coproduite avec la Cité Internationale de l'Histoire et de l'Immigration, rendra compte de l'Histoire de l'Europe et de la Méditerranée comme histoire des mouvements et des échanges des biens, des personnes et des cultures. Elle présentera l'actualité de cette Histoire et les défis auxquels elle confronte l'Europe de Schengen.

Programme 3 Navires, navigation, navigateurs

Au IV^e siècle avant J.-C., le marseillais Pythéas navigue jusqu'en Islande et en mer Baltique. L'Histoire de la Méditerranée et de ses civilisations est d'abord celle du voyage. Elle s'est construite par l'audace, par la science, par la technique. Cette longue histoire est présente à Marseille jusqu'à nos jours et la COMEX poursuit dans les fonds marins l'aventure de Pythéas. L'originalité de l'exposition repose sur sa construction en réseau avec les musées maritimes des grands ports de Méditerranée.

Programme 10 Partage de mémoire Rom

Dans le cadre d'un programme pluridisciplinaire « Partage de mémoire Rom – les deltas d'Europe et de Méditerranée » et en partenariat avec la ville Capitale de Slovaquie, une exposition itinérante sera produite par le musée d'ethnographie « Arlaten » à Arles. Elle présentera les fruits des enquêtes, de témoignages, de documents, d'objets, de pratiques, d'œuvres de la culture Rom, de ses mutations et des collectes réalisées de 2009 à 2013, durant un cycle scolaire complet en collège (6^e-3^e), par des jeunes, gitans et non gitans.

Programme 4 L'art à l'épreuve du temps

Le Centre International de Conservation et de Restauration du Patrimoine (CICRP), récemment implanté à Marseille, est l'un des plus modernes au monde. L'exposition qu'il organisera a pour ambition de familiariser le plus large public, et notamment le public scolaire, avec les menaces que le temps fait peser sur les œuvres d'art, avec les sciences et techniques qui permettent de les surmonter, avec les exigences et les possibilités nouvelles de la conservation et de la transmission de notre patrimoine culturel aux générations à venir.

Programme 5 Les théâtres de la peste

Marseille a connu dans son histoire trois épidémies de peste et de choléra qui marquent encore les esprits et ont donné naissance à maintes œuvres artistiques et littéraires d'exception. À partir de l'évocation historique des grandes pandémies en Europe et Méditerranée, l'exposition s'attachera à mettre en lumière la permanence du thème, les figures contemporaines du mal et des terreurs qu'il engendre, la nature des grands fléaux d'aujourd'hui, les aveuglements ou les prises de conscience qu'ils suscitent, les sursauts d'énergie et de créativité qu'ils provoquent.

Axe 1 | Thème 2

« Valeurs et croyances » : 4 expositions

Programme 18 Athènes, Cordoue, Jérusalem

Cette exposition racontera la longue histoire de la transmission des héritages culturels et fera découvrir aux visiteurs les sources de leur propre histoire, des valeurs qui la fondent, en dépliant les strates et les liens de la connaissance – textes, récits, images et légendes – qui ont façonné les visions de la raison et de la foi en Méditerranée et en Europe. Elle s'efforcera surtout de mettre en lumière l'actualité du dialogue – ou du conflit – de ces deux dimensions fondatrices de nos civilisations euroméditerranéennes : celle de la rationalité et celle de la révélation. Athènes, Cordoue et Jérusalem sont les capitales symboliques de cet héritage.

Programme 19 Albert Camus et la pensée de midi

Une exposition célébrera en 2013 le centième anniversaire de la naissance de Camus. Elle rendra hommage à celui qui incarne, mieux que tout autre dans la période moderne, la lumière de la Méditerranée, éblouissante et tragique, l'engagement de la passion

humaniste contre tous les totalitarismes du xx^e siècle, l'apport à ce combat d'une certaine idée actuelle d'un « univers méditerranéen ».

Programme 20 Partage des lieux saints en Méditerranée

La question des identités religieuses est sans doute l'une des plus sensibles parmi celles qui se posent au « vivre ensemble » en Europe et en Méditerranée. De ce point de vue, la mer intérieure semble être de plus en plus l'espace de la séparation et du conflit. L'exposition montrera l'un des phénomènes les plus intéressants et les plus méconnus : le partage et l'échange entre communautés religieuses et, notamment au travers de certains lieux de pèlerinages et de célébrations, la communication et l'interaction entre les religions euroméditerranéennes.

Programme 21 Le partage des midis. Les peintres et la Méditerranée

L'exercice imposé à toute Capitale européenne de la culture de « grande exposition Beaux-Arts » revêt un caractère particulier sur le territoire de Marseille-Provence, terre de création pour les plus grands peintres venus s'y installer pour trouver la lumière des midis mais aussi l'imaginaire et les mythologies de la Méditerranée.

Depuis quelques années, la Provence a fait la preuve que les grandes expositions n'étaient pas l'apanage du seul Grand Palais à Paris : « Van Gogh » à Arles, « Sous le Soleil exactement » à Marseille, « Cézanne en Provence » à Aix-en-Provence. L'ampleur de leur fréquentation en ont fait des références internationales.

Fort de ce savoir-faire, nous nous sommes fixés 5 objectifs pour l'exposition de 2013 avant de proposer une thématique définitive :

- **Une démarche fédératrice :** les grands musées du territoire vont se mobiliser autour d'une thématique commune et proposer une communication et des systèmes de réservation concertés.
- **Une scénographie innovante pour ces expositions :** il s'agit de mettre en œuvre des scénographies d'expositions qui proposent au public des clefs pour mieux apprécier les œuvres et donner à comprendre leur contexte et leur processus de création.
- **Une démarche pédagogique de grande ampleur :** un partenariat sera signé avec l'Académie d'Aix-Marseille pour lancer un appel à projet auprès de 1000 enseignants permettant à des dizaines de milliers d'élèves des écoles, des collèges et des lycées, de bénéficier de l'exposition comme l'aboutissement d'un travail sur l'année.
- **Des manifestations et projets croisés autour de l'exposition :** la dynamique de ce projet doit permettre de rassembler, autour de la thématique retenue, d'autres acteurs culturels, d'autres musées et de passer des commandes à des artistes contemporains.

– **Une mise en relation avec les « ateliers » des artistes :** la Provence comprend un certain nombre de sites emblématiques qui attirent et fascinent : « Sainte Victoire », les ateliers de Cézanne à Aix-en-Provence, l'Estaque et la baie de Marseille, le château de Pablo et Jacqueline Picasso à Vauvenargues, autant de lieux proposés à la visite.

La thématique de l'exposition

La Provence a été, depuis l'Antiquité, un lieu privilégié d'échanges artistiques entre le nord et le sud de l'Europe. Au XIX^e siècle, la Méditerranée devient un foyer d'attraction, un lieu privilégié pour les peintres. On a tout dit ou presque du rapport particulier des peintres à la lumière du Sud, de l'attraction que celui-ci a exercé sur les artistes tels que Van Gogh, Cézanne, dont la figure emblématique attire en « pèlerinage » dans le midi les plus grands noms de l'art moderne : Picasso, Braque, Matisse, de Staël, Masson... Sous le titre provisoire « Le partage des midis. Les peintres et la Méditerranée », nous préparons la mise en œuvre d'un tel projet avec les conservateurs des musées concernés, mais aussi plusieurs historiens d'art – Jean-Hubert Martin, Serge Fauchereau, Germain Viatte, Serge Lemoine, Guy Cogeval – et explorons plusieurs thématiques avec des historiens d'art, des conservateurs. Plusieurs thèmes parfois complémentaires sont à l'étude, comme par exemple :

Le monde cubiste

Le cubisme a touché de nombreux artistes du monde européen. Plusieurs artistes, à l'exemple de Cézanne,

sont nés au cubisme au bord de la Méditerranée : de 1907 à 1910 Braque à l'Estaque, et Picabia à Cassis et à Saint-Tropez. En dehors de ces lieux, les cubistes parisiens ont séjourné et travaillé de 1907 à 1920 depuis Menton jusqu'à Barcelone : Survage à Nice et Villefranche, La Fresnaye à Grasse, Gris à Collioure, Gleizes à Perpignan, Lhote à Amélie-les-Bains, et jusqu'à Barcelone (Picasso, Gleizes, Picabia) sans compter Céret « le Barbizon du cubisme » comme dit Apollinaire où ont travaillé Picasso, Braque, Gris, Herbin, Max Jacob. L'exposition ne se concentrerait pas seulement sur les grands maîtres cubistes, mais traiterait pour la première fois de la propagation du cubisme dans le monde.

Paul Cézanne : les natures mortes et leur postérité dans l'art du XX^e siècle

D'avantage encore que le paysage, les « pommes » de Cézanne, avec quelques autres motifs et accessoires, sont au cœur de sa création. Elles lui ont permis d'exercer sa réflexion sur la composition, la structure et l'espace, le volume, la couleur et la forme, en l'absence de toute narration, de toute allusion, de tout symbole.

Ces natures mortes, ont exercé une influence décisive sur de nombreux artistes européens de plusieurs générations : de Paul Gauguin à Piet Mondrian et jusqu'à Charles Edouard Jeanneret qui deviendra Le Corbusier pour fonder le purisme, qui, à plusieurs reprises, a cité Cézanne dans ses propres tableaux et s'en est directement inspiré.

Axe 1 | Thème 3

«Des sexes ou des genres» : 1 exposition

Programme 27 Sexes, genres et minorités. Images et représentations du féminin autour de la Méditerranée

Aire culturelle et géographique, la Méditerranée est fréquemment vue comme un espace où les rapports sociaux des sexes sont caractérisés par l'emprise du patriarcat et la domination masculine sur les femmes. La violence et le virilisme des hommes, la soumission et la victimisation des femmes ont été mises en avant au détriment des résistances et des luttes féministes. En opposition à cette vision stéréotype, l'exposition s'attachera notamment, à partir de la production artistique contemporaine des femmes (littérature, cinéma, arts plastiques, danse et théâtre), à montrer à la fois l'évolution rapide des représentations du féminin et la richesse des expériences qui modifient en profondeur, au Nord et au Sud, les rapports traditionnels de genre.

Axe 1 | Thème 4

«Le partage de l'eau» : 1 exposition

Programme 32 Le partage de l'eau

Dans le magnifique promontoire que constitue l'ancienne gare maritime du J1, une vaste exposition à la fois spectaculaire, ludique et éducative sera consacrée au « partage de l'eau » en s'inspirant de l'exemple de l'exposition inaugurale des célébrations de l'an 2000 à Paris : « le jardin planétaire ».

La rareté comme la richesse de l'eau, les tensions que son partage génère, la fragilité des écosystèmes (rivières, zones humides, rivages, grands fonds) et de la biodiversité, les peurs de ses excès et de ses profondeurs, des monstres qu'elle héberge, les plaisirs du bain, de la pluie bienfaitrice, les usages agricoles, urbains, industriels, s'inscriront dans une présentation globale de son cycle perpétuel, entre terre, mer et atmosphère, un temps eau salée, un temps vapeur et un temps eau douce.

C'est à un parcours pluridisciplinaire que le visiteur sera convié, pour découvrir toutes les facettes des problématiques de l'eau : en s'appuyant sur le bassin méditerranéen, en mettant en regard ces terres de contrastes, on abordera de proche en proche toute la dimension mondiale d'une gestion des ressources en eau, de sécurité et de santé publique, de partage et d'équité entre pays riverains, de peuplement et de marchés mondiaux de denrées alimentaires, d'adaptation aux changements climatiques, de contribution à la séquestration du carbone ou de production énergétique.

Tableau des expositions

Thèmes	Expositions	Commissaires	Lieux	Dates	Partenaires
1 Migrations et mémoires	Mobilité et migrations en Europe et en Méditerranée	MUCEM	MUCEM	janvier – mars 2013	Cité Internationale de l'Histoire de l'Immigration; Muséum Europäischer Kulturen Staatliche, Berlin; Musée de l'Europe, Bruxelles; Museo de Historia de la Inmigración, Barcelone; Immigrant Museum, Danemark; Centre Jacques Berque, Rabat; Insitute of Migration, Finlande
	Navires, navigation, navigateurs	Maurice Pomey, MMSH	Musées de Marseille	janvier – mars 2013	Musée de la Marine, Paris; Musée Maritime, Barcelone; Bibliothèque d'Alexandrie; Musée du Bardo, Tunis; Musée Maritime, Gênes; Musée de Roskilde, Danemark; Musée de la Marine, Stockholm
	Partage de mémoire Rom	Museon Arlaten	Exposition itinérante	2012 – 2013	Slovaquie, Muséon Arlaten en collaboration avec le Festival les Suds
	L'art à l'épreuve du temps	CICRP	CICRP	janvier – mars 2013	Centres de restauration, Maastricht et Bruxelles; École Supérieure des Arts, Liège; Centre de restauration, Palerme; Correspondants Cicrp, Maroc, Algérie, Égypte
	Les théâtres de la peste	F. et G. Viatte	Musées de Marseille	avril – juin 2013	Musée du Louvre, Paris; Bibliothèque Nationale de France, Paris; Academia, Venise; Collection Ludwig, Aix La Chapelle; Staatliche Museum, Berlin
2 Valeurs et croyances	Athènes, Cordoue, Jérusalem	T. Fabre A. de Libera	CRM	avril – juin 2013	Fondation Bodmer, Genève; Institut de recherche et d'histoire des textes, CNRS
	Albert Camus et la pensée de midi	B. Stora	Musée Granet	avril – juin 2013	Université d'Alger; Société des Études camusiennes; Rencontres méditerranéennes de Lourmarin; Association Mémoires de Méditerranée
	Partage des lieux saints en Méditerranée	D. Albera	Galerie d'art du Conseil Général Aix-en-provence	octobre – décembre 2013	Université Durham, Royaume-Uni; Université Foscarini, Venise, Université Saint-Joseph, Beyrouth; Bibliotheca Alexandrina, Alexandrie; Fondation Tres Culturas del Mediterraneo, Seville
	Le partage des midis. Les peintres et la Méditerranée	-	Musées du Territoire	août – novembre 2013	EHSS, Marseille; MMSH, Aix-en-Provence; Bibliothèque nationale du Royaume du Maroc; Centre Jacques Berque, Rabat, CEDES, Le Caire; IFPO, Damas
3 Des sexes ou des genres	Sexe, genres et minorités. Images et représentation du féminin autour de la méditerranée	N. Descendre	MUCEM	octobre – décembre 2013	Musée d'Orsay, Paris
4 Le partage de l'eau	Le partage de l'eau	P-H. Roche J-M. Providence	J1	Juillet – octobre 2013	Société des Eaux, Marseille; ONEP, Maroc; Société du Canal de Provence; Bibliotheca Alexandrina; IRD, Marseille; Cité des Sciences et de l'Industrie, Paris; Fondation Sigma, Tanger



Ouverture (programme 6 ; cf. p. ci-contre). «Une parade de bateaux. Chacun d'entre eux, battant l'un des Pavillons européens, sera accompagné de son bateau invité d'un pays de la Méditerranée» – Image c-ktre

1.3.D

Les grands rassemblements populaires de 2013

Sur chacun des 8 grands événements populaires qui ponctueront les saisons de l'année 2013 :

- un chef de projet ou une équipe de projet privilégiant les artistes et les équipes du territoire ont été désignés ;
- une première maquette du projet a été établie ;
- les lieux, les périodes et les partenaires de la manifestation ont été fixés

Une attention particulière a été portée à la fête d'ouverture : l'expérience des précédentes Capitales européennes enseigne en effet qu'une grande part du succès de l'année repose sur la dynamique artistique, populaire, médiatique créée ou non, réussie ou non lors de l'ouverture. Le risque de « banalisation », au fil des ans, de ces fêtes d'ouverture, conjugué à la rapide transformation des attentes et des pratiques culturelles, notamment chez les jeunes publics, est réel. Il faut, pour le réduire, faire un effort d'innovation et concevoir un projet qui puisse évoluer et s'adapter aux cours des prochaines années.

Axe1 | Thème1

Programme 6 Ouverture

Elle illustrera quelques thèmes majeurs qui seront déclinés le reste de l'année. Elle comprendra un projet central et onze « vernissages » de manifestations qui se dérouleront au cours des mois suivants.

Projet central

Il se déroulera sur la mer dans une anse ayant pour centre la digue du large, suffisamment ouverte pour accueillir du public à de nombreux endroits, de la Corniche à l'Île du Frioul, des hôtels et restaurants de bord de mer, du J4 au J1 et jusqu'à l'Estaque.

Il sera essentiellement constitué d'une parade de bateaux « lourds » qu'une mauvaise météo n'affecte pas. Ces bateaux sont ceux que l'on voit généralement de loin mais qui sont toujours présents entre Toulon et Fos où toutes les catégories sont représentées. Défileront ainsi la Navale de Toulon (porte-avions et croiseurs), des porte-containers, des paquebots, des car-ferries, des méthaniers, des pétroliers, accompagnés de remorqueurs et de bateaux-phares.

Chaque bateau, battant l'un des Pavillons européens, sera accompagné de son bateau invité d'un pays de la Méditerranée, toute la mise en scène devant être portée par deux des thèmes centraux de la candidature : « Migrations et mémoires » et « Le partage de l'eau ». La parade jouera sur la vitesse du mouvement et la mise en situation des liens symboliques entre les bateaux. La coordination générale sera confiée au

Groupe F qui a notamment produit la parade de la Coupe de l'America à Valence en 2007. Ce défilé fera par ailleurs l'objet d'un traitement sonore (commentaires, interviews, prises de sons divers, musique, etc.) que chacun pourra également suivre sur les médias locaux via téléphones portables, Podcast.

Les onze vernissages :

- « **Extérieur Jour** » (cf. p. 52)
- « **Les savoir-fêtes** » (cf. p. 44)
- « **Les Révélations** » (cf. p. 58)
- « **Mers en ligne** » (cf. p. 53)
- « **La digue du large** » (cf. p. 51)
- « **Les Apparitions, Mystères et Boules de neige** » (cf. p. 58)
- « **Mobilité et migrations en Europe et en Méditerranée** » (cf. p. 35)
- « **L'art à l'épreuve du temps** » (cf. p. 35)
- « **Navires, navigation, navigateurs** » (cf. p. 35)
- « **Les théâtres de la peste** » (cf. p. 36)
- « **Partage de mémoire Rom/ Deltas d'Europe et de Méditerranée** » (cf. p. 35)

Programme 7 La fête des autres

Elle ouvrira la saison 2 de l'année Capitale et le festival européen Via Marseille.

Marseille-Provence est un territoire de la diversité culturelle et du faire ensemble. La fête des autres s'éloigne de la vision communautariste, mais met en valeur la

singularité de chacun, et la force du collectif. Le travestissement est le ticket d'entrée. Le masque permet d'abolir âge, origine ou sexe. Ce travail de travestissement contemporain sera accompagné par des écrivains, des metteurs en scène, des costumiers professionnels. Un Grand banquet-défilé en est le centre. Une immense table dressée sur 2 km en plein centre d'une ville sert aussi de podium pour un défilé de propositions singulières d'artistes et d'habitants, interventions parlées, chantées, dansées, acrobatiques, gestuelles. Des maquilleurs, costumiers, plasticiens ou chorégraphes européens aident les participants à réussir leur minute de célébrité. Une centaine de cuisiniers prépareront sur place soupes et salades salées et sucrées préparées avec tous les ingrédients apportés par les participants eux-mêmes.

Une série d'actes artistiques instantanés et participatifs seront organisés :

- un grand Concert de public dirigé par 8 chefs d'orchestre européens et méditerranéens et utilisant des objets simples et les sons vocaux et corporels des participants. La matière sonore sera traitée en direct par des DJ et autres électroacousticiens ;
- tableaux vivants posés devant l'objectif de grands photographes, de corps, de pancartes, de lettres, d'anagrammes, de couleurs de vêtements ;
- des jeux de lumière à base de flashes d'appareils photo, chaque participant étant le pixel d'une œuvre composée ;
- un karaoké géant.

La soirée se terminera par un grand Bal des autres où les pas des danseurs seront proposés par des chorégraphes européens, la musique par des orchestres de Bal européens issus du projet Dancing Europe et des habitants du territoire.

Programme 8 Les Voiles de la mode

La filière Mode-Textile-Habillement est un atout non seulement à travers des opérateurs importants comme la Cité Euroméditerranéenne de la Mode à Marseille, la Villa Noailles à Hyères, le Musée de la Mode et l'Institut Mode Méditerranée à Marseille, mais aussi parce qu'un certain nombre d'entreprises du secteur font, sur un marché difficile, des efforts considérables pour délocaliser le moins possible leurs activités. Rendre hommage aux grands couturiers tout en mobilisant enfants et adultes sur un projet fédérateur, tels sont les objectifs des Voiles de la mode.

Un travail sur les voiles a été préféré au classique spectacle défilé, prévu pour de grandes jauges et de grands noms de la Haute Couture.

Celles des bateaux anciens ou très sophistiqués des courses d'aujourd'hui, mais aussi les voiles plus modestes des planches à voile ou des kitesurfs. Enfin, rien n'interdira de s'intéresser au voile pour ce qu'il est, tant du point de vue religieux que poétique.

Le support des voiles permet d'envisager un parrainage prestigieux sur la grand-voile signée d'un bateau célèbre, mais il permet tout aussi bien d'impliquer petits et grands dans la fabrication d'un produit complexe qui met en jeu plusieurs savoir-faire. Les ateliers se dérouleront en 2011 et 2012 et fonctionneront par couple de « signatures » Haute Couture, Créateurs et Prêt-à-Porter avec un producteur. Ainsi, on créera par exemple la voile Jil Sander du Lycée Jean Perrin de Marseille (BTS Design), mais aussi la voile Sakina M'sa de l'association des femmes d'un quartier déterminé, Christian Lacroix avec le Lycée de la Camargue...

Toutes ces pièces répondront au thème « Migrations ». En 2013, cinq événements présenteront les productions des ateliers : « vire-vire » dans le port de Marseille (régate de toutes catégories confondues), une régata de voiliers de Hyères à Martigues, une compétition de planches à voile et de kitesurfs aux Salins de Giraud, une régata de bateaux miniatures à l'Etang des Aulnes et la semaine Olympique Française de voile à Hyères.

Parmi les personnalités associées, on peut citer Christian Lacroix, Dries Van Noten, John Galiano, Alber Elbaz, Agatha Ruiz de La Prada, Yohji Yamamoto, Vivienne Westwood, Elie Saab, Jil Sander, Sakina M'sa, Giorgio Armani et de plus jeunes artistes, Gaspard Yurkivich, Romain Kremer, Julien Dossena, Sandra Backlund, Henrik Viskov, Didier Parakian...

Axe 1 | Thème 2

Programme 22 Les 100 ans de Camus

Nous célébrerons avec le plus large public populaire le centième anniversaire de la naissance d'Albert Camus. Un match de football exceptionnel sera organisé pour l'obtention d'une coupe Albert Camus 2013, unique dans l'histoire de ce sport et de la relation entre le sport et la culture.

Dès 1930, Albert Camus est dans l'équipe du Racing Universitaire d'Alger. Cette passion du jeu en équipe et sa position de gardien de but, seul et avec tous, lui convient si bien qu'elle ne le quittera jamais complètement. Il en fait lui-même l'un des points forts de sa formation et l'un de ses traits de caractère : « J'appris tout de suite qu'une balle ne vous arrivait jamais du côté où l'on croyait. Ça m'a servi dans l'existence... ». L'image de la « génération Zidane » articule le symbole de l'intégration mais Camus, sensible à cette forme de communion, avait-il imaginé que le football, au début de ce III^e millénaire, serait un phénomène de société, exacerbant des fractures et enjeux d'intérêts financiers aussi considérables ? Camus y reconnaîtrait-il sa vision salvatrice du foot ?

L'événement sera préparé dès 2011 par un programme de stages et d'ateliers créatifs dans les associations et les établissements scolaires des quartiers de Marseille-Provence et d'Alger. Les matchs auront lieu au stade Vélodrome de Marseille et à Alger. Le match au stade Vélodrome sera également l'occasion de célébrer les 20 ans de la victoire en coupe d'Europe de l'Olympique de Marseille.

Axe 1 | Thème 4

Programme 33 Les parcours de l'eau

Le thème de l'eau sera traité en 2013, notamment avec l'exposition « Le partage de l'eau », dans toutes ses dimensions politiques, historiques, scientifiques, sociales et artistiques. Cependant, il aurait été dommage de ne pas tirer parti des espaces exceptionnels du territoire pour proposer aux spectateurs des parcours leur permettant d'appréhender toutes ces dimensions, mais à travers une écriture poétique mise en scène sur le terrain même des parcours de l'eau.

Nous avons donc demandé à Ilotopie, singulière compagnie de théâtre (dirigée par Bruno Schnebelin) installée depuis bien longtemps (1979) au cœur d'un parcours d'eaux salées et douces à Port Saint Louis du Rhône, de développer ce projet.

Travaillant dans ces nouveaux usages qui fleurissent sur les rives urbaines, Ilotopie, s'est en effet évertué depuis six ans à « jouer de l'eau », sur ces scènes liquides, finalement vierges, aux carrefours des villes.

Après plusieurs années d'essais aquatiques, entre habitat lacustre, îles flottantes et mythes marins, la compagnie a montré que d'étonnantes présences émanaient des individus isolés sur l'eau et que l'on ouvrait de nouveaux champs de représentations en choisissant l'espace aquatique comme gigantesque théâtre. Avec le théâtre comme outil de travail et un peu de technologie, les acteurs d'Ilotopie sont devenus libres sur la scène liquide, piétons de l'eau et comédiens de jeux de fantômes, conducteurs de rêves ou de cauchemars, ainsi, Les oxymorons d'eau

(création 2009), Narcisse Guette et Fous de Bassin (en tournée) montrent déjà des événements aquatiques hors normes pour très large public. Mais il fallait que l'écriture de ces parcours nous apprenne à découvrir les richesses historiques et scientifiques du territoire. C'est la raison pour laquelle le projet sera développé en collaboration avec Michel Jean, fraîchement retraité de son poste de Directeur de la Société du Canal de Provence qui lui a permis de passer près de quarante années à parcourir les richesses aquatiques et hydrologiques du territoire.

Le projet se déroulera en deux temps. Plusieurs groupes de spectateurs seront convoqués en fin de journée en plusieurs endroits du territoire pour y faire, en compagnie d'Ilotopie, un parcours spectaculaire à pied ou en vélo, leur permettant de découvrir un bout d'histoire. Puis, plus tard dans la soirée, l'ensemble des spectateurs assistera au spectacle final qui se déroulera sur une partie de l'Étang de Berre. Ce spectacle sera produit en collaboration avec d'autres voisins d'Ilotopie, la célèbre compagnie de spectacles pyrotechniques Groupe F, installée non loin de Mas Thibert en Camargue. Le projet pourrait être produit une semaine complète au début du mois de septembre 2013.

Enfin, dès 2009, Ilotopie débutera la construction complexe de sa scénographie sur l'Étang de Berre, œuvre mystérieuse, complétée année après année, qui ne prendra son sens qu'en 2013. Celle-ci, visible des berges (300 000 personnes habitent au bord de l'étang) sera aussi étudiée pour être vue des passagers des avions qui décollent ou atterrissent dans l'axe des pistes de l'aéroport de Marignane.

Axe 2 | Thème 1

Programme 37 Les savoir-fêtes

L'engouement pour les fêtes populaires est indéniable. Toutefois, on assiste aujourd'hui à l'appauvrissement de ces formes festives, du fait de la dissolution des enjeux symboliques qui leur avaient donné naissance et de leur fragilité vis-à-vis des logiques de rentabilité économique en contradiction avec les modes de production originels (basés sur le don et les croyances religieuses).

Cela conduit d'une part, à la banalisation, voire à la « folklorisation » croissante des formes festives et des techniques utilisées pour les produire. Et, d'autre part, au délaissement, voire à l'abandon progressif des savoir-faire des artisans et des artistes qui, par la transmission entre les générations, ont écrit depuis des années l'un des chapitres majeurs du patrimoine culturel immatériel européen.

Ainsi, nous nous intéresserons aux techniques de création utilisées dans :

- les sculptures en papier mâché ou en carton-pâte. C'est le cas par exemple, des fallas de Valencia, des géants et dragons du Nord et de Wallonie, des corsos de carnaval à Nice, Viareggio ou Putignano, des scénographies festives utilisées dans des célébrations à ciel ouvert au Portugal...
- la lumière : architectures et scénographies éphémères utilisées dans le pourtour méditerranéen, mais aussi à Lyon, Toulouse, Helsinki, Bâle ...
- le feu et les feux d'artifice.

Le projet consiste à organiser trois ateliers : à Valencia (Espagne) pour le papier, à Putignano (Italie) pour la lumière et à Arles (France) pour le feu associant artisans, écoles d'art, écoles d'ingénieur. Ils démarreront en 2010. Et leurs premiers résultats seront présentés à partir de 2011 dans leurs villes de résidence. En 2012, un atelier sera installé à Marseille réunissant les participants des trois ateliers européens. Les créations issues de ces trois ateliers donneront matière à la production d'une parade festive mêlant la lumière, le feu et le papier, et s'achevant par un spectacle pyrotechnique et musical.

Axe 2 | Thème 2

Programme 54 L'Art prend l'air

À l'instar du concert en plein air de l'Orchestre philharmonique de Berlin au pied de la montagne Sainte-Victoire dans le cadre de la saison Cézanne en 2006 et du Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, un double programme de « Proms » (promenades concerts) itinérants et de projections de cinéma de plein air est à l'étude pour les grands sites du territoire. Quatre sites exceptionnels ont d'ores et déjà fait l'objet d'une étude de faisabilité.

Parmi les projets les plus exemplaires figurent :

Vingt lieux sur la mer

Projet élaboré par l'ensemble Musicatreize, engagé en septembre 2007 et qui se développera en biennales jusqu'en 2013, intitulé Vingt lieux sur la mer. Tous les deux ans, Musicatreize invite un ensemble français et un ensemble étranger pour donner un concert dans 20 lieux différents de Marseille et des villes associées. Le projet s'élargit au fil des années à plusieurs ensembles, à des résidences, à l'Europe et aux artistes méditerranéens. La dominante musicale du projet n'étant pas exclusive puisqu'il s'ouvre aussi au domaine littéraire et à la poésie ;

Les 100 guitares

Pièce majeure de Rhys Chatham dirigée par Jean-Marc Montera (directeur du GRIM), elle réunit, dans une cohérence exemplaire, les fonctions pédagogiques,

créatives et humaines dans une musique jubilatoire, complexe mais pourtant à la portée de presque tous niveaux. Le recrutement des musiciens, prioritairement en région Provence-Alpes-Côte d'Azur laissera néanmoins une grande place à des guitaristes de l'euméditerranée. Les concerts se dérouleront dans différents lieux « atypiques » et apportant un « plus » à l'événement musical lui-même. Par exemple : Saint Pons, le château d'Avignon, le JJ ou d'autres espaces qui ne sont pas habituellement investis pour des concerts, tels que les carrières, les parkings de supermarché, ou des espaces ruraux.

Commande à Sonic Youth

En collaboration avec le Groupe de Recherche et d'Improvisation Musicales dirigé par Jean-Marc Montera, une commande est prévue avec l'un des groupes new-yorkais déterminants de l'histoire de la musique contemporaine et rock : Sonic Youth.

L'orchestre de Jeunes de la Méditerranée

Au service du dialogue interculturel en Méditerranée, l'OJM a développé depuis près de 25 ans des relations avec plus de 1900 musiciens en formation. Pour la Capitale européenne, un projet d'ateliers de chœurs amateurs permettra de produire des œuvres originales de compositeurs particulièrement représentatifs des deux rives (Maurice Ohana et le libanais Zad Moul-taka). De plus, un projet commun d'un concert et d'une tournée est à l'étude avec Daniel Barenboïm et son West-Eastern Diwan Orchestra.

Axe 2 | Thème 4

Programme 60 La nuit des amateurs: Clôture

Ainsi que nous l'avions envisagé dans le rapport de présélection, nous voulons à la fois témoigner de la qualité et de l'ampleur exceptionnelles des pratiques artistiques amateurs sur le territoire de Marseille-Provence et présenter au plus large public les travaux accomplis dans le cadre des projets participatifs (« Tous acteurs »).

Événement de clôture de l'année 2013, sur l'ensemble du territoire et au sein de tous les établissements culturels, des expositions, concerts, projections, lectures, spectacles rendront compte des travaux accomplis de 2009 à 2013 dans les ateliers de participation citoyenne et au sein des compagnies et des ensembles d'amateurs auxquels des commandes auront été passées ou qui auront proposé des projets sur les thèmes de la candidature.



Marché central: le théâtre des cuisines (programme 9; cf. p. ci-contre) – Image c-ktre

1.3.E

Les autres programmes structurants de la candidature de 2009 à 2013

Hors le projet transversal et permanent des « Ateliers de l'Euroméditerranée », hors les festivals, expositions et rassemblements populaires, quelques programmes illustreront de manière exemplaire les thèmes retenus pour 2013 et contribueront à structurer le calendrier de l'année Capitale et à en assurer la lisibilité et l'attractivité.

Axe 1 | Thème 1

Migrations et mémoires

Programme 9 Marché central : le théâtre des cuisines

Le travail accompli depuis notre premier rapport sur le thème intitulé « Gastronomie Nord-Sud » (cf. p. 130 du dossier 2007), notamment autour des projets « Passer les plats », « Caravanes du goût » et Ateliers, nous a amené à faire évoluer le programme « Marchés de nuit » et à en faire désormais un projet structurant de la candidature. Le titre-même de ce thème s'est avéré peu pertinent, tant il est vrai qu'une mise en avant trop importante de la gastronomie aux dépens des autres enjeux (notamment ceux de la diversité ou ceux de la santé publique) ne nous permettait pas de rendre compte de la dimension du projet.

Il consistera désormais à créer quatre marchés imaginaires fonctionnant 24 heures sur 24 pendant quatre longs week-ends correspondant à l'arrivée des saisons. Ces quatre espaces seront installés sur des territoires différents de la candidature correspondant à un marché urbain, un marché maritime, un marché rural et un marché industriel. Un concours d'architectes/scénographes permettra d'en revisiter les structures et l'éclairage à chaque nouvelle édition.

Le cahier des charges de ces espaces devra prendre en compte les données suivantes du projet :

- pour chacun des quatre événements, et en fonction des saisons, l'accent sera mis sur des marchés invités. Par exemple, Londres et Riga côtoieront Tanger et Alexandrie traçant ainsi, les routes euroméditerranéennes des produits ;
- une dizaine de marchés sera invitée, permettant, à l'issue de la dernière manifestation d'avoir couvert l'ensemble de l'espace euroméditerranéen ;
- les produits en vente seront mis en espace en tenant compte de leurs seules esthétiques, ce travail sera l'œuvre de plasticiens ;
- aux espaces de vente s'ajouteront deux autres espaces, l'un destiné à l'achat et à la consommation de « street food », l'autre destiné à l'accueil de conférences/débats et de spectacles ;
- les plats à emporter seront des recettes originales, œuvres de création en atelier avec les chefs invités des pays correspondants.

Un comité de pilotage du projet sera organisé autour de quelques chefs installés sur le territoire de la candidature (Lionel Lévy, Christian Ernst, Arnaud Carton de Grammont, Reine Sammut ou Jean-Luc Rabanel), le Conservatoire des cuisines méditerranéennes et l'unité mixte de recherche « Nutrition humaine et lipides » installée à l'hôpital de la Timone.

Programme 10 **Partage de mémoire Rom.** **Les deltas d'Europe** **et de Méditerranée**

Ce projet comprend deux volets : l'un visant à assurer, à partir de la culture Rom sur le territoire de la candidature, une transmission aux jeunes générations, l'autre, complémentaire, élargissant le projet au cadre européen de la culture des deltas (par exemple, outre celui du Rhône, ceux du Nil, du Danube ou du Guadalquivir). L'ensemble sera le fruit d'une collaboration entre le Museon Arlaten, Musée départemental d'ethnographie, le Festival Les Suds à Arles et divers partenaires de Slovaquie.

Programme 11 **La cantate des rives**

Projet soutenu par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fondation euroméditerranéenne Anna Lindh, il associe le Centre de musiques traditionnelles de la Méditerranée et l'Ensemble En Chordais de Thessalonique en Grèce, le Festival Timitar d'Agadir au Maroc et le Centre des musiques arabes et méditerranéennes de Sidi Bou Said en Tunisie et la Cité de la Musique à Marseille. Il permet de développer des compositions et des projets originaux, à partir de programmes de résidences et de tournées impliquant amateurs et professionnels.

Programme 12 **Musiques Interdites**

Le Festival Musiques Interdites est issu de l'action culturelle menée par l'Association pour le Forum Culturel Autrichien au sein du Consulat Général d'Autriche à Marseille en partenariat privilégié avec le Forum Culturel Autrichien à Paris et l'Opéra Municipal de Marseille. Depuis 2004, cette action a réhabilité des œuvres musicales majeures interdites par le IIIe Reich. Le Festival Musiques Interdites se donne ainsi pour objectif de pérenniser cette action et de l'étendre à tout le champ répressif des totalitarismes, incluant une importante mission pédagogique et citoyenne. Musiques Interdites 2008 a été sélectionné, pour son partenariat établi avec le Festival de Terezin en Tchéquie, par la Commission Européenne dans le cadre de son action culturelle « Une Mémoire Européenne Active ».

Ainsi, à partir de ce réseau et des dynamiques qui se constituent autour des thèmes soulevés par ce projet, Musiques Interdites se développera jusqu'en 2013 et produira un festival de grande envergure à l'occasion de l'année Capitale.

Programme 13 **Trafic (cultures urbaines)**

Quels échos culturels, esthétiques, sociaux auront les genres hip-hop, slam, rap, beat box, bmx ou graff en 2013 ? Nul ne peut évidemment parier sur leur évolution, voire sur leur survie. Pourtant les données socio-économiques qui ont fait de Marseille depuis plus de vingt ans la capitale d'un Rap singulier, moins centré que le Rap parisien sur des spécificités de banlieue qui n'existent pas en l'état à Marseille, vont certainement demeurer. Ainsi, les aînés d'IAM, conscients que le passage aux nouvelles générations faisait partie de leur mission, ont su transmettre une idée d'un Rap toujours très politique mais véhiculant des messages plus universels et qui, de fait, s'exporte mieux et a tenu dans le temps.

Keny Arkana par exemple avait huit ans quand IAM sortait son premier album. Elle créait ses premiers morceaux à 13 ans avant que le sociologue Philippe Corcuff ne rapproche récemment ses textes altermondialistes du langage néo-zapatiste du Sous-commandant Marcos au Mexique.

À ce souci de transmission de ces artistes reconnus et toujours en évolution, Marseille peut aussi se prévaloir d'ajouter un certain nombre d'actions qui vont dans le même sens, à travers l'organisation d'ateliers dans les quartiers sensibles où le Rap reste un élément essentiel, notamment en direction des jeunes filles. Les collègues Jean-Claude Izzo et Edmond Rostand font, à ce titre, figure de pionniers en la matière.

Axe 1 | Thème 2

Valeurs et croyances

Programme 23 Festival de musique sacrée Marseille-Fès-Kosice

Sur cette base, nous parions sur un avenir de ces formes artistiques et Marseille accueillera chaque année Trafic, une semaine festivalière consacrée aux cultures urbaines. Compte tenu de la volatilité des formes en question, il ne serait guère prudent d'imaginer aujourd'hui les détails d'une programmation 2013. **C'est la raison pour laquelle nous nous associerons, dans des éditions de préfiguration dès 2010, aux deux festivals importants qui se trouvent être dans deux Capitales européennes de la culture présente et future, le Festival Hub de Liverpool et le Festival Melez de Essen.**

Ces deux manifestations, très différentes l'une de l'autre, présentent pour Marseille un complément intéressant à ses atouts en matière de musique. Ainsi, Liverpool développe un volet sportif et de culture de rue avec le Skate, le BMX et les « Battles » de danse hip-hop alors qu'Essen avec Melez (« Mélange » en Turc) rend compte d'un aspect plus sociologique en s'intéressant plus particulièrement aux aspects migrations qui nourrissent ces cultures dans les quartiers. En coproduction avec le modèle bien connu des Rencontres de La Villette à Paris, nous bâtirons entre 2010 et 2012 le concept de Trafic, manifestation annuelle et pérenne à partir de 2013.

Le Festival de musique sacrée de Marseille sera développé dans un partenariat de coproduction durable avec le Festival de Fès au Maroc et le Festival de Kosice en Slovaquie. Cette double collaboration traduira la volonté de Marseille de jouer le rôle de lien entre Europe du Nord-Est et Méditerranée. Musicatreize, l'un des meilleurs ensembles musicaux internationaux de Marseille participera à la fin de 2008 à la prochaine édition du Festival de Kosice.

Un projet commun avec le Festival de Fès est à l'étude pour l'édition 2010.

Programme 24 Spectacles en hommage à Albert Camus

L'Opéra de Marseille et le Grand Théâtre de Provence préparent la commémoration du centenaire de la naissance d'Albert Camus en 2013. Une commande à un compositeur européen sur l'une des œuvres dramatiques de Camus est prévue par l'Opéra de Marseille. Une « trilogie Camus » sera donnée dans trois grands théâtres du territoire (Centre Dramatique National de la Crieé, Grand Théâtre de Provence, Théâtre du Gymnase).

Programme 25a Les États généraux culturels méditerranéens

Les États généraux culturels méditerranéens sont organisés conjointement par la mission du Ministère des Affaires Étrangères et les institutions locales (Ville de Marseille, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Chambre de Commerce et d'Industrie). Ils sont soutenus par la Fondation Anna Lindh. Ils constituent le prolongement du processus des Ateliers culturels méditerranéens initié par la France en 2005, et qui s'est traduit par les trois rencontres de Paris (septembre 2006), de Séville (juin 2007) et d'Alexandrie (janvier 2008).

Les Etats généraux culturels méditerranéens conduisent 8 ateliers et rassemblent 200 participants provenant de l'ensemble des sociétés des pays méditerranéens et européens.

Les 8 ateliers sont les suivants :

- histoire, mémoire, patrimoine ;
- images, audiovisuel, cinéma ;
- écrits, traductions, livres, bibliothèque, presse écrite ;
- créateurs, création artistique et culturelle, mobilité des artistes et des produits culturels ;
- religions et sociétés ;
- modernisation des sociétés ;
- économie du savoir : éducation de base, systèmes éducatifs, formation professionnelle, université ;
- valeurs, identités, cultures.

Les acteurs des ateliers sont des historiens, des philosophes, des artistes, des responsables d'établissements culturels, d'ONG, des représentants d'institutions internationales agissant dans les domaines de la culture.

Les Etats généraux se réuniront à Marseille en novembre 2008. Au-delà, ils se tiendront une année sur deux à Marseille, en alternance avec une métropole de la Méditerranée.

Axe 1 | Thème 3

Des sexes ou des genres

Programme 28 Six films pour un grand projet cinématographique

Sur le thème général de la place de la femme en Méditerranée, six sujets seront traités : la paix, le travail, la violence, le secret, la féminité, les no man's land, sous forme de commandes auprès de cinéastes. L'objectif du projet cinématographique est de « fictionner » et faire émerger, avec force et sensibilité, les enjeux actuels du rôle des femmes en Méditerranée et des figures de femmes... avec une visée toute particulière sur les questions d'environnement, le contexte socio-culturel et leurs incidences sur les questions humaines (assortie d'une prescription : éviter tous les clichés qui accompagnent quasi systématiquement les problématiques féminines). Les thèmes transversaux et la part accordée par les réalisateurs aux zones incertaines entre fiction et documentaire seront privilégiés.

Deux producteurs, prêts à s'engager dans la mise en œuvre du projet, se sont associés à Marseille-Provence 2013 pour le cahier des charges, le budget et les partenaires financiers du projet et de sa diffusion.

Programme 29 Je est un(e) autre

De Pedro Almodovar en passant par Olivier Py et Ron Athey, du parcours de spectacles vivants dans la fameuse exposition du Centre Georges Pompidou « Féminin/Masculin, le sexe de l'art » en passant par le Queer Festival de Berlin, nombre d'artistes et de manifestations traitent du genre à travers le travestissement et la transsexualité.

L'ensemble de ces spectacles repose avant tout sur des artistes singuliers, rarement réunis autour d'un projet unique.

Nous nous proposons de passer des commandes à des artistes européens et méditerranéens pour créer un spectacle de numéros, sur la base du titre « Je est un(e) autre ». Music-hall, danse, chanson, théâtre, performances seront les principales disciplines concernées. Le spectacle sera coordonné par un(e) seul(e) metteur en scène mais le choix des artistes sera l'œuvre d'un collectif, comprenant notamment certains commissaires de l'exposition « Sexes, genres et minorités. Images et représentations du féminin autour de la Méditerranée ».

Axe 1 | Thème 4

Le partage de l'eau

Dans le cadre du programme 2 de ce thème qui vise à « développer la culture de l'eau » par des manifestations artistiques (cinéma, spectacle vivant, musique) Marseille-Provence s'associera à Berlin et Kosice pour présenter en 2013, une programmation musicale et favorisera la mise en place d'un festival de cinéma consacré à l'eau.

Programme 34a Musiques de l'eau

C'est en juillet 2008 que débutera à Berlin, sous l'égide de Haus der Kulturen der Welt, la première édition du nouveau Festival Wassermusik combinant concerts et réflexions sur l'eau. Avec un concert événement sur la Spree, des thématiques, notamment sur les chansons de marins, des projections de films et des rencontres, ce festival se rapproche de Music on Water prévu dès 2010 à Kosice en Slovaquie.

Avec ces deux partenaires, Marseille-Provence présentera en 2013, aux côtés de l'exposition « Le partage de l'eau », une programmation musicale consacrée à ce thème.

Programme 34b Festival Ciné'eau (Rencontres eau et cinéma)

Dans le prolongement du travail effectué depuis 2006 dans le cadre des Rencontres Internationales Eau et Cinéma annexées aux forums mondiaux de l'eau (prochaine édition à Istanbul en 2009), un festival « Eau et cinéma de la Méditerranée » sera organisé en 2010 à Marseille ; il constituera l'une des opérations-relais de la préparation des 4^e Rencontres Internationales Eau et Cinéma qui accompagneront le Forum mondial de l'eau 2012.

Axe 2 | Thème 1

L'art dans l'espace public

Programme 38 La digue du large. Une grande commande artistique au cœur de la future capitale

De la passe du Vieux Port jusqu'à l'Estaque, cette longue bande de béton et de pierres de 7 kilomètres de long, à proximité des sites majeurs de la candidature, est une œuvre unique en France, déjà une commande exceptionnelle en soi : une pièce de Land art à la française, à la frontière de l'architecture et de la sculpture. Elle constitue un élément-phare de l'identité de la ville, mais pour diverses raisons, elle est un terrain oublié, aujourd'hui inaccessible. Le projet consiste d'abord à la rendre à la promenade. Offrant des points de vue exceptionnels, sur le port et la ville d'un côté, vers le grand large de l'autre, la digue devient une plateforme majeure, capable d'accueillir des œuvres multiples. C'est le second objectif de ce projet : engager dès 2010 un programme de commandes d'œuvres pérennes ou éphémères qui constitueront la marque artistique visuelle majeure de la Capitale. Comme supports de ces commandes, on utilisera non seulement la digue mais des bateaux qui y seront amarrés partout où l'activité portuaire le permettra.

Programme 39 Monts et merveilles

Marseille-Provence 2013 lance en 2009 un programme pluriannuel de commandes artistiques sur 5 grands sites du département des Bouches-du-Rhône :

- La Saint Victoire – Roque Haute
- La Sainte Baume – Saint Pons
- Le Garlaban – Pichaury
- Les Aulnes (Camargue)
- Le château d'Avignon (Camargue)

Chaque année, jusqu'en 2013, l'un des cinq domaines départementaux fera l'objet d'une création pérenne.

Programme 40 Extérieur Jour

On connaît bien le duo des N+N Corsino qui a produit de nombreux spectacles monumentaux en utilisant principalement des compositions vidéos. Grâce à une nouvelle technologie de résille métallique enveloppante fixée sur des bâtiments ou des parois, et qui sera facilement disponible en 2013, on ne se contente plus de projeter des images sur des écrans, mais on peut recouvrir de grandes surfaces avec des mailles composées de fibres optiques ou de LED vidéo-émissoires. Ainsi, nous pourrions disposer d'un gigantesque écran de jour pouvant épouser les formes d'un immeuble ou de n'importe quelle structure.

Le projet 2013 consistera ainsi à recouvrir le mur rempart du Fort Saint Nicolas et produire des œuvres

numériques visibles 24 heures sur 24 aussi bien de la mer que du Vieux Port ou du J4.

N+N Corsino produira l'œuvre inaugurale et organisera ensuite des duos Master Class entre un artiste invité et une école d'art numérique.

Après N+N Corsino, cinq autres artistes européens majeurs auront donc des commandes. Ainsi, tous les deux mois, l'inauguration de leur œuvre fera l'objet d'un vernissage spectaculaire sur le J4 mis en musique par Marsatac. Mais ces six artistes auront également dans leur « cahier des charges » l'invitation de six écoles européennes avec lesquelles ils organiseront des master class, occasion également de former des artistes des pays de la Méditerranée encore mal lotis en la matière, à l'exception notable de Beyrouth et Tel Aviv. Les œuvres des étudiants comme celles des artistes seront ainsi montrées pendant un mois complet.

A titre d'exemples, pourraient être sollicités Olafur Eliasson ou Ann Veronica Janssens pour les artistes et Supinocom (Arles) et ZKM (Allemagne) ou Polytechnika (Gdansk) pour les écoles.

Enfin, ce dispositif pourrait être repris au-delà de 2013 ou circuler sur le territoire (voir par exemple, le projet de la Ville de Martigues sur le chenal de Caronte).

Programme 41 La fête foraine des artistes d'Europe

Aujourd'hui, de très nombreux jeunes artistes européens issus du théâtre, des arts plastiques, numériques ou visuels, inventent des installations intimistes, où le public vit une expérience singulière. Des artistes de renom comme Bruce Nauman, Cindy Sherman ou Rolf Kasteleiner ont développé tout un travail sur la figure du clown, de la difformité, de l'esprit burlesque forain et ont réussi à faire ressurgir la figure contemporaine de ces archétypes.

Nous allons donc réaliser une « fête foraine contemporaine », regroupant une quinzaine de commandes à des artistes choisis par 10 directeurs d'institutions et festivals européens. Parcours aveugles, monument sonore regroupant 1001 adaptations de la Marseillaise, caisson sensoriel, dialogue autour d'un miroir sans tain, manèges, les idées sont nombreuses. Un metteur en scène et un scénographe définiront l'espace et les règles du jeu de ce « Tivoli contemporain », entre comédiens appariteurs et jeux de piste. Ce village d'entresorts sera présenté 24 heures sur 24 pendant toute la manifestation, et sera donc visible par un grand public. Il reviendra les années suivantes, enrichi d'une à deux pièces supplémentaires, et pourra être présenté dans les grandes cités européennes.

Programme 42 Mers en ligne

S'il existe bel et bien une identité méditerranéenne forgée au cours des millénaires, celle-ci s'est tissée de façon excentrique, à la périphérie d'un grand désert bleu... Le centre humain, historique et culturel de la Méditerranée n'existe donc pas dans le monde réel, d'où la difficulté de rassembler ses représentants ailleurs que sur l'une de ses rives. L'idée est donc d'inventer ce centre et le façonner dans le monde virtuel, grâce aux technologies des réseaux multimédias à large débit. Ainsi, la Méditerranée culturelle sera à la fois à Marseille, à Beyrouth, à Tanger ou à Alexandrie... mais également, pour un temps, à Paris, Berlin, Montréal, Bratislava, Pékin ou Sydney... C'est le pari de ce projet développé par Luc Martinez, pionnier dans la production de projets en réseau et lui-même artiste multimédia.

Ce projet propose de recréer le pourtour de la Méditerranée, grâce aux technologies multimédia des réseaux haut débit. Cette reconstitution sera ainsi réalisée pour la première fois à l'échelle d'une région du monde, puis étendu de la Méditerranée à la Mer Noire et à la Mer Baltique, deux autres mers « fermées ».

Consacrée au grand public, cette installation visuelle et sonore deviendra un carrefour d'échanges à l'occasion d'événements réguliers, dans les domaines artistiques, éducatifs, scientifiques, etc.

Un dispositif multimédia en réseau

Marseille, accueillera une couronne de 12 à 16 grands écrans juxtaposés (rétro projection) entourant un ensemble de projecteurs vidéo, reliés aux ports historiques du pourtour méditerranéen par un faisceau haut débit transitant par Satellite géostationnaire. Le lien visuel entre toutes ces images vidéo sera obtenu d'un écran à l'autre par la continuité de la ligne d'horizon, captée depuis chaque port par une station multimédia sécurisée. Ponctuellement, ces écrans pourront relayer tout autre type d'événements, avant de retrouver leur fonction de paysage circulaire permanent.

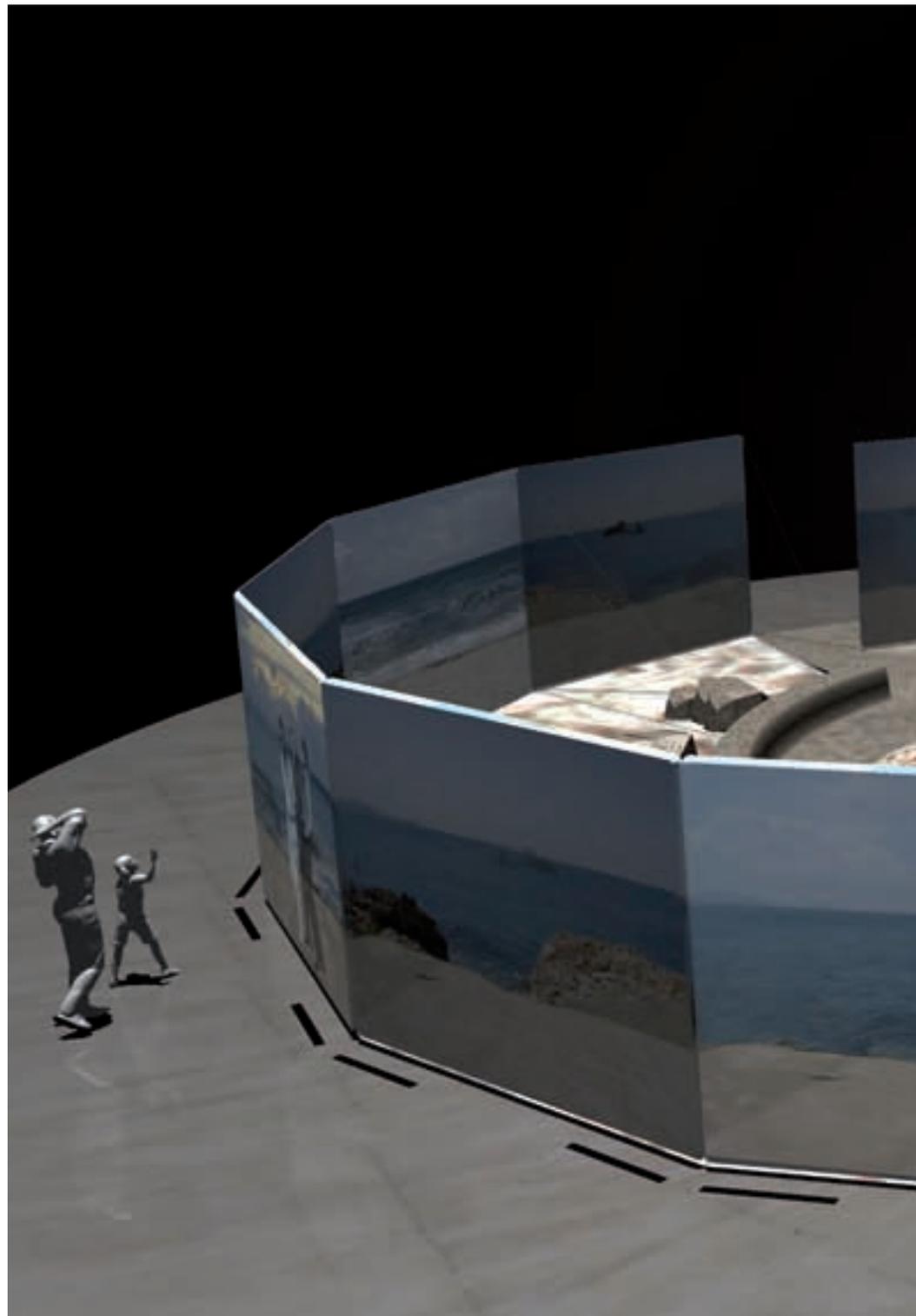
La Méditerranée sera symboliquement reconstituée par un ensemble cohérent d'images et de sons, captés et transmis en temps réel. À Marseille, le public pourra ainsi flâner autour de la « Grande Bleue », la voir et l'entendre depuis l'un des 12 pays connectés. Elle nous livrera ses lumières et ses humeurs au gré du temps, des vents et des courants.

Une île symbolique au centre de la Méditerranée

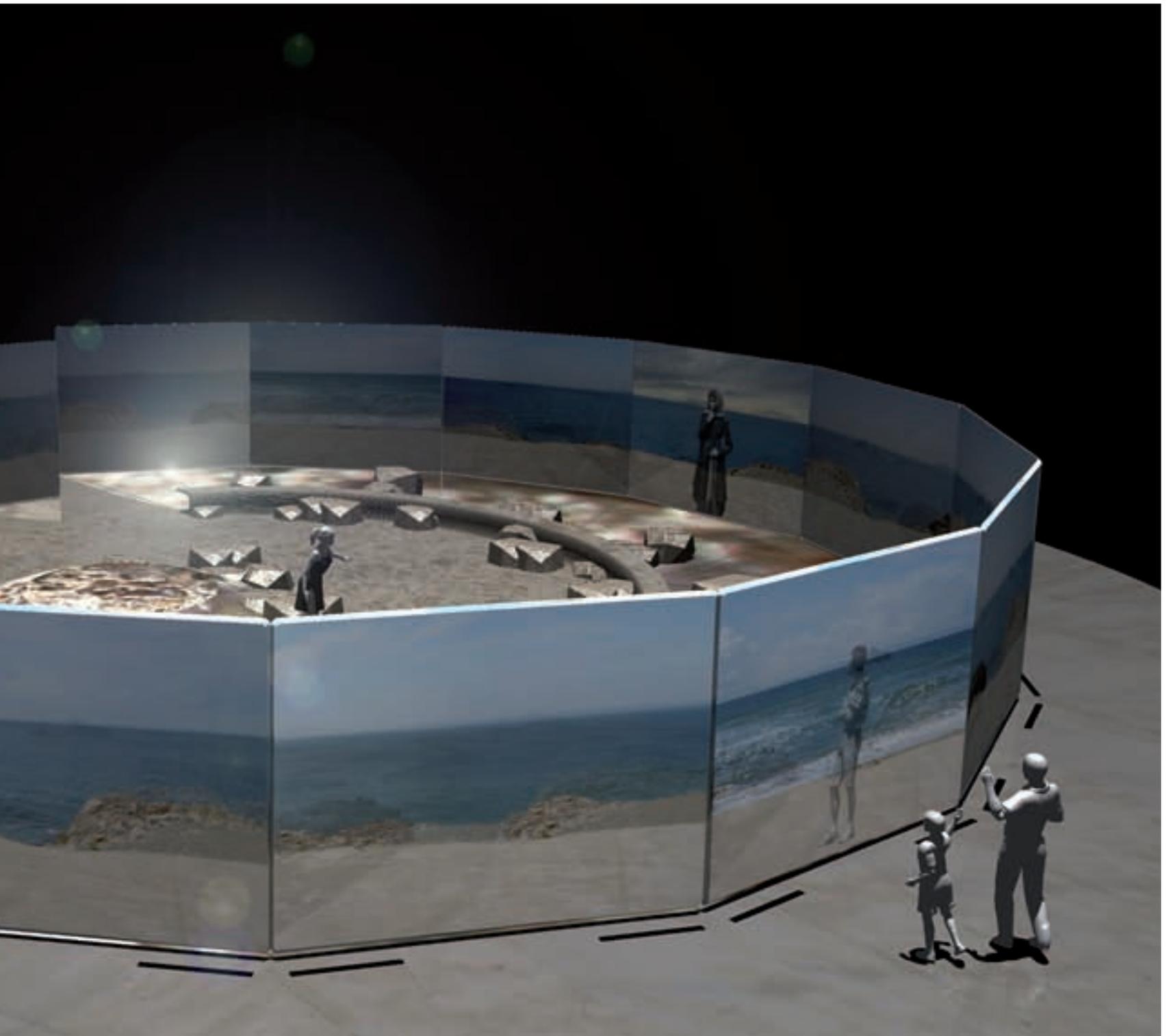
On pourra également entrer dans le cercle d'écrans, et la contempler depuis son centre. Un décor reconstituant une île imaginaire (sable, rochers, posidonies, bois flottés...) recevra le public tout en dissimulant la technologie présente. Cette position centrale sera plus propice à l'écoute de la création musicale permanente évoluant autour des auditeurs.

Cette île – véritable terre du milieu – servira également de scène pour des événements ponctuels ; concerts, conférences, émissions TV, etc. De plus, les écrans perdront leur cadre, s'insérant dans ce paysage panoramique sans rupture, à l'instar des grands panoramas du XIX^e siècle.

Ce formidable outil étendu aux autres mers pourra être mis à la disposition des nombreux projets retenus par Marseille-Provence 2013, pour l'organisation de colloques, de conférences ou tout autre événement à venir, dans les domaines scientifique, éducatif, économique, environnemental, social, etc. Les principaux thèmes présentés dans l'Axe 1 du projet de candidature « Le Partage des Midis » y trouveront naturellement leur place.



Mers en ligne (programme 42 ; cf. p. 53). « Un dispositif multimédia spectaculaire en réseau accessible 24 h sur 24. Une île symbolique en Méditerranée » – Image Luc Martinez / Medialoft



Programme 43 Banque euroméditerranéenne du miel

Plasticien et éleveur d'abeilles urbaines, Olivier Darné a trouvé avec l'abeille un médium et un moyen de prospection qui croise différents champs du langage de la création contemporaine.

De son statut de créateur d'images à celui d'éleveur d'abeilles dans l'espace public urbain, il intervient aujourd'hui dans la ville d'une façon nouvelle, en posant ses abeilles, ses installations et ses questions sur les trottoirs, interrogeant les relations entre le sauvage et l'urbain, la « bio-diversité culturelle » de l'homme et de son milieu.

En résidence à Marseille, au Théâtre du Merlan en 2008 et 2009, Olivier Darné installe sur les toits de ce centre urbain en plein quartiers nord un « Centre d'essaimage », point de départ et de ralliement de la résidence sur la cité. Centre de cartographies sensibles depuis lequel partiront durant deux ans abeilles et questions pour aller voir là-bas si nous y sommes.

Projet artistique d'essaimage euroméditerranéen, le guichet bancaire implanté ici permet de poser des abeilles là-bas et de soutenir un apiculteur dans son installation et dans son « exploitation du ciel ».

La forme artistique du projet revêtira celle d'un pollinisateur urbain posé dans l'espace public et qui rendra compte au grand public de la vie des abeilles d'ailleurs et du miel qu'elles produisent. Ce « goût des autres »

permanent fera l'objet de multiples ateliers pour tous et tendra à susciter un « goût pour l'autre ».

Le rayonnement international sera réalisé en partenariat avec Terra Madre, projet planétaire imaginé par Slow Food, dont le but est de former des réseaux entre les participants de la filière alimentaire avec, au centre, la mise en place d'une nouvelle logique agroalimentaire, plus respectueuse des hommes et de la terre.

Le projet se développera sur quatre ans, les villes choisies, pour des raisons essentiellement d'intérêt et de diversité de leur écosystème pour accueillir une Banque du miel sont : Istanbul, Berlin, Barcelone, Luxembourg, Genève, Turin, Belfast, Amsterdam, Tanger, Rotterdam, Jérusalem, Kiev et Saint-Petersbourg.

Programme 44 Jardins éphémères

Entre juin et septembre 2009, la première édition de ce festival organisé par la Ville de Marseille accueillera, tout autour du Vieux Port (des jardins du Pharo jusqu'au J4) des créations de jardins éphémères issues de 25 villes méditerranéennes. L'objectif est de rassembler des jardins qui expriment les nuances et la complexité des cultures qui composent le pourtour méditerranéen. Un appel à participation et un cahier des charges seront adressés par la direction des Parcs et Jardins aux pays méditerranéens, via différents canaux (consulaires, relations extérieures, coopération, etc.).

Programme 45 L'art en vitrine

C'est l'un des projets phares de Linz 2009, Capitale européenne de la culture et dont nous reprenons le concept en collaboration avec Linz 09 et OK (Offenes Kulturhaus).

Présenté en préfiguration en 2008 sous le titre original « Schau Rausch », il repose sur 50 commandes à 50 artistes de 50 œuvres pour 50 vitrines de magasin.

Si le rendu final a rencontré un énorme succès dans la ville, c'est surtout la méthode de production qui a donné toutes ses dimensions au projet. D'abord par le choix du couple artiste/gérant de boutique, qui a permis un réel dialogue sur l'art contemporain, complété par une véritable formation professionnelle des personnels des boutiques concernées sur l'art contemporain. Les vendeurs et les vendeuses ont ainsi été transformés en véritables médiateurs, ce qui a conduit à un tout autre rapport avec le public. C'est ensuite un catalogue très complet qui a été édité, comprenant portraits et paroles de ces personnels ainsi que rendu des transformations des boutiques. Enfin, c'est tout l'espace public qui s'est trouvé contaminé par le projet, certaines œuvres étant des spectacles « en vitrine », d'autres œuvres plus sculpturales débordant largement sur les trottoirs.

Pour Marseille-Provence, en collaboration avec notamment « Marseille Centre » association des commerçants du centre-ville et l'Association des commerçants du centre d'Aix-en-Provence, c'est 200 boutiques et

magasins que nous investirons. Un grand nombre des installations de « Schau Rausch » de Linz sera repris intégralement afin d'initier une certaine continuité entre Capitales européennes de la culture.

Programme 46 Architectures

Au chapitre 3 ci-après, sont présentés les grands chantiers d'équipements culturels pour 2013 qui ont été confiés à des architectes français et étrangers de notoriété internationale. En accompagnement de cet effort exceptionnel trois projets sont envisagés :

Un concours d'architectes sera organisé dès 2009 pour la conception de deux modèles de structures foraines destinées à l'ensemble du territoire. La première famille de structures devra remplir des fonctions utilitaires (billetterie, information du public, régie mobile...), la deuxième sera un café éphémère destiné à accueillir certaines manifestations, notamment dans le domaine musical. Pour ces deux projets, le cahier des charges spécifiera l'autonomie énergétique et des critères environnementaux.

Avec la Fondation Le Corbusier et le MoMA (Museum of Modern Art) de New York, **une exposition** consacrée à l'œuvre de Le Corbusier est mise à l'étude. Nous avons apprécié à Lisbonne l'exposition coproduite par Liverpool, Capitale 2008. Le MoMA prévoit une nouvelle rétrospective en 2012 dont Marseille-Provence serait partenaire et qu'elle pourrait accueillir en 2013.

Avec le festival « Images de ville » à Aix-en-Provence,

avec le nouveau festival Via Marseille et ses partenaires – notamment Metropolis à Copenhague – **un ensemble de rencontres et de débats** entre architectes, urbanistes, artistes sera organisé sur le thème « Comment l'art transforme l'espace public, comment l'espace public transforme l'art ? ».

Programme 47 1^{ère} Biennale Internationale des Arts du Cirque (BIAC)

En collaboration avec le Centre National des Arts du Cirque (École nationale de Châlons-en-Champagne) et le programme Jeunes Talents Cirque Europe, cette manifestation explorera les relations du cirque contemporain avec les arts plastiques, le design, le théâtre, la musique, la danse, le multimédia, sans oublier la culture scientifique ou gastronomique. Ce projet sera piloté par le Centre de Recherche Européen des Arts du Cirque (CREAC) implanté à Marseille dans l'esprit du laboratoire international décrit dans le rapport 1 (cf. p. 99).

Axe 2 | Thème 2

Promeneurs – Nomades – Territoires

Programme 55a Itinéraires, curieux

Les acteurs de la candidature ont réalisé, avec le concours de Philippe Deliau paysagiste, une mission de repérage des sites du territoire selon dix thèmes caractéristiques de son histoire et de sa géographie. La multiplicité des formes crée la diversité des sites : montagnes plongeant dans l'eau, massifs émergents, défilés étroits, vallées fertiles, plateaux calcaires, rivières torrentielles, roche à nu, pinèdes sur les hauteurs, yeuseraies en fond de vallon. La prise de site par les architectes, les industriels, les militaires et les agriculteurs a généré des structures adaptées à la pente : maisons creusées ou posées sur la pierre, hangars adossés à même la roche, fortins sur les pitons, restanques dans la colline. L'influence des sols, du climat maritime et des incendies complète ce système où il faut s'adapter au milieu : désertier ou aménager. Il y a ainsi des territoires vierges – 4000 hectares de la Côte Bleue – et une densité urbaine continue entre Marseille, Aubagne et Aix-en-Provence. La vaste plaine de la Crau, les immenses rizières de Camargue et les partènements infinis des salins sont les exceptions qui confirment la règle : quand il est possible d'utiliser le territoire, c'est jusqu'à la mer.

Les différents circuits thématiques traduisent cette diversité de paysages, en associant les facteurs identitaires témoins du passé – « de la soude au savon » – aux éléments de la vie actuelle – « les façades industrielles ». Certains itinéraires accompagnés iront chercher du côté de la science, permettant de découvrir une biodiversité inattendue dans les villes, par exemple ou des balades archéologiques insoupçonnées. Sur ce vaste territoire en bord de mer – la mer et ses îles pouvant représenter un territoire à part entière –, le choix s'est porté sur des sites étonnants, aujourd'hui pour la plupart inaccessibles au public. Beaucoup sont en mutation car les difficultés d'exploitation et d'accès ont contraint les espaces bâtis à se transformer (La Friche la Belle de Mai étant un des exemples emblématiques). Les lieux sont souvent sur les hauteurs, autrefois en dehors de la ville. Mis en scène comme belvédères sur la mer, ils pourraient devenir objet de visites curieuses, notamment dans le cadre d'ateliers spécifiques à destination des familles.

Programme 55b Les Révélations

Ce projet proposera à un large public de (re)découvrir le 1^{er} de chaque mois, à la nuit tombée, un bâtiment lié à la production industrielle ou scientifique (ITER, par exemple). Se dessinera ainsi un parcours des entreprises aux architectures emblématiques, souvent vues de loin en voiture, inaccessibles, dont les acti-

vités ne sont connues que du personnel, des clients ou des fournisseurs.

Ces « Révélations » seront mises en scène par Groupe F et d'autres artistes, notamment musiciens. L'entreprise elle-même contribuera, grâce aux différents savoir-faire de son personnel, à fabriquer le spectacle, mais également à concevoir un récit remettant en perspective l'histoire de l'entreprise et des produits qu'elle fabrique.

A l'occasion des manifestations d'inauguration, un grand bâtiment sera choisi pour inaugurer le cycle avec une jauge d'accueil importante. Enfin, chaque projet sera suivi par un photographe et un ouvrage rendant compte des douze manifestations sera édité avant Noël 2013.

Programme 55c Les Apparitions

Mystères et Boules de neige

Mis en œuvre par les plasticiens marseillais N+N Corsino, ce projet repose sur une technologie dont les développements prometteurs permettront de produire l'événement en 2013. Combinaison entre le laser et l'hologramme, cette technique permet, sur 360°, de donner l'illusion qu'un objet est enfermé dans une bulle de verre à la manière des boules de neige vendues dans les magasins de souvenirs. En 2013, cette technologie aura évolué dans ses applications en termes d'échelle et permettra d'inventer un parcours de figures holographiques dans les villes.

Jouant sur de nouvelles icônes contemporaines, les apparitions seront relayées en direct sur Google Earth où l'on pourra les découvrir de façon très nette mais aussi obtenir des informations sur ces objets à identifier avec un accès par GPS et téléphone portable. L'aspect ludique du projet reposera ainsi sur un mélange entre des parcours virtuels et réels. Projet en perpétuelle évolution, il pourrait faire l'objet d'un véritable jeu de pistes, de récits imaginaires, de légendes de fiction, la dernière apparition de l'année 2013 étant particulièrement difficile à localiser et étant la clef de toutes les énigmes.

Programme 56 Joliette-verre transit

Le CIRVA (Centre International de Recherche sur le Verre et les Arts plastiques) est une institution européenne originale. De Javier Perez (Espagne) à Giuseppe Penone (Italie), en passant par Bill Woodrow (Grande-Bretagne) et Gilles Barbier (Marseille), le CIRVA est déjà un atelier euroméditerranéen. Étant donné son savoir-faire à des propositions plus larges, y compris vers des publics amateurs, en investissant un des quartiers phares du périmètre d'Euromed, le CIRVA donnera un nouvel élan à ce laboratoire de la création contemporaine et révélera une exceptionnelle collection accumulée depuis 1986.

Programme 57 FRAC-Eurorégion

Le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Cote d'Azur développe, en partenariat avec l'association Art'ccessible plusieurs programmes pédagogiques dont la mise en place de la Galerie ambulante, camion aménagé à partir d'œuvres de sa collection et allant à la rencontre des publics, notamment dans les villages. Ce projet va devenir européen en traçant une véritable route de l'art contemporain avec la mise en œuvre de deux expositions présentées à Caraglio et à Marseille sur la base de commissaires italiens invités en France et de commissaires français invités en Italie. Projet curatorial qui pourrait s'accompagner d'une édition et d'une valorisation à la fois des structures et des artistes présents sur ce territoire transfrontalier, il a été choisi pour faire partie, à l'échelle transfrontalière des départements des Alpes de Haute-Provence, des Bouches-du-Rhône et de la Province de Cuneo en Italie du programme européen de « Projet Intégré de Territoire ».

Axe 2 | Thème 3

Mille et une nuits

Programme 59 Mille et une nuits artistiques (Appel à projet)

Ce programme est destiné à animer la vie nocturne des lieux publics de certains centres villes du territoire (interventions artistiques dans la décoration et dans l'activité culturelle des cafés historiques aux couleurs des grandes traditions d'Europe et de Méditerranée notamment).

Ces objectifs ont été exposés dans le premier rapport de candidature (p 157). Nous y annonçons le lancement d'un appel à projet et la préparation d'un cahier des charges pour cet appel. Ce cahier des charges est résumé dans les documents « Annexe » ci-après. Les critères de sélection recoupent les thèmes de la candidature.

Axe 1 | Thème 4

Tous acteurs

Programme 61 Nouveaux commanditaires

Selon les principes exposés dans le premier rapport (cf. p. 165). – proposer à chaque citoyen, seul ou associé à d'autres, de prendre l'initiative d'une commande d'œuvre d'art en réponse à une exigence définie – nous avons établi dans cette seconde phase de sélection :

- le texte de l'appel à projet ;
- le formulaire pour les participants ;
- la méthode de lancement de l'appel, de choix des propositions, de mise en œuvre de leur réalisation.

Ces textes sont placés en annexe.

A titre expérimental, une première série de commande a été lancée dès 2007, notamment au collège Jean Jaurès de La Ciotat, pour la place François Moisson à Marseille, pour la Fondation Hôpital Saint Joseph à Marseille, pour le centre hospitalier de Valvert à Marseille.

Programme 67 **Cuisines euroméditerranéennes**

Outre les projets mentionnés dans le Rapport 1 (cf. p. 131) et le projet majeur « Marché central: le théâtre des cuisines » (cf. p. 47), un collectif de cuisiniers plus particulièrement intéressés par les problèmes agroalimentaires et de santé publique mettra en œuvre des ateliers euroméditerranéens dans les cantines des lycées et des collèges de la Région, à l'image de ce qui se fait déjà au Lycée de l'Empéri de Salon-de-Provence. Par ailleurs, le Lycée Technique Hôtelier de Bonneveine Marseille qui fait partie de l'association AEHT (Association Européenne des écoles d'Hôtellerie et de Tourisme) développe deux projets dans des configurations similaires: Les Noël's d'Europe et « L'Europe ».

Enfin, le projet **Piknik-kit** développé par Stephan Muntaner complétera ce dispositif pour le grand public.

Les autres programmes

Programme 60 **La nuit des amateurs**

Programme 62 **Projets artistiques à l'école, au collège, au lycée**

Programme 63 **Jeunesse en action**

Programme 64 **« Quartiers lumière », Projets en milieux associatifs**

Programme 65 **Tous chercheurs**

Programme 66 **Football-Calcio-Futbol-Kourat Qadam**

Programme 68 **A quoi tu joues ?**

Programme 69 **Rencontres et colloques**

Les autres programmes, tels qu'ils ont été présentés dans le premier rapport, ont été lancés pour engager, sans attendre la sélection finale, la participation des citoyens aux thèmes et aux manifestations du projet de candidature. Les établissements scolaires, les associations et les projets que nous avons sélectionnés en 2008 sont présentés au chapitre 4 ci-après (« Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ? Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ? »).

En plus des projets évoqués ci-dessus, qui structurent chacun des thèmes de la candidature, trois programmes européens, transversaux par rapport à ces thèmes se poursuivent ou s'engagent en 2008 dans la perspective d'un développement jusqu'en 2013 :

Collaboration annuelle avec la Slovaquie et réalisation d'une « Saison slovaque » au premier trimestre 2013
(voir chap. 2 et Annexe/programme 70).

« Cities on the Edge », programme européen initié par Liverpool, Capitale européenne de la culture en 2008, dont Marseille sera tête de réseau en 2009 (voir Annexe/programme 71a).

« SEAS », élargissement à la Méditerranée et à Marseille du programme européen de coopération entre la Mer du Nord et la Mer Noire à travers les villes portuaires (voir chap. 2 et Annexe/programme 71b).

Chapitre 1

**Comment le projet
a-t-il été précisé
et structuré depuis
la présélection ?**

1.4

Le travail sur le calendrier de 2013

SAISON 1

SAISON 2

SAISON 3

SAISON 4

Ateliers de l'Euroméditerranée

Temps fort 1

Ouverture

Mobilité et migrations en Europe et en Méditerranée

Partage de mémoire Rom

Navires, navigation, navigateurs

L'art à l'épreuve du temps

Les théâtres de la peste

Saison slovaque

Partage de mémoire Rom. Les deltas d'Europe et de Méditerranée

Trafic
Babel Med

Biennale Internationale des Arts du Cirque

Marché central 1

Temps fort 2

Fête des autres

Athènes, Cordoue, Jérusalem

Partage des lieux saints en Méditerranée

Albert Camus et la pensée de midi

Via Marseille

Festival de musique sacrée

Fid Lab

Marché central 2

Temps fort 3

Parcours de l'eau

Le partage de l'eau

Le partage des midis. Les peintres et la Méditerranée

Fête foraine des artistes d'Europe

Les savoir-fêtes

Marsatac

Anniversaire Camus

Marché central 3

Temps fort 4

Les voiles de la mode

Sexes, genres et minorités. Images et représentations du féminin autour de la Méditerranée

Fiesta des suds

InterMed jeunesse

InterMed

Marché central 4

La nuit des amateurs : Clôture

FESTIVALS D'ÉTÉ EXISTANTS

- Festival de Marseille
- Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles
- Festival International d'Art Lyrique (Aix-en-Provence)
- Festival de La Roque d'Anthéron
- Festival de jazz des 5 continents (Marseille)
- Festival International du Documentaire (Marseille)

L'art prend l'air : Vingt lieux sur la mer - les 100 guitares - Commande à Sonic Youth - Orchestre des Jeunes de la Méditerranée

Parcours : Itinéraires, curieux - Révélation - Apparitions

La digue du large - Monts et merveilles - Extérieur jour - L'Art en vitrine

Mers en ligne

Mille et une nuits

Nouveaux commanditaires

Colloques et rencontres

Projets participatifs dans les associations, les écoles, les établissements culturels, les entreprises

Le calendrier de l'année 2013 a été construit en 4 saisons.

Chaque saison est ouverte par un ensemble de manifestations conjuguées afin de créer un fort effet d'attraction nationale et internationale :

- un événement artistique populaire et festif;
- l'ouverture simultanée de deux à trois expositions nouvelles;
- l'ouverture d'un ou plusieurs festivals marquants.

-  Fêtes d'ouverture des saisons
-  Expositions
-  Autres programmes structurants
-  Festivals d'été existants



Les voiles de la mode (programme 8 ; cf. p. 42/43). «Voiles de bateaux anciens, planches à voiles ou kitesurfs signées par des créateurs de la Haute Couture pour des régates au grand large» – Image c-utre



Partage de mémoire Rom. Les deltas d'Europe et de Méditerranée (programme 10; cf. p. 48) – Photos Olivier Dubuquoy





Les savoir-fêtes (programme 37 ; cf. p. 44). « Sculptures en papier mâché ou en carton-pâte, lumière, feu et feux d'artifice seront l'objet d'ateliers pour la production d'une parade festive » – Photos Fratelli Faniulo Illuminazioni, vers 1946



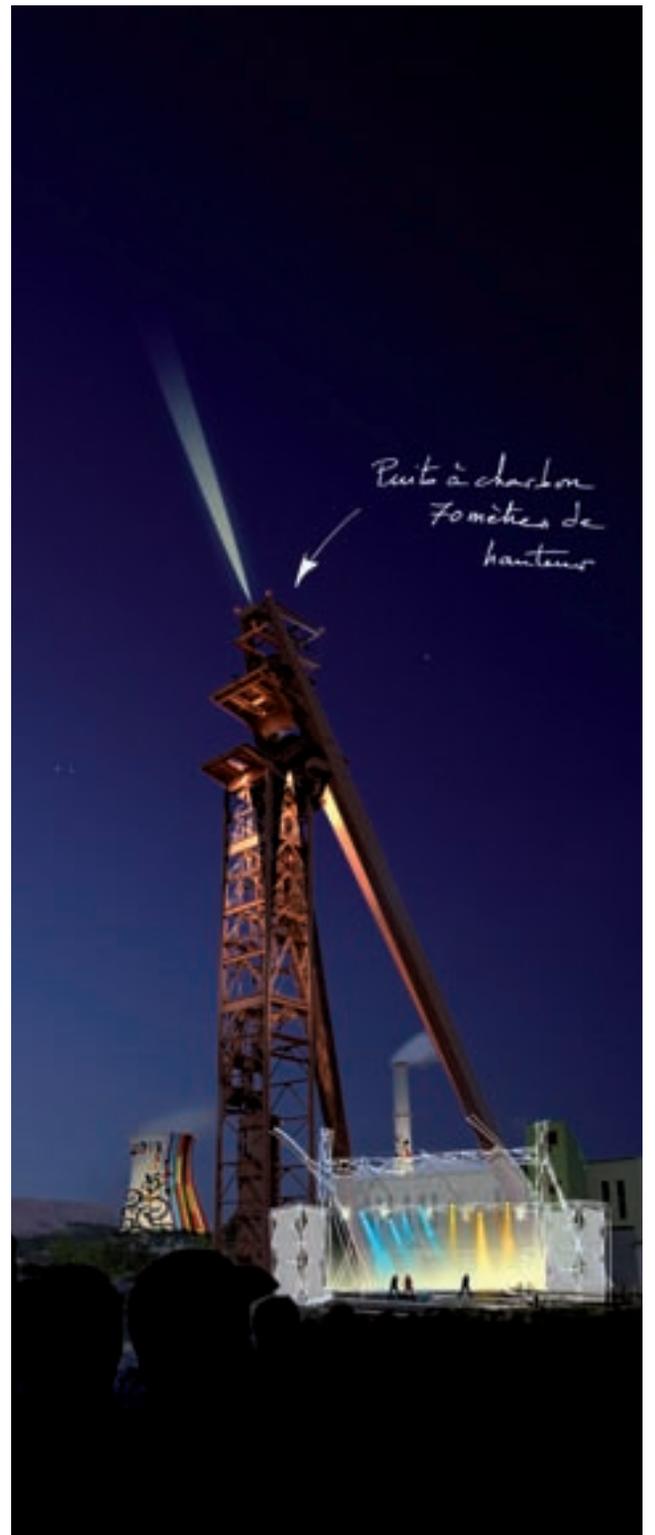


Extérieur Jour (programme 40 ; cf. p. 52). « Nouvelle technique de maille, composée de LED vidéo-émissives, composant un écran gigantesque visible à la lumière du jour. Nouvelle technologie mise à disposition d'artistes européens et méditerranéens » – Image N+N Corsino





L'Art prend l'air (programme 54; cf. p. 44). « Un double programme de « Proms » (promenades concerts) itinérants et de projections de cinéma de plein air pour les grands sites du territoire » – Images Félix Lefebvre





Les Révélations (programme 55b ; cf. p. 58). « Mise en lumière des paysages industriels mythiques du territoire » – Photo Jean-Claude Carbonne



Les Apparitions. Mystères et Boules de neige (programme 55c; cf. p. 58) « Combinaison entre le laser et l'hologramme, afin de donner l'illusion qu'un objet est enfermé dans une bulle de verre à la manière des boules de neige vendues dans les magasins de souvenirs » – Image N+N Corsino

- 
- 78 **2.1** Le projet s'inscrit dans la politique européenne et méditerranéenne de l'Union
- 84 **2.2** Le projet mobilise acteurs et citoyens sur les enjeux et sur les collaborations d'Europe et de Méditerranée
- 86 **2.3** Le projet développe des partenariats euroméditerranéens et s'inscrit dans les réseaux d'échanges existants
- 96 **2.4** Les temps forts, les programmes structurants et certains nouveaux équipements sont à vocation européenne et méditerranéenne et représentent des investissements majeurs durables
- 98 **2.5** L'agenda européen de Marseille-Provence en 2008

Chapitre 2

Comment le projet sert-il l'Europe de la culture ?

Chapitre 2

**Comment le projet
sert-il l'Europe
de la culture ?**

2.1

Le projet s'inscrit dans la politique européenne et méditerranéenne de l'Union

Trois délégations successives des dirigeants de la candidature, des acteurs économiques, des élus du territoire se sont rendu à Bruxelles où elles ont rencontré les membres de la Commission et du Parlement en charge des politiques culturelles et euroméditerranéennes de l'Union afin de recueillir les informations et les recommandations relatives aux priorités et aux dispositifs arrêtés en la matière pour la période 2007-2013.

Des responsables de la Direction Générale RELEX ont été reçus à Marseille afin de présenter les politiques et programmes mis en œuvre sur cette période.

C'est dans le cadre de ces mesures que le projet de Marseille-Provence 2013 a été construit.

Le concept du projet, les cinq objectifs auxquels il répond, les réalisations concrètes qui ont commencé à être engagées pour son application, ont pour vocation de soutenir durablement la coopération entre l'Union Européenne, les pays et les acteurs culturels de l'espace méditerranéen. Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » sont créés progressivement et durablement à partir de 2008. Ils servent de support et fédèrent l'ensemble des programmes de la candidature (cf. chap.1 ci-dessus).

2.1.A

Le projet s'inscrit dans le processus de Barcelone de 1995

Le troisième volet du processus de Barcelone vise le rapprochement entre les peuples par le biais d'un partenariat social, culturel et humain destiné à encourager la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles. L'une des grandes nouveautés de ce processus est de considérer la culture comme pilier essentiel de la coopération euroméditerranéenne.

Mettre en place des actions avec les acteurs culturels et les artistes, c'est soutenir l'émergence et le renforcement de sociétés civiles fortes dans les pays du Sud, ferments de la démocratie, de la liberté d'expression, de la laïcité. Les communautés artistiques sont les moteurs du mouvement des sociétés.

Promouvoir le dialogue interculturel, c'est aussi soutenir la modernisation des représentations culturelles et sociales de part et d'autre de la Méditerranée, de la perception que les sociétés ont d'elles-mêmes et de leurs voisins. Les questions de formation et de transmission sont au cœur de cette ambition. La Méditerranée regorge de pratiques artistiques ances-

trales à préserver et à transmettre et de créations contemporaines fécondes qui ne demandent qu'à augmenter leur diffusion.

À cet égard, nos interlocuteurs de Bruxelles ont mis l'accent sur trois enseignements tirés des premières années de mise en œuvre du processus de Barcelone :

- Jusqu'à présent les fonds européens destinés à cette politique ne peuvent être accordés à des collectivités locales, freinant ainsi les initiatives de collaborations entre elles, réduisant le nombre de projets concrets (« beaucoup d'études, peu de réalisations » nous a-t-on dit).
- La lenteur et la lourdeur des procédures bilatérales ont été, à juste titre critiquées et il est souhaitable désormais que les élus des métropoles et des villes deviennent des acteurs plus importants du développement, et notamment du développement culturel. Le colloque de Liverpool des 1^{er}, 2 et 3 mai 2008, consacré à « La ville interculturelle », a clairement dégagé les rôles spécifiques des collectivités territoriales dans la production de projets novateurs, d'expériences reproductibles en matière de promotion et de gestion de l'interculturalisme (« in making the mixing happen »).
- L'association des sociétés civiles à la réalisation des objectifs et des projets doit être mieux encouragée¹.

Le projet de Marseille-Provence 2013 privilégie :

- le dialogue interculturel ;
- le soutien aux sociétés civiles à travers l'accueil, la transmission, la production d'artistes et de créateurs en toutes disciplines ;
- la coopération directe des collectivités locales du territoire avec ses homologues des pays méditerranéens ou leurs institutions culturelles ;
- les ateliers selon la méthode du « cloistering » rapprochant les acteurs culturels, scientifiques, associatifs et industriels.
- Il s'efforce ainsi de contribuer à la mise en œuvre des objectifs de Barcelone dans les domaines les moins développés et en mobilisant des moyens durables d'une ampleur significative (200 à 250 créateurs européens et méditerranéens accueillis chaque année, au sein des « Ateliers de l'Euroméditerranée » ; des manifestations euroméditerranéennes pérennes tels le Festival InterMed et sa section InterMed Jeunesse, le Festival Via Marseille, etc.).

¹ Ces observations sont précisées dans la récente communication de la Commission au Parlement et au Conseil (20/05/08) sur le « processus de Barcelone : Union pour la Méditerranée »

L'ensemble du projet répond à la triple volonté de promouvoir le dialogue interculturel Nord-Sud, de favoriser la mobilité des artistes, de soutenir la circulation de leurs œuvres.

2.1.B

Le projet s'inscrit dans les priorités du « Programme culture 2007-2013 » de l'Union

Par son concept même, les « Ateliers de l'Euroméditerranée » et sa mise en œuvre au travers des thèmes de l'axe 1 du projet « Le partage des midis » :

- « Migrations et mémoires »,
- « Valeurs et croyances »,
- « Des sexes ou des genres »,

ainsi que par le traitement des thèmes de l'axe 2 du projet « La cité radieuse » et les commandes correspondantes confiées à des artistes d'Europe et de Méditerranée, **l'ensemble du projet répond à la triple volonté de promouvoir le dialogue interculturel Nord-Sud, de favoriser la mobilité des artistes, de soutenir la circulation de leurs œuvres.**

2.1.C

Le projet s'inscrit dans certains programmes européens spécifiques et mobilise les fonds correspondants

Grâce à la présence à Marseille d'une antenne de la Commission et du Parlement européens, l'ensemble des programmes de financements envisageables, structurels ou spécifiques, a pu être étudié. La recherche de partenaires pour nos projets a ainsi pu prendre en compte très en amont ces données.

Par ailleurs, les acteurs du territoire sont déjà très présents dans un certain nombre de programmes. Un exemple : le territoire est pilote de la mise en œuvre du programme d'actions communautaires « Jeunesse 2000-2006 » reconduit par la décision du Parlement et du Conseil de novembre 2006 avec « Jeunesse en action 2007-2013 ».

En 2007, une vingtaine de partenaires de dix pays européens et de quatre pays de la Méditerranée a été réunie à Marseille afin de préparer de futures collaborations autour des équipements culturels de leurs politiques et stratégies envers les jeunes. L'accueil et l'envoi de volontaires, à partir et au sein d'équipements culturels des territoires mobilisés pour travailler en commun, ont été entrepris.

L'équipe de Marseille-Provence 2013 a participé à ce séminaire.

Dès le deuxième semestre 2008, sous présidence française de l'Union Européenne, un temps fort aura lieu à Marseille pour démultiplier l'action et élargir le partenariat, sous forme d'un forum, « bourse du volontariat culturel » dans l'espace euroméditerranéen.

Forts de l'expérience ainsi engagée, nous envisagerons, pour l'année de Capitale européenne de la culture, l'accueil collectif de volontaires pouvant concerner jusqu'à cent jeunes de l'espace euroméditerranéen, de dix-huit à trente ans. Ces jeunes volontaires seront acteurs de l'événement.

Programme européen « Jeunesse en action »

Quelques exemples : 2007 – 2008

À Marseille, 50 jeunes originaires de 8 pays (Slovaquie, République Tchèque, Portugal, Grèce, Espagne, Pologne, Lettonie et France) ont réalisé une exposition sur le 50^e anniversaire du traité de Rome avec **l'Association pour la Promotion et la Défense de l'Animation pour tous (APDA)**.

À Aix-en-Provence, « Roule ma poule », organisé par **Pistes Solidaires** réunissait valides et non valides français, italiens, slovènes, estoniens et slovaques afin d'apprendre à mieux vivre ensemble.

À Aix-en-Provence encore, le Forum d'été organisé par le **Parlement Européen des Jeunes-PACA (PEJ-PACA)** a rassemblé près de 200 jeunes participants venus de toute l'Europe. Ensemble, ils ont débattu de l'avenir de l'Europe.

Échanges entre **Vitrolles et Krakowice** (Pologne) organisé par **l'Association européenne du Pays d'Aix et du Bassin minier** : 20 jeunes polonais (lycée hôtelier de Krakowice) sont venus pendant 15 jours à Marseille et ses environs pour découvrir l'établissement partenaire (lycée de Vitrolles). Les jeunes de Vitrolles sont, quant à eux, partis en Pologne, 10 jours en avril 2008. Ils ont visité la région de Krakowice et ont consacré une journée à la visite d'Auschwitz.



Michelangelo Pistoletto, *Love Difference, Mar Mediterraneo*, 2003 - 2005. Dépôt du Fonds national d'art contemporain, ministère de la Culture et de la Communication, Paris au [mac] musée d'art contemporain Marseille – Photo : Vincent Ecochard

2.2

**Le projet mobilise
acteurs et citoyens
sur les enjeux et
sur les collaborations
d'Europe et
de Méditerranée**

Ainsi qu'on l'expose dans le chapitre 1 ci-dessus et dans le chapitre 4 ci-après :

Les institutions et les manifestations culturelles du territoire développent des coopérations euroméditerranéennes dans la perspective de l'année 2013

Les rendez-vous annuels majeurs tels que : les Rencontres Internationales de la Photographie et Les Suds à Arles, le Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence et le Festival international de piano de La Roque d'Anthéron, le Festival de Marseille, la Fiesta des Suds et Marsatac à Marseille, ont d'ores et déjà programmé pour 2008 et les années suivantes des œuvres, des résidences, des ateliers, des commandes, des partenariats euroméditerranéens liés au projet de candidature. Les opéras, les grands théâtres, les musées ont fait de même.

Des projets participatifs destinés aux citoyens développent des thématiques et des échanges euroméditerranéens

Ceux-ci sont présentés au chapitre 4 et dans le document « annexe ». On rappelle seulement les exemples suivants :

Les rendez-vous annuels majeurs ont d'ores et déjà programmé pour 2008 et les années suivantes des œuvres, des résidences, des ateliers, des commandes, des partenariats euroméditerranéens liés au projet de candidature.

Class Eurock avec l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le réseau européen « Cities on the Edge ».

ADDAP : des jeunes participent à la réhabilitation d'une maison des associations au Maroc.

ARTECO : stages de musiciens amateurs du pourtour méditerranéen (Italie, Liban, Tunisie).

Les voies du chant : résidences croisées d'adolescents de Thessalonique, Marseille, Riga.

Lieux Fictifs : ateliers cinématographiques dans les prisons de Marseille, Barcelone, Oslo, Wuppertal et Milan.

Théâtre de la Mer : ateliers croisés sur les mémoires de l'immigration avec Amsterdam, Tétouan, Marseille.

« Autobiographies » : ateliers croisés d'écriture avec des établissements scolaires de Hongrie, Italie, Grèce, Allemagne et Maroc.

Ateliers pédagogiques « Méditerranée » pour les élèves des classes de 4^e à la terminale.

« Mon école, mon quartier, ma ville » : ateliers scolaires croisés avec des établissements du Maroc.

2.3

**Le projet développe
des partenariats
euroméditerranéens
et s'inscrit dans
les réseaux d'échanges
existants**

2.3.A

Avec la Slovaquie

Le programme de coopération pluriannuel 2007-2013 de Marseille avec la Slovaquie, présenté dans le rapport de présélection, a été précisé et adapté en tenant compte des nouvelles missions conduites dans les villes candidates slovaques et des échanges avec leurs acteurs (trois ont été réalisés en 2007, trois en 2008). Les thèmes liés aux migrations, aux mémoires, au dialogue interculturel, à l'art dans l'espace public, présentés par Marseille à ses interlocuteurs slovaques ont reçu de leur part un écho très positif.

C'est ainsi que les développements suivants ont été apportés aux projets initiaux :

La culture des Roms, son enseignement et sa diffusion en Slovaquie sont plus riches que nous l'avions imaginé. C'est pourquoi nous avons développé, dans le projet de candidature, **une exposition itinérante « Roms »** produite par le musée ethnographique Arlaten à Arles en collaboration avec diverses institutions nationales slovaques et les quatre villes finalistes en Slovaquie. Avec elles, un projet de manifestations pluridisciplinaires (musique, danse, cirque, cinéma, littérature) intitulé « Partage de mémoire Rom – Les deltas d'Europe et de Méditerranée » a été inscrit dans le projet de Marseille-Provence 2013.

Les spectacles et les interventions dans les espaces publics, un des points forts du projet marseillais, ont été reçus en Slovaquie avec un très grand intérêt. Trois des quatre villes slovaques en compétition pour le titre de Capitale désirent accueillir des spectacles marseillais dès 2008 et nous leur avons soumis quatre propositions détaillées.

L'art lié aux nouvelles technologies : à l'initiative du RIAM, réseau international de lieux culturels alternatifs (basé à Marseille) qui s'intéresse particulièrement à « l'art digital », nous avons découvert en Slovaquie un foisonnement de créativité dans ce domaine. RIAM accueillera un ensemble musical et

vidéaste slovaque dès cette année, puis en invitera un second à son festival de 2009. Et, avec RIAM nous négocions des partenariats slovaques pour le projet de réseau « Art et nouveaux médias » à soumettre à la Commission Européenne.

La diffusion de l'art et de la culture auprès des enfants et des adolescents : malgré tous ses abus, le régime communiste de l'ex-Tchécoslovaquie a eu des aspects positifs dans ce domaine. Cette politique n'a pas été atteinte par les changements. Marseille-Provence 2013 élargira son projet InterMed Jeunesse, prévu avec Barcelone et Berlin à un troisième partenaire en Slovaquie (Bratislava et la ville candidate qui sera retenue).

Un programme spécifique, « Artistes sans mer » à travers lequel nous offrirons à des artistes slovaques, de 2010 à 2013, un « morceau du littoral » du territoire de la candidature pour qu'ils y créent une œuvre liée à leur vision de la mer. Nous reprenons l'idée de ce projet à la candidature de Nice et à son équipe dont les membres seront conviés à sa mise en œuvre. Une collaboration plus large sur le thème des « arts du rivage » est par ailleurs à l'étude avec la Ville de Nice.

Rappel des échanges artistiques réalisés avec la Slovaquie en 2007

Les Couleurs Francophones du Danube : collaboration linguistique et artistique entre un lycée de la capitale slovaque et l'association marseillaise Orange Bleue qui a construit là-bas un bateau et a entrepris avec les élèves un extraordinaire voyage, avec de nombreuses manifestations artistiques (avril – septembre).

Invitation du groupe Slovaque Longital dans le cadre du festival marseillais d'avant-garde musicale Mimi (juillet).

Rencontre entre professionnels et représentants institutionnels européens organisée par Lieux Publics – Centre National de Création des Arts de la Rue et IN SITU, réseau européen de création artistique pour l'espace public. De Slovaquie, ils ont invité trois professionnels : Tatiana Masnikova (qui fait partie de l'équipe 2013 de Kosice) directrice de Actores, Festival de théâtre contemporain de la ville de Roznava, Jozef Juhasz, directeur du Festival Performances de Nove Zamky, Ondrej Spisak, metteur en scène du Teatro Tatro qui participe à l'organisation du Festival International de Théâtre de Nitra – également en compétition pour le titre de Capitale – (septembre).

L'Odyssée du Danube : l'Institut International du Théâtre Méditerranéen et le Théâtre Toursky de Marseille ont organisé une croisière durant laquelle étaient programmés spectacles, concerts, ateliers de théâtre et débats avec les artistes de chaque ville escale. Une centaine de responsables culturels et artistes ont fait le voyage et ont ainsi pu découvrir Giurgiu, Ruse, Turnu-Severin, Belgrade, Budapest, Bratislava et Vienne (septembre).

Échanges artistiques réalisés avec la Slovaquie en 2008

À Marseille

Programmation de Longital : nouvelle aventure sonore pour le groupe musical qui est revenu à Marseille pour jouer au Balthazar (17 avril).

V4 : l'exposition, conçue par l'ex-Ministre de la Culture slovaque Ladislav Snopko, présente les régions administratives de quatre pays d'Europe centrale, réunis par l'accord de Visegrad : la Slovaquie, la Hongrie, la République Tchèque et la Pologne. Elle est organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille dans le cadre prestigieux de l'ancienne Bourse. Cette exposition sera inaugurée en présence de son Excellence l'Ambassadeur de Slovaquie qui prononcera une conférence sur l'économie du pays (18 août – 18 septembre).

Des conférences compléteront cette exposition : *Régionalisation-futur de l'Europe* et politique culturelle slovaque par Monsieur Snopko.

Les arts plastiques derrière le Rideau de fer ainsi que *La renaissance actuelle du mécénat en Slovaquie* par Madame Bartosova, ex-directrice du Musée National Slovaque, actuellement responsable du fonds artistique de la première société d'investissement slovaque.

Les Chaises: le Théâtre National Slovaque présentera au Théâtre Torsky une interprétation exceptionnelle de ce grand classique d'Eugène Ionesco (première en France le 21 octobre).

Concert de musique classique et contemporaine de l'Europe centrale par le prestigieux orchestre Capella Istropolitana de Bratislava. Ce concert sera donné dans un lieu récemment rénové à Marseille, la Station Alexandre (novembre).

Trois regards slovaques

1. Dans le cadre de ce projet d'exposition photographique, venue à Marseille de la jeune photographe slovaque, Daniela Hanzelova (juin).
2. L'Homme effacé/Vymazany muz, œuvre franco-slovaque réunira l'écrivain François Soulage et la photographe Tereza Golasova. À l'occasion de l'inauguration de cette exposition, Tereza Golasova restera à Marseille pendant une semaine pour photographier la ville. Ce sera une deuxième pierre apportée au projet « Trois regards slovaques » (octobre – novembre).
3. Le photographe Tibor Huszar, internationalement reconnu et très populaire en Slovaquie, viendra à son tour découvrir Marseille.

En 2009 leurs images offriront au public de Marseille, d'Arles, de Kosice et sans doute aussi de Paris, trois regards slovaques sur Marseille (novembre).

En Slovaquie

Représentations de la compagnie marseillaise Migrateurs/Transatlantique dans un ou plusieurs festivals de théâtre, danse et musique de Nitra, Martin, Kosice et/ou au Festival Gag 0'08 de Kremnica (août – septembre).

L'ensemble Musicatreize de Marseille est invité au Festival de Musique Sacrée de Kosice avec un programme, composé en grande partie des œuvres de compositeurs français du XX^e siècle. Ce sera une première dans le cadre de ce festival, consacré jusqu'à présent à la musique classique (novembre).

2.3.B

Avec les réseaux européens et méditerranéens

Avec le réseau Cities on the Edge (Liverpool – Marseille – Naples – Istanbul – Gdansk – Brême)

Marseille-Provence apporte son concours à l'ensemble de la démarche du réseau Cities on the Edge et des projets qui y sont développés. Elle en sera tête de réseau en 2009. Parmi ces projets, Marseille-Provence a choisi de soutenir plus particulièrement, dès cette année, ceux qui sont les plus proches de ses thèmes fondamentaux et notamment ceux qui prônent, sans ordre de priorité, les vertus d'intégration ou la prise en considération de publics oubliés, l'affirmation de la notion de citoyenneté européenne ou la participation la plus active des jeunes et des couches populaires.

Le projet On the Edge of passion donne lieu à la réalisation d'un film documentaire traitant de « l'aficion » pour le football au sein de familles de supporters ainsi que des rapports intra-familiaux entre supporters de clubs rivaux d'une même ville ; à Liverpool entre les Reds et les Blues ; à Istanbul entre Besiktas, Galatasaray ou Fenerbahce. Par ailleurs, la réalisation de ce film permettra

d'organiser des résidences croisées de supporters entre clubs de différentes villes et de témoigner de ces échanges. La première de ce documentaire réalisé par Thierry Aguilera, cinéaste marseillais, est prévue en octobre 2008.

Streetwaves – Music on the Edge consiste en un tremplin musical dans les villes du réseau qui se conclura à Liverpool. Un tremplin rock est organisé localement par Class Eurock dans l'ensemble des lycées de la région de Marseille-Provence. Les cinq derniers groupes en lice à Liverpool y seront accueillis au même titre que des groupes allemands ou italiens. Le groupe français lauréat se produira au Matthew Street Festival à Liverpool en août 2008.

«**Sur le front de mer, Culture, Patrimoine et régénérations des villes portuaires**», cette conférence organisée par Liverpool accueillera l'intervention de l'architecte marseillais, René Borruey.

Coming and going, traite de la mobilité des artistes et abordera les problématiques de déplacement confrontées à l'évolution des villes. À ce titre, Radio Grenouille, premier média associatif du territoire de Marseille-Provence, s'est rendu à Liverpool pour participer à une résidence avec Radio Merseyside et Metal, structure organisatrice de la biennale d'art contemporain.

Streetphilosophy and Urban storytelling est une publication sur les « nouveaux usagers » des villes. Partant de l'idée qu'une catégorie de la population,

les « urban practitioners », contribue à établir des liens fondamentaux dans la cité, qu'il s'agisse de chauffeurs de taxi, de prostitué(e)s, de coursiers ou de sans domicile fixe, il s'agira d'envisager comment leur action produit les véritables mythes et légendes des villes d'aujourd'hui.

Reberth. Les témoignages d'écrivains locaux comme Sonia Chiambretto, Stéphanie James et Nora Mekmouche qui portent un regard décalé, lucide mais poétique sur leur ville et ses habitants permettront de constituer à terme une anthologie urbaine des villes du réseau.

Le photographe anglais John Davies conduit à Liverpool un projet de reportages photographiques pour lequel il a retenu divers photographes. À Marseille, il a sélectionné Philippe Conti. Le projet pourra être prolongé dans les autres villes avec d'autres photographes.

Teleport constituera l'espace virtuel et l'outil de communication du réseau Cities on the Edge mettant en relation les villes du réseau et permettant l'ouverture de fenêtres régulières entre les villes pour retransmettre, montrer, échanger. Ce projet est l'occasion de croiser les pratiques artistiques les plus modestes et populaires avec les technologies les plus innovantes. Des expériences de retransmissions simultanées basées sur des technologies de haut débit seront conduites entre les villes du réseau. Elles utiliseront des logiciels gratuits et se poursuivront grâce au concours de laboratoires et grandes écoles associés aux artistes.

Avec le réseau SEAS

Initié en 2002 par Intercult (Suède), SEAS a été fondé avec cinq autres partenaires : Arts Council-East Midlands (Grande-Bretagne), la Ville de Tromsø (Norvège), le Théâtre Sfumato (Bulgarie), KIT (Danemark) et Utrecht Cultural Program (Pays-Bas).

SEAS s'est intéressé aux ports, endroits de la mobilité, des migrations et de l'histoire, à travers la vision de jeunes générations d'artistes. Entre 2002 et 2005, SEAS a fait la connexion entre les mers Baltique et Adriatique. Depuis 2006, ils ont ouvert leur horizon à la mer du Nord et à la mer Noire, projet pour lequel ils ont reçu le soutien de la Commission pour la période 2007-2010.

Les différentes réunions menées avec les dirigeants du réseau montrent leur volonté d'intégrer progressivement la mer Méditerranée dans leurs préoccupations. Ainsi, dès 2010, dans le cadre d'Istanbul, Capitale européenne de la culture, Marseille pourra accueillir les productions de SEAS et développer, à horizon 2013, l'extension du projet à la mer Méditerranée.

Avec le réseau IN SITU

IN SITU est depuis 2003 le réseau européen de référence pour les arts de la rue et les nouvelles formes de création artistique en espace public. Piloté par Lieux Publics – Centre National de Création des Arts de la Rue à Marseille – il reçoit le soutien de la Commission Européenne et regroupe une vingtaine de grands festivals ou institutions dans 10 pays européens.

Il articule son projet sur plusieurs dispositifs complémentaires :

Les Hot Houses, séminaires de création et aides à l'écriture (20 projets par an).

Des productions portées en commun créées par des équipes mélangées (3 projets par an).

Un fonds dédié aux résidences, traductions et adaptations à l'étranger (15 projets par an).

Un fonds à la mobilité des artistes et des œuvres en Europe (20 spectacles et plus de 200 représentations par an).

Une politique volontaire en direction des artistes et des nouvelles structures des pays entrants.

Une réunion annuelle de l'ensemble du réseau et d'institutionnels européens.

Une revue en ligne en 4 langues « ViaEuropa.eu ».

En 2007 et 2008 Marseille-Provence 2013 a soutenu les activités du réseau qui sera partie prenante du Festival Via Marseille, l'un des projets-phares de la candidature.

Avec le Collège International des Traducteurs Littéraires (CITL)

Créé à Arles, il y a 10 ans, à l'initiative des éditions « Actes Sud », ce collège européen des traducteurs a constitué progressivement un réseau dont les activités sont essentielles au dialogue interculturel. Un programme spécifique de la Capitale européenne de la culture sera consacré à leur développement en collaboration avec les partenaires du réseau.

La traduction est une condition primordiale du dialogue des cultures. Elle vient d'être reconnue comme une priorité lors de la réunion des ministres de la culture de l'Euroméditerranée à Athènes. L'action exemplaire du Collège International des Traducteurs d'Arles sera développée dans la perspective de 2013. En liaison avec les « États généraux culturels méditerranéens », l'IEMed – Institut Européen de la Méditerranée (programmes nationaux de traduction menés par les États partenaires du processus de Barcelone), la Fondation du Roi Abdul Aziz (Maroc), un programme 2010-2013 sera proposé aux instances européennes (avec la Fondation Anna Lindh et la Fondation européenne de la culture).

Avec le réseau Danse Bassin Méditerranée (DBM)

Le DBM, basé à Lisbonne, se définit comme une association indépendante, dont l'objectif consiste à « dynamiser le développement de la danse contemporaine et des arts de la scène en Méditerranée ».

En novembre 2007, DBM a organisé à Beyrouth, en collaboration avec Maqamat Theatre Dance et la Fondation Anna Lindh, une réunion sur diverses thématiques et notamment sur « le développement et les opportunités pour la danse contemporaine au Moyen-Orient et l'engagement civil, social et artistique ». C'est dans ce cadre que DBM pourra rejoindre les différents projets d'ateliers et de festivals comme DANSEM à Marseille pour nourrir son nouveau projet : « Mediterranean Dance Map Project ».

Avec SIWA

Après deux éditions à Paris (Théâtre de la Cité Internationale et Théâtre National de l'Odéon), les Rencontres de SIWA s'installeront à Marseille. Champ de réflexion sur les modes de créations et de représentations des artistes contemporains du monde arabe, la manifestation s'appuiera sur des ateliers permanents qui donneront la parole à des artistes pour qui la création est souvent un acte de résistance.

Avec Meeting Points et le Young Arab Theater Fund (YATF)

Le Young Arab Theater Fund quant à lui, de par sa participation active au projet de Festival Meeting Points sera un partenaire incontournable de la Capitale. Programmé pour sa cinquième édition en 2007/2008 par Frie Lyesen ancienne directrice du Kunsten Festival des Arts de Bruxelles, le Festival Meeting Points qui s'est déroulé dans neuf villes arabes a rencontré un grand succès à Bruxelles et à Berlin où certains projets ont été présentés. Marseille-Provence 2013 sera l'un des prochains partenaires méditerranéens du festival.

Avec l'Atelier Baltique-Méditerranée

Le premier Atelier Baltique-Méditerranée a eu lieu le 11 juin 2008 à Marseille. Il rassemblait des experts et des scientifiques de deux territoires éloignés mais comparables par leur organisation autour de mers fermées. Son objectif : encourager les initiatives de partage de la connaissance, la mise en commun des « bonnes pratiques » pour le développement des travaux qui font progresser la société civile de ces deux « extrémités de l'Europe ». Les ressources halieutiques, l'environnement et les réseaux d'innovation étaient au programme de cette édition, placée sous le signe de la saison finlandaise en France (100 % Finlande). Les travaux des Ateliers Baltique-Méditerranée se poursuivent en 2009, sur le thème de l'eau, à Turku, ville finlandaise qui sera Capitale européenne de la culture 2011. L'édition marseillaise de 2010 devrait interroger les rapports Sciences, Technologies, Culture.

2.3.C

Avec les métropoles d'Europe

Outre les partenaires européens mobilisés sur les projets présentés au chapitre 1 et en annexe, des partenariats spécifiques sont engagés avec plusieurs métropoles européennes. On rappelle qu'entre 2000 et 2006, 112 projets ont été réalisés par 83 opérateurs culturels de Marseille-Provence en partenariat avec des opérateurs européens. Cette caractéristique de la vie culturelle marseillaise sera amplifiée par le projet de candidature, en particulier sur les programmes suivants :

Avec Liverpool (Grande-Bretagne), Capitale européenne de la culture 2008, dans le cadre du programme pluriannuel « Cities on the Edge ».

Avec Copenhague (Danemark), candidate au titre de Capitale européenne de la culture 2017, dans le cadre du festival « Via Marseille ».

Avec Stockholm (Suède) et l'agence Intercult, dans le cadre du programme SEAS.

Avec Gênes (Italie) et son Festival des Sciences dont le réseau est désormais immense. Marseille-Provence s'est d'ores et déjà impliqué dans la prochaine édition 2008.

Avec Barcelone (Espagne) et son Festival de la Merce auquel participe désormais la Fiesta des Suds, ainsi que le Mercat de les flors, Centre National de la Danse avec qui nous coproduirons une partie de la manifestation Trafic.

Avec Istanbul (Turquie) et l'Istanbul Foundation for Culture and Arts pour le projet Futebol (cf. premier rapport p. 175 et programme 66 en Annexe).

Berlin (Allemagne) avec les projets co-développés avec Haus der Kulturen der Welt et les partenariats d'InterMed Jeunesse (FEZ et Volksbühne).

Essen (Allemagne) avec le Festival Melez, partenaire privilégié du nouveau rendez-vous Trafic.

Avec Gand (Belgique) pour des projets « jeunesse ».

Avec Linz (Autriche) pour le projet « L'Art en vitrine ».

Enfin, dans le cadre du programme « Athènes, Cordoue et Jérusalem », dont la préparation débutera en 2008, Marseille-Provence se rapprochera de divers opérateurs culturels de Grèce.

2.3.D

Avec les villes et les acteurs des rives méridionales et orientales de la Méditerranée

Fès avec le Festival de Musique Sacrée du Monde et les Rencontres de Fès qui y sont attachées.

Tanger et sa Cinémathèque, un des espaces les plus intéressants artistiquement dans la ville. La Cinémathèque propose de nombreuses animations ainsi que des propositions de découverte artistique à l'attention des jeunes tangerois. Elle sera un des partenaires importants d'InterMed Jeunesse.

Les artistes Yto Barrada et Bouchra Khalili qui dirigent ce lieu seront également associés à la programmation d'InterMed.

Tunis est une grande ville culturelle. De nombreuses organisations telles que les Journées Théâtrales de Carthage, El Teatro, les Rencontres Chorégraphiques de Carthage seront associées au projet InterMed. Une attention particulière sera apportée aux jeunes artistes qui développent des approches nouvelles du

public comme celle proposée par Sofiane et Selma Ouissi, « Unclassified » dans le cadre de Meeting Points 2007.

Le Caire a aujourd'hui une communauté artistique très dynamique.

Des espaces artistiques tels que la Townhouse Gallery, Contemporary Image Collective (CiC) et le Studio Emad Eddin ainsi que l'espace Makan sont aujourd'hui des lieux de rencontres et d'échanges artistiques majeurs au Caire. Ils seront des partenaires importants des projets InterMed et Meeting Points.

Plusieurs artistes égyptiens sont d'ores et déjà pressentis pour être associés à Marseille-Provence 2013. Il s'agit de l'artiste plasticienne Amal Kenawy, à laquelle nous passerons commande d'une œuvre spécifique, et du vidéaste Hassan Khan qui conçoit des projets artistiques protéiformes adaptés à l'espace urbain qui devraient trouver leur place dans Via Marseille.

Semat, entreprise de production de cinéma indépendant en Égypte est déjà partenaire de Aflam (diffusion des cinémas arabes) et du CMCA (Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle) à Marseille dans le cadre du projet Caravan of Eurocinema soutenue par la Commission Européenne dans le cadre du Programme Euromed Audiovisuel 2 (2006-2008). Ce projet trouvera une continuité dans le cadre de Marseille-Provence 2013.

Avec Alexandrie, deux projets se dessinent.

Le premier est un projet dans l'espace public dans le cadre de Via Marseille. L'autre se développera en partenariat avec l'association ACAF (Alexandria Contemporary Arts Forum), nouvel espace pour l'art contemporain à Alexandrie.

Avec Tel-Aviv. Le Center for Contemporary Art, le DigitalArtLab, la Gallery Dvir et le Festival International Exposure sont des lieux de création importants à Tel-Aviv, notamment dans le domaine des nouvelles formes artistiques, vidéo et multimédia. Ces organisations seront des partenaires importants du projet Ville 2.0 (cf. p. 32).

Avec Jérusalem, nous développons un projet de création musicale dans la ville avec le compositeur Eran Sachs dans le cadre de Via Marseille.

Beyrouth est l'une des métropoles culturelles du monde arabe les plus importantes. Nombre de partenariats ont été tissés dans la préfiguration de Marseille-Provence 2013.

À l'image de l'exposition réalisée à partir du fonds photographique de Al Madina dans la ville de Saïda, un projet est en cours avec la Fondation Arabe pour l'Image et l'artiste Akram Zaatar. Il s'agira de proposer, dans le cadre du projet Via Marseille, une exposition de collections de portraits collectés dans le monde arabe depuis le début du XX^e siècle. Cette exposition s'installera dans des espaces publics de la ville de Marseille.

L'association Ashkal Alwan, association libanaise pour les arts plastiques, et la compagnie de danse Maqamat seront des partenaires clés pour la mise en œuvre de projets de formation professionnelle et de plateformes de jeunes artistes dans le cadre du Festival InterMed et de Meeting Points.

Le nouvel espace d'art contemporain Beyrouth Art Center (BAC) qui ouvrira ses portes fin 2008 ainsi que Zico House sont des partenaires futurs pour organiser des résidences d'artistes.

Un projet est en cours avec le collectif d'artistes Shams qui a un théâtre « Le Tournesol » dans un quartier excentré de Beyrouth à la croisée des communautés chiites, sunnites et chrétiennes. Les artistes de Shams développent nombre d'actions culturelles ayant une dimension intercommunautaire à l'attention des jeunes du quartier. Ils seront des partenaires importants des projets InterMed Jeunesse.

Damas est en 2008 Capitale culturelle du Monde Arabe. L'équipe qui met en œuvre cette année Capitale réussit à imposer une vision alternative de la culture et met en œuvre un programme très dense basé sur la (re)découverte du patrimoine et des espaces culturels damascènes et sur des commandes d'œuvres spécifiques pour l'événement. Quelques-unes de ces productions « Damas 2008 » seront accueillies à Marseille en 2009 et 2010.



Carte des partenariats euroméditerranéens

2.4

Les temps forts, les programmes structurants, et certains nouveaux équipements sont à vocation européenne et méditerranéenne et représentent des investissements majeurs durables

La construction du MuCEM (Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) et du CRM (Centre Régional de la Méditerranée) (cf. p. 106-107) représente un investissement cumulé de près de 200 millions d'euros.

Dans le cadre des « Ateliers de l'Euroméditerranée », – les deux nouveaux festivals annuels créés à Marseille : **InterMed** – plateforme internationale des « Ateliers de l'Euroméditerranée » – et **Via Marseille** – rencontre européenne de l'art et de la ville ; – les 11 expositions programmées selon les quatre thèmes de l'axe 1 : « Le Partage des midis » ; – les grands événements populaires d'ouverture de saison, notamment « La fête des autres » et « Les savoir-fêtes » qui mettent en scène le mélange et le dialogue des cultures ; répondent à des objectifs, abordent des sujets, sollicitent des artistes, sont construits avec des partenaires d'Europe et de Méditerranée.

Il en est également ainsi d'autres programmes structurants des thèmes de l'axe 1 et de l'axe 2 parmi lesquels on peut citer, comme exemples, les événements suivants :

Programme 8 Les voiles de la mode

Programme 9 Marché central : le théâtre des cuisines

Programme 10 Partage de mémoire Rom, les deltas d'Europe et de Méditerranée

Programme 13 Trafic (cultures urbaines)

Programme 23 Festival de Musique Sacrée

Programme 38 La digue du large

Programme 39 Monts et merveilles

Programme 40 Extérieur Jour

Programme 41 La fête foraine des artistes d'Europe

Programme 42 Mers en ligne

Programme 45 L'art en vitrine

Programme 47 Biennale Internationale des Arts du Cirque (BIAC)

Programme 70 Saison slovaque et Artistes sans mer

L'ensemble de ces événements européens majeurs constitue le cœur du projet. Ils font l'objet de partenariats engagés. Certains se poursuivront après 2013 et contribueront durablement aux objectifs de la politique culturelle européenne.

L'agenda européen de Marseille-Provence en 2008

2.5.A

Agenda général

31 janvier	Inauguration du siège de l'Eurorégion à Bruxelles
25-27 mars	Simulation d'une assemblée plénière de l'ONU avec les étudiants de 5 régions d'Europe sur le thème : environnement en Méditerranée
15-16 mai	Printemps des lycées et apprentis à Martigues (3000 jeunes du bassin méditerranéen) en présence de Madame Wallström
11 juin	Ateliers « Baltique-Méditerranée » organisés à Marseille par le consulat de Finlande
12 juin	Rencontre « Mobilité culturelle en Europe et en Méditerranée » (ADCEI - Association pour le Développement Culturel Européen et International)
23-24 juin	Forum des autorités locales et régionales (Commission méditerranéenne de la CGLU – Cités et Gouvernements Locaux Unis)
2 juillet	Réunion des ministres du commerce de l'Union Européenne
4-7 juillet	Forum des partenaires du programme « Jeunesse en action »
9-11 juillet	50 ^e anniversaire du jumelage Marseille – Hambourg
11-12 juillet	Rencontres européennes sur le dialogue interculturel aux festivals d'Aix-en-Provence et d'Avignon
Automne 2008	Assises du Fonds Roberto Cimetta sur la mobilité des artistes en Méditerranée
3-5 octobre	Colloque de Marseille-Espérance sur le thème : « Jeunes : dialogue et fraternité »
23-25 octobre	16 ^e assemblée générale et conférence annuelle du Forum Européen pour les Arts et le Patrimoine (EFAH) à Marseille
Novembre	Installation à Marseille d'un « media-desk » européen
2-3 novembre	Réunion des ministres des affaires étrangères de l'Union Européenne
4-6 novembre	États généraux culturels méditerranéens
14-15 novembre	Rencontres d'Averroès
17-22 novembre	Semaine de la Méditerranée

2.5.B

Projets culturels européens initiés ou soutenus par la candidature au titre des actions de préfiguration de la Capitale européenne de la culture en 2008

Colloque sur les religions dans le cadre de la journée Fête de l'Europe et de la Méditerranée (8 mai).

Programmation à Marseille d'un groupe finlandais dans le cadre du Festival Les voies du chant (juin).

Atelier Baltique – Méditerranée co-organisé à Marseille avec le Consulat de Finlande et le CNRS (11 juin).

actOral.7: accent sur les nouveaux auteurs anglais et italiens pour cette 7^e édition du Festival des écritures contemporaines (29 septembre-11 octobre).

Festival de la science à Gênes: envoi de trois chercheurs de Marseille-Provence 2013 (23 octobre-4 novembre).

L'âge d'or des sciences arabes: exposition de l'Institut du Monde Arabe (fin 2008-début 2009).

Le Préau: coproduction avec Linz, Berlin, Anvers et Avignon du prochain spectacle de Jean-Michel Bruyère.

2.5.C

Projets culturels initiés ou soutenus par la candidature en 2008 au titre de la Saison culturelle européenne à l'occasion de la présidence française de l'Union

Parmi les 15 projets qui seront réalisés dans ce cadre, on peut citer à titre d'exemple :

LIBERTÉ! Libertés Toute l'histoire de l'opéra est traversée par l'aspiration à la liberté. Le Festival d'Aix-en-Provence et son service éducatif ont rassemblé plus de 600 enfants pour un concert éclectique qui explorera l'œuvre de grands musiciens d'hier et d'aujourd'hui, ainsi que des compositions de Fabrizio Cassol (27 juin/Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence).

Festival International du Documentaire Programmation de films documentaires européens. Remise d'un Prix spécial européen (2-7 juillet).

Musiques Interdites Il s'agit de la première étape du projet qui se déploiera jusqu'en 2013. L'orchestre philharmonique de Marseille a interprété ces « Musiques interdites par le III^e Reich » dans le cadre d'un projet européen associant Marseille, Prague, Terezin et Bucarest (4-5 juillet/Opéra de Marseille).

Design Parade 03 Festival international de design contemporain, Design Parade repère les talents futurs européens dans le cadre d'un concours. Les rencontres thématiques ont permis à de nombreux professionnels de ce milieu de se réunir (4-6 juillet/expositions jusqu'au 21 septembre/Villa Noailles, Hyères).

Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles Une des expositions dressera un portrait de la création contemporaine des 20 dernières années dans les 27 pays de l'Europe. Une nuit européenne est programmée le 9 juillet (8 juillet-14 septembre).

Festival Marsatac Pour sa 10^e édition le festival présente de nouvelles scènes musicales européennes avec une programmation exceptionnelle d'Europe centrale et orientale (25-27 septembre/Marseille).

Small is beautiful/Rencontres IN SITU Festival de spectacles de rues de « petites formes » présentés par des compagnies européennes et sélectionnés par les programmeurs du réseau européen IN SITU (24-26 octobre/Lieux Publics/Marseille).

Van Gogh – Monticelli Parmi les expositions de la saison officielle consacrées à des artistes ou des courants artistiques européens, Marseille présente une importante exposition qui met en dialogue, l'œuvre de Van Gogh et celle de Monticelli (12 septembre 2008-11 janvier 2009/Centre de la Vieille Charité).

Daniel Barenboïm et le West-Eastern Divan Orchestra Dans le cadre des rencontres européennes de jeunes qui ont eu pour thème le dialogue interculturel et qui ont réuni plus de 150 jeunes venant de 49 pays, Daniel Barenboïm a accepté d'ouvrir l'événement par un concert exceptionnel de jeunes pour les jeunes (8 juillet/Pharo/Marseille).

- 104 **3.1** Le projet s'inscrit dans une stratégie de développement et d'aménagement globale de Marseille-Provence 2013
- 116 **3.2** La candidature est un projet culturel de territoire
- 118 **3.3** Le projet crée des œuvres durables
- 122 **3.4** Le projet crée des activités culturelles durables

Chapitre 3

**Comment le projet
transforme-t-il
durablement
Marseille-Provence ?
Comment prépare-t-il
l'après 2013 ?**

Chapitre 3

**Comment le projet
transforme-t-il
durablement
Marseille-Provence?
Comment prépare-t-il
l'après 2013?**

3.1

**Le projet s'inscrit
dans une stratégie
de développement
et d'aménagement
globale du territoire
de Marseille-Provence**

Marseille-Provence se transforme. En 2013, le territoire aura beaucoup changé. Les œuvres de grands architectes de réputation internationale (Massimiliano Fuksas, Zaha Hadid, Jean Nouvel, Rudy Ricciotti, Stefano Boeri, Yves Lion, Patrick Bouchain, Kengo Kuma, Frank Gehry/Edwin Chan) auront marqué ses paysages.

Son économie, ses quartiers, ses infrastructures, ses équipements collectifs se modifient en profondeur depuis plus d'une décennie. Nous avons rendu compte de ces changements dans le premier chapitre du rapport de présélection.

Une nouvelle étape est engagée par l'adoption récente du « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCOT) pour la période 2008-2016 qui définit la stratégie de développement de l'aire métropolitaine et l'articulation en son sein des diverses politiques sectorielles.

Parmi elles, le « Schéma directeur pour la culture » et le projet de Capitale européenne en 2013 sont pris en compte comme des conditions de l'essor économique, du rayonnement et de l'attractivité du territoire. Dans la ligne des accords de Lisbonne, le SCOT privilégie « l'économie de la connaissance, de l'innovation et de la création » et vise à mieux « concrétiser la vocation euroméditerranéenne de la métropole ». Les « Ateliers de l'Euroméditerranée », concept et action fédérateurs de la candidature, traduisent cette double orientation et constituent le cœur de son volet culturel.

C'est dans le cadre de cette politique de rénovation urbaine que prennent place les chantiers d'équipements culturels nouveaux pour 2013

La croissance des activités touristiques est l'un des axes prioritaires du « Schéma de cohérence territoriale » et notamment le tourisme culturel. Le projet de candidature y contribue par les objectifs de fréquentation qu'il se fixe, par la programmation des équipements d'accueil et d'hébergement arrêtée dans le cadre du « plan de développement touristique 2008-2013 » qui vient d'être lancé (voir chap. 5 ci-après), par l'ensemble des manifestations culturelles destinées au plus large public (rassemblements populaires, festivals internationaux, expositions).

L'extension des grandes opérations de régénération urbaine est également l'un des axes prioritaires du SCOT. Celui-ci prévoit notamment :

- l'extension du périmètre d'aménagement Euroméditerranée dont les grands chantiers lancés en 1995 sur les 310 hectares initiaux seront terminés en 2012 ;
- la poursuite du « Grand Projet de Ville » (GPV) sur les quartiers périphériques ;
- l'engagement des travaux d'une nouvelle tranche du « Plan de déplacements urbains » (prolongement des lignes de métro, création de lignes de tramway, enfouissement de passerelles routières aériennes, mise en œuvre de la rocade L1) ;

C'est dans le cadre de cette politique de rénovation urbaine que prennent place les chantiers d'équipements culturels nouveaux pour 2013.

3.1.A

La Cité de la Méditerranée

Entre Vieux-Port et Arenç, ce grand programme transforme fondamentalement la ville et sa façade portuaire pour former un ensemble unique témoignant du rôle de Marseille comme métropole majeure des échanges culturels et économiques entre Europe et Méditerranée.

L'aménagement, confié à l'urbaniste Yves Lion, crée trois nouveaux pôles :

- l'esplanade Saint-Jean qui accueillera les équipements culturels majeurs : le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et le Centre Régional de la Méditerranée ;
- les terrasses du port situées en vis-à-vis du quai de la Joliette et des docks réhabilités, qui constitueront de vastes espaces commerciaux et de loisirs pour les passagers en transit ou les touristes ; dans ce même quartier seront construits ou aménagés le nouveau FRAC et le hangar J1 ;
- la zone d'Arenç, nouveau quartier, comportant des logements, le Silo et les archives départementales, les tours dessinées par Zaha Hadid et Jean Nouvel et le complexe de cinémas réalisé par Massimiliano Fuksas. Ces réalisations marqueront la modernité, la qualité et la vocation internationale de ce nouveau quartier.

Un pôle culturel exceptionnel est ainsi en train d'éclorre au cœur même de la cité. Il couvre l'ensemble des champs artistiques.

Sur moins de 6 km², ce sont 5 établissements majeurs qui ouvriront leurs portes à l'horizon 2013, représentant près de 57.000 m² pour un investissement total de 230 millions €. Ces cinq établissements sont :

Le MuCEM

Le 14 janvier 2008, le Premier Ministre a confirmé l'installation à Marseille du Musée des arts et civilisations de l'Europe et de la Méditerranée et l'ouverture des nouveaux bâtiments avant la fin de 2012.

La ministre de la Culture a confié à Stéphane Martin, président du Musée du Quai Branly une mission à conduire d'ici juillet 2008 afin de proposer les modalités de mise en œuvre des orientations suivantes :

- affirmer la vocation artistique pluridisciplinaire du futur établissement ;
- développer son ambition internationale et les partenariats avec les grands musées de l'espace méditerranéen ;
- programmer des activités destinées au plus large public ;
- rechercher l'innovation en matière de médiation culturelle et d'usage des technologies modernes d'information et de création ;
- promouvoir la complémentarité des expositions, des spectacles vivants, des lectures et colloques.

Conçu par Rudy Ricciotti, sur le port – J4, et au Fort Saint Jean, le MuCEM offrira un nouveau bâtiment de 15 000 m² portant les surfaces totales à 26.000 m². Il constituera, à la charnière du centre historique du Vieux Port et du nouveau quartier euroméditerranéen de la Joliette, le pôle interdisciplinaire central que souhaite la seconde ville de France pour affirmer sa volonté de rayonnement international et d'animation culturelle au cœur de la cité.

Le CRM

Le Centre Régional de la Méditerranée sera un espace convivial, un lieu pluridisciplinaire de plus 10.000 m² qui ouvrira ses portes en 2011. Véritable prouesse architecturale imaginée par Stefano Boeri, dont le socle est immergé, il sera l'un des espaces phares de l'activité culturelle du périmètre d'Euroméditerranée. Son activité sera rythmée par les nombreux et réguliers échanges entre les deux rives. Sa vocation première est de renforcer les liens entre toutes les populations qui vivent aujourd'hui autour de la Méditerranée. Les manifestations ou événements seront systématiquement abordés dans des perspectives internationales avec le souci constant de la création autour des grands sujets d'actualité du monde méditerranéen : l'architecture, l'eau, l'art contemporain, les transports, le commerce...

Le Silo

Dans le même périmètre portuaire, près des bassins d'Arenc, le Silo à grains qui comptait, à l'époque de sa construction en 1927, parmi les plus vastes et les plus modernes du monde, labellisé « Patrimoine industriel du XX^e siècle », comprendra une salle de spectacles de 2.200 places consacrée aux musiques savantes et hébergera la première saison de l'Opéra lors de sa rénovation prochaine.

L'expérience des Capitales européennes antérieures a révélé l'importance d'un lieu de rendez-vous majeur et dynamique fortement marqué par la création contemporaine et conjuguant expositions, accueil des artistes, information des publics, soirées populaires comme le Tri Postal de Lille 2004.

Le «J1»

Dès le premier dossier, l'équipe de la candidature a identifié le hangar J1 comme l'un des « lieux forts » des futurs événements de l'année Capitale. La possibilité d'utiliser partiellement cet espace en 2013 a été offerte par le Port Autonome de Marseille.

Le J1 occupe une position centrale au sein du nouvel ensemble urbain et portuaire qui se développe le long du boulevard littoral entre le Silo d'Arenc et l'esplanade du J4. Relié à la gare polyvalente par un déambulateur, l'espace du J1 constitue le parfait interface entre la ville et le port.

L'investissement de cet espace, comme lieu central de la Capitale sera bénéfique tant pour le processus de transformation du site conduit par le Port Autonome que pour l'image de l'événement lui-même. L'expérience des Capitales européennes antérieures a révélé l'importance d'un lieu de rendez-vous majeur et dynamique fortement marqué par la création contemporaine et conjuguant expositions, accueil des artistes, information des publics, soirées populaires, rendez-vous de

relations publiques comme le Tri Postal de Lille 2004. La volonté d'ancrer la candidature dans la réalité portuaire la plus emblématique de la ville trouve sa pleine expression dans cette implantation au cœur des escales internationales. Les bateaux accosteront de part et d'autre du bâtiment.



Projet d'aménagement du J1 (cf. p. 107). «Lieu central de la Capitale, mis à disposition par le Port Autonome de Marseille» – Image Stéphane Gruneisen





Le J1 actuellement – Photo Marina Agostini



Projet d'aménagement du J1 – Image Stéphane Gruneisen

Le FRAC

Un nouvel équipement de 5.000 m² va être construit par l'architecte Kengo Kuma, pour abriter le Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur (FRAC PACA) et lui permettre de disposer, dès 2011, d'un outil adapté et performant à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le FRAC a engagé depuis plus de vingt ans un important travail de prospection et de soutien à la jeune création qui lui permet aujourd'hui de disposer d'une collection représentative des grandes tendances de la création contemporaine au niveau international.

Avec ce nouvel outil, le FRAC peut prétendre à devenir un lieu pilote en matière de diffusion, de sensibilisation et de soutien à la création contemporaine. Il veut être un véritable laboratoire ouvert à toutes les cultures, mettre en place des projets transversaux accompagnés de résidences d'artistes, d'architectes, d'écrivains ou de philosophes, voire d'artistes du spectacle vivant grâce à une salle de spectacle équipée de 250 places. Il aspire à développer la mobilité des collections, l'aménagement du territoire par le développement de partenariats régionaux ainsi que des projets transfrontaliers.

3.1.B

Pôle culturel d'Aix-en-Provence

Le Grand Forum Culturel Aixois

Au cœur d'Aix-en-Provence, au sein du quartier rénové de Sextius Mirabeau, un forum culturel, unique dans la région, a été constitué qui associe des équipements de conservation, de formation, de création et de diffusion.

On y trouve la Cité du Livre, avec la bibliothèque de la Méjanes, aménagée dans une ancienne fabrique d'allumettes, fréquentée annuellement par plus d'un million de visiteurs, et, par ailleurs, détentrice du fonds Albert Camus, un IUT de formation aux métiers du livre, le Pavillon Noir, Centre Chorégraphique National d'Angelin Preljocaj inauguré en octobre 2006 et le Grand Théâtre de Provence, réalisé par Vittorio Gregotti, récemment ouvert qui accueille toutes les formes de spectacle vivant et, notamment, une partie du programme du Festival international d'art lyrique.

Création d'un pôle des arts numériques

La Ville d'Aix-en-Provence et la Communauté du Pays d'Aix ont décidé l'implantation, sur le site de la Fondation Vasarely, de l'École d'art d'Aix-en-Provence et la création d'un pôle consacré aux formes artistiques liées aux nouvelles technologies.

3.1.C

La rénovation des friches industrielles

Les Ateliers SNCF et le Centre International de la Photographie et de l'image

Les anciens ateliers ferroviaires, au cœur de la ville d'Arles, sont un lieu unique de l'expression des arts de l'image. Ceux-ci font l'objet d'une vaste opération de réhabilitation qui a déjà permis la livraison d'une grande halle destinée notamment à accueillir les Rencontres Internationales de la Photographie. Ils constituent par ailleurs un pôle d'excellence universitaire avec l'implantation de l'École nationale de la photo, d'un IUT et de l'école SupInfoCom.

Créer un Centre International de la Photographie et de l'Image à Arles est le projet porté par la fondation Luma. Véritable Cité des images dont l'architecture est signée par Frank Gehry et Edwin Chan, le Centre sera un site consacré aux expositions, à la conservation et à la création dans le domaine de l'image et des arts numériques.

D'autres aménagements complémentaires sont prévus, dont le regroupement d'activités musicales (conservatoire, salle de concert pour les musiques actuelles), l'implantation des Éditions Actes Sud, la création de salles de cinéma ainsi que des aménagements hôteliers.

La Friche La Belle de Mai

Les actions entreprises à la Friche La Belle de Mai sont éminemment significatives de l'évolution des pratiques publiques en matière d'aménagement culturel du territoire et des nouveaux territoires de l'art.

En effet sur le pôle spectacles, depuis près de 20 ans, sur plus de 5 hectares et 120 000 m² de locaux, les interventions les plus classiques se sont mêlées aux plus innovantes. C'est un travail en « *filière de métiers* » qui a été entrepris par le développement d'un ensemble d'activités liées à la formation, la conception, la production et la diffusion dans le domaine du patrimoine, de l'audiovisuel, des arts plastiques et du spectacle vivant.

En ce qui concerne le pôle arts plastiques et spectacles vivants, après plusieurs années d'expérimentation de l'association des acteurs culturels au processus de transformation des lieux, une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) a été créée en 2007 à l'initiative des résidents avec la Ville de Marseille et les autres collectivités territoriales concernées. Sa présidence a été confiée à l'architecte Patrick Bouchain. Celui-ci, parlant de la philosophie générale de son projet qui va marquer une nouvelle étape de réaménagement, note que « (...) *si l'on veut faire autrement, il faut arrêter de tout programmer, contrôler, affecter préalablement, ce qui implique une autre écoute de la demande et une autre réponse, ainsi qu'un retour à des outils simples, utilisables par tous, que l'on soit élu, architecte, constructeur, utilisateur. Il faut perdre sur le plan du pouvoir et du confort, gagner sur celui des joies*

sensuelles de la nature de la raison d'être et sur la liberté. »

Les acteurs culturels deviennent ainsi producteurs de leur propre développement et de l'aménagement de 45 000 m² pour 45 ans en plein cœur de la ville, c'est l'objet d'un document qu'ils se sont efforcés de produire collectivement pour imaginer leur rôle à horizon 2013.

La SCIC pourra concéder des droits d'utilisation pérennes pour des activités ayant leurs propres modèles économiques (logements, commerces, cinémas.) et/ou ayant des fonctions collectives (crèche, parcours sportif pour les adolescents...). Cette nouvelle ère marquera un tournant dans la politique de développement social et culturel de ce site, la construction de logements sociaux en son cœur étant l'un des éléments majeurs du projet.

Pôle important en matière de résidence d'artistes, la Friche La Belle de Mai et ses grands acteurs culturels (Théâtre Massalia, Système Friche Théâtre), font émerger deux projets collectifs importants pour une future Capitale européenne de la culture :

Le Lieu Déconfortant est un nouvel espace physique et virtuel dédié au croisement des écritures artistiques et des formes émergentes liées aux technologies modernes de l'expression et de la diffusion. Il sera fondé par des acteurs majeurs de la friche, Grenouille-Euphonia, Zinc, le Cabaret aléatoire et Medecine Show, la plateforme de l'artiste Erik M. Les formes « indisciplinaires », les esthétiques non académiques y trouveront une scène privilégiée, ouverte au public selon des horaires très

Nous disposerons en 2013 avec la Cité des Arts de la Rue du plus grand territoire européen d'appui aux écritures urbaines et d'un espace privilégié pour les « Ateliers de l'Euroméditerranée ».

larges. En outre, le Lieu Déconfortant comportera une activité d'éducation permanente (L'Auto-École) associant aux fondateurs, l'Université, sur les questions soulevées par les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication), la radio en ligne, la musique en peer to peer, les blogs, etc.

Le Lieu Déconfortant, accueillera également Zanzibar, un laboratoire d'idées associant artistes, chercheurs, et industriels autour d'une plateforme sur les arts, les technologies, les techno-sciences et l'innovation.

Le Cartel d'art contemporain

C'est dès 1993 que se sont installés et organisés les premiers résidents à l'œuvre dans le champ de l'art contemporain : avec Astérides, Triangle France, Le Dernier Cri, Documents d'artistes et [S]extant et plus, enrichissant la Friche des diversités et singularités de chacun. Ces structures regroupent en un lieu les savoir-faire nécessaires au soutien et à la transmission de la création contemporaine. Ces cinq opérateurs vont y créer un nouvel espace de 3000 m² où se combineront expositions, ateliers et résidences. Cet espace complètera celui du FRAC pour constituer au centre de Marseille le pôle de production et de présentation de la création contemporaine qui – compte tenu de la situation très excentrée du Musée d'Art Contemporain – lui faisait défaut.

La Cité des Arts de la Rue

Depuis plusieurs années la Ville de Marseille, accompagnée par l'État et les collectivités territoriales, a lancé un grand projet d'expérimentation dédié aux écritures artistiques de l'espace public.

Morceau de ville situé dans les quartiers Nord de Marseille sur un terrain de plus de 3 hectares dont 11.000 m² bâtis, elle s'articule autour de deux institutions nationales qui développent leurs actions à l'échelle européenne : Lieux Publics, Centre National de Création des Arts de la Rue et pilote du réseau européen IN SITU, et la Formation Avancée et Itinérante pour les Arts de la Rue (FAIAR).

Elle accueillera également une compagnie de référence, Générisk Vapeur, un atelier de construction, Sud Side, des structures de diffusion et de médiation. Le travail de fondation en cours devrait permettre également d'installer plusieurs compagnies émergentes et des structures dédiées au cirque contemporain, et de définir un mode de fonctionnement simple autour des structures nationales.

La Cité ouvrira en 2011 et sera prête pour être, en 2013, la base de travail de l'ensemble des projets d'espace

public : Via Marseille, 1001 Nuits, La fête des autres. Avec ses 21 chambres et ses espaces pour caravanes ou chapiteaux, ses ateliers et ses lieux de répétition, elle sera un lieu permanent de résidence des compagnies et des artistes européens invités. **Nous disposerons ainsi en 2013 du plus grand territoire européen d'appui aux écritures urbaines et d'un espace privilégié pour les « Ateliers de l'Euroméditerranée ».**

Le Centre de danse en résidence

C'est en 2010, qu'ouvrira dans une ancienne friche industrielle des quartiers nord de Marseille un tout nouvel équipement dirigé par le chorégraphe Michel Kelemenis. Composé de trois studios pouvant également recevoir du public, il constituera un équipement unique à Marseille au service d'actions éducatives, de résidences et de programmation de spectacles, notamment dans le cadre du nouveau festival InterMed.

L'histoire du Camp des Milles est exemplaire en ce qu'elle illustre les mécanismes de l'exclusion ainsi que les difficultés du processus de mémoire.

3.1.D

Les lieux de mémoire

Le Camp des Milles

L'histoire du Camp des Milles est exemplaire en ce qu'elle illustre les mécanismes de l'exclusion ainsi que les difficultés du processus de mémoire. Elle reflète les différentes étapes de l'intolérance et de la persécution depuis les internements de 1939 jusqu'aux déportations d'août-septembre 1942. Nombre d'artistes et d'intellectuels européens y ont été internés.

En outre, il est unique en France par l'état de très bonne conservation du bâtiment ainsi que par les peintures laissées par les artistes internés ; l'ensemble du site a d'ailleurs bénéficié, le 23 février 2004, d'un arrêté d'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Un aménagement de grande ampleur, comprenant un bâtiment de 15.000 m² livré en 2010 et un parc de 6 hectares est engagé.

Le projet « Mémoire du Camp des Milles » prévoit l'ouverture au public du bâtiment d'internement lui-même, riche de traces exceptionnelles du passé, et l'aménagement du site dans une perspective pédagogique.

Le Grand Saint Jean

Depuis 1999, le Festival international d'art lyrique présente régulièrement des opéras sur le site du Grand Saint Jean, à l'ouest d'Aix-en-Provence. Celui-ci conserve des traces d'occupation humaine vieilles de deux mille ans et est un des lieux favoris du public festivalier. Il a enrichi l'identité du festival par son rapport unique à la nature. Il a également permis d'élargir la fréquentation en offrant des spectacles à des prix moins élevés.

Toutefois, la poursuite de l'utilisation de ce lieu imposait d'en réaliser l'aménagement. L'architecte Patrick Bouchain a conçu une infrastructure en bois, offrant une vue magnifique sur la bastide. Légère mais pérenne, elle pourra accueillir 1500 spectateurs et couvrir la scène, les installations techniques et la fosse d'orchestre. Elle sera construite dans un esprit écologique, en harmonie avec les caractéristiques du site.

Hors le festival, cette infrastructure pourra accueillir des activités portées par d'autres partenaires culturels : concerts classiques, concerts rock, musiques du monde, danse, théâtre, spectacles équestres... Le cirque y trouvera un lieu de qualité exceptionnelle, complémentaire de chapiteaux circulaires classiques qui pourraient être installés temporairement sur la pelouse devant la bastide.

La qualité exceptionnelle de ce site et de ses aménagements en fera un des grands « Ateliers de l'Euroméditerranée » pour 2013.

Le Grand Longchamp

Palais second empire, il constitue le point d'arrivée du Canal de Provence et représente un édifice majeur dans l'histoire de la ville et de son approvisionnement en eau. C'est désormais un pôle culturel exceptionnel comprenant deux musées, un festival de jazz, des activités scientifiques autour de l'observatoire et de l'IMéRA (Institut Méditerranéen de Recherches Avancées).

Les musées

L'extension globale de 3.000 m² du musée des beaux-arts et du muséum d'histoire naturelle prendra fin en 2010.

L'IMéRA (Institut Méditerranéen de Recherches Avancées)

Les travaux de son installation, dans un bâtiment de 3000 m² situé dans le parc de 2 hectares, sont engagés en 2008 pour s'achever en 2010. L'IMéRA est aujourd'hui une association qui regroupe les trois universités d'Aix-Marseille et le CNRS. L'un de ses rôles principaux est d'accueillir pour des séjours de 3 mois à 1 an des enseignants et des chercheurs internationaux de haut niveau.

Chapitre 3

**Comment le projet
transforme-t-il
durablement
Marseille-Provence?
Comment prépare-t-il
l'après 2013?**

3.2

La candidature est un projet culturel de territoire

L'aire géographique correspond à la fois à la réalité de la mobilité et des pratiques des publics, à la complémentarité des offres d'activités culturelles.

Elle répond aussi à la volonté de développer, à travers le projet pour 2013, les solidarités entre les collectivités territoriales et de contribuer ainsi à faire progresser dans les faits l'existence d'une véritable métropole à l'échelle européenne.

Avec le concours du Conseil Général des Bouches-du-Rhône et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, des projets ont été élaborés et seront soutenus sur la totalité du territoire selon les 8 thèmes retenus pour la candidature.

Les sept communautés d'agglomérations ont travaillé sur ces thèmes.

Les établissements et manifestations phares de ces communautés ont œuvré de même.

De la sorte, la cohérence de l'ensemble des propositions au regard des objectifs et des priorités thématiques est assurée.

De surcroît, l'accent a été porté, à l'occasion du projet pour 2013, sur la mise en œuvre d'une politique culturelle qui privilégie la mobilité des œuvres et des manifestations, la multiplication de leurs présentations dans l'ensemble des villes et l'irrigation du milieu

L'accent a été porté sur la mise en œuvre d'une politique culturelle qui privilégie la mobilité des œuvres et des manifestations, la multiplication de leurs présentations dans l'ensemble des villes et l'irrigation du milieu rural.

rural. La conception des manifestations, leurs modes de production, des aides spécifiques à leur diffusion permettront de favoriser cette mobilité et cette irrigation. C'est aujourd'hui un enjeu national d'évolution des politiques publiques en matière d'aménagement culturel du territoire.

On se référera notamment au thème 2 de l'axe 2 : « Promeneurs – Nomades – Territoires » et aux programmes spécifiques qui le composent :

- Itinéraires, curieux
- L'art prend l'air
- Artistes et œuvres nomades

Chapitre 3

**Comment le projet
transforme-t-il
durablement
Marseille-Provence?
Comment prépare-t-il
l'après 2013?**

3.3

Le projet crée des œuvres durables

Tandis que le public accepte assez facilement un mobilier urbain, une architecture, voire un urbanisme désastreux, la commande d'art public doit survivre à son inauguration. C'est un travail collectif avant, pendant et longtemps après. Si l'on effectue un rapide bilan des commandes liées aux Capitales culturelles européennes, force est de constater que très peu d'œuvres se sont inscrites dans la mémoire collective, sinon dans l'espace public lui-même. Il y a un écart important entre la force du discours et la réalité du patrimoine subsistant. Cela n'est pas un phénomène récent : on citera pour mémoire l'exposition de 1937 qui a été le cadre de plus de 900 commandes dont il reste bien peu. Plus spécifiquement à Marseille, les œuvres nées de la commande ces dernières années sont à la fois peu nombreuses et rarement convaincantes quand elles ne sont pas symboliques de l'échec d'une procédure toujours risquée (cf. la destruction de l'œuvre de Richard Baquié). La plus grande prudence sur ce chapitre de la candidature nous est ainsi suggérée.

Cinq programmes de commandes dont les œuvres, en totalité ou partiellement, sont vouées à une implantation permanente.

Dans une première phase, nous avons procédé, avec l'aide des responsables concernés à une évaluation des expériences réalisées dans les diverses Capitales européennes de la culture et d'un certain nombre d'opérations exemplaires en France et à l'étranger. Dans une seconde phase, nous avons invité à Marseille divers experts internationaux, notamment Laurent Le Bon conservateur au Musée National d'Art Moderne pour un projet de commandes sur les grands sites marseillais, François Hers directeur de la Fondation Hartung pour le projet « Nouveaux commanditaires », les directeurs des festivals d'Anvers, de Casablanca et Ljubljana pour le projet « Via Marseille ».

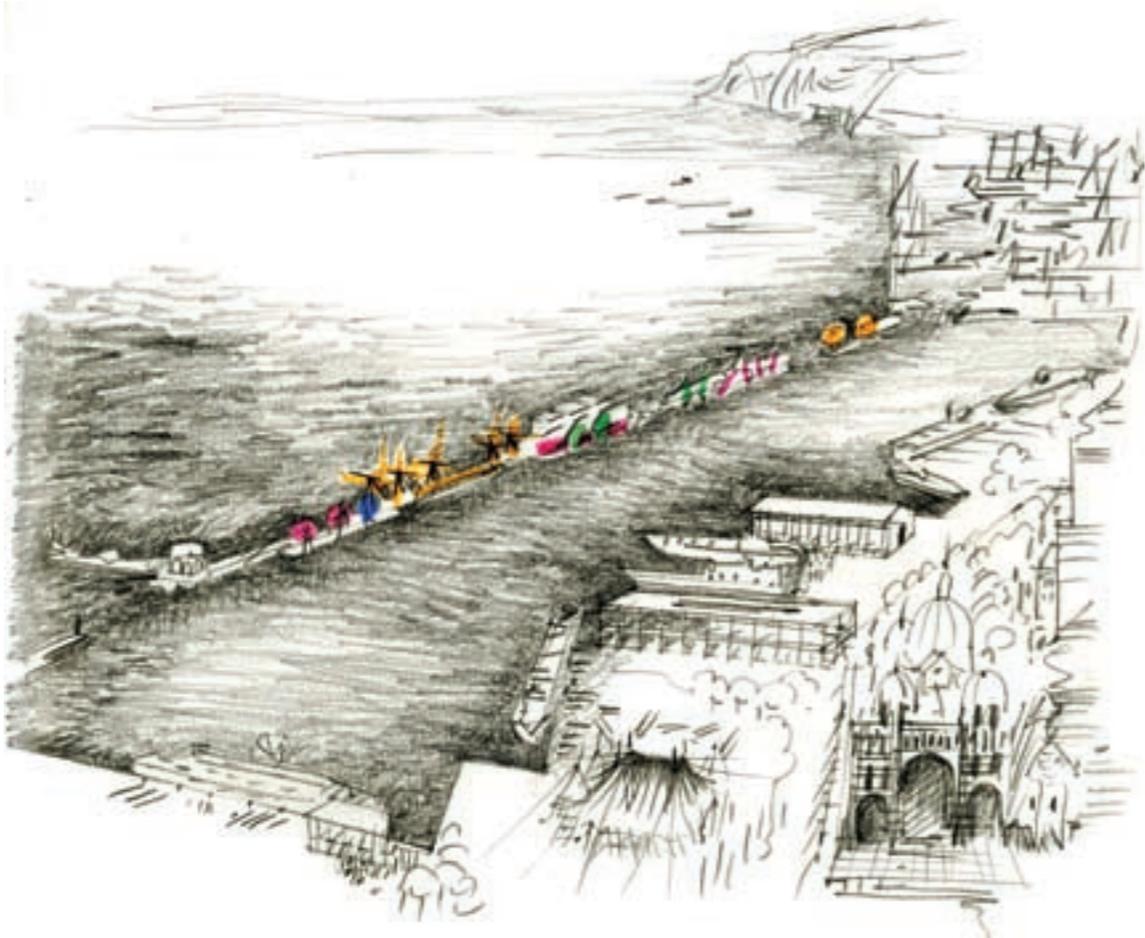
À la suite de ces évaluations nous avons défini un ensemble de cinq programmes de commandes dont les œuvres, en totalité ou partiellement, sont vouées à une implantation permanente.

Programme 38 « La digue du large »

Ce grand projet artistique du territoire, au cœur de la future Capitale, privilégie l'un des sites les plus symboliques de son identité. Il s'agit à la fois d'en rouvrir l'accès au public et d'en faire le support d'œuvres et d'interventions qui marqueront cette identité en l'enrichissant d'une qualité et d'une modernité à la hauteur des enjeux d'avenir de la cité. La direction artistique des commandes sera assurée conjointement par l'association Marseille-Provence 2013, Laurent Le Bon, conservateur au Musée National d'Art Moderne et Patrick Bouchain, architecte.

Programme 39 « Monts et merveilles »

Chaque année l'un des cinq domaines départementaux : Sainte-Victoire/Roque Haute, Sainte Baume/Saint Pons, Garlaban/Pichaury et Camargue (avec Les Aulnes et le château d'Avignon), à partir de 2009, fera l'objet d'une commande d'art plastique pérenne. Cette commande annuelle pourra comporter plusieurs œuvres de plusieurs artistes.



La digue du large (programme 38; cf. p. 51 et 119) «Un des sites les plus symboliques de l'identité Marseillaise rouvert au public à l'occasion de l'année Capitale et support d'œuvres et d'interventions contemporaines» – Images Laurent Garbit, croquis © Patrick Bouchain



Programme 41 **La fête foraine** **des artistes d'Europe**

Nous allons réaliser une « fête foraine contemporaine », regroupant une quinzaine de commandes à des artistes choisis par 10 directeurs d'institutions et festivals européens. Ce village d'entresorts sera présenté 24 heures sur 24 pendant toute la manifestation, et sera visible par un grand public. Il reviendra les années suivantes, enrichi d'une à deux pièces supplémentaires, et pourra être présenté dans les grandes cités européennes.

Programme 59 **« Mille et une nuits artistiques »** **(appel à projets)**

Ses objectifs sont décrits dans le rapport de présélection. Ils visent à réanimer les centres de villes par l'intervention d'artistes dans la décoration de lieux publics et au travers d'une programmation culturelle lors de soirées régulières, dans les cafés historiques notamment. La dimension européenne de ces interventions a été soulignée. Par nature, ces projets sont éphémères mais destinés à susciter un processus durable de réanimation nocturne des centres-villes et de requalification culturelle de leurs lieux publics les plus emblématiques.

Programme 61 **« Nouveaux commanditaires »**

Exposé dans le rapport de présélection, ce programme vise à ouvrir la possibilité de commander une œuvre d'art au plus large éventail de citoyens sous certaines conditions précises. Cet appel aux citoyens a été établi et sera lancé en 2009. Le mode de sélection est arrêté, les médiateurs des commandes désignés. La plupart des œuvres qui en résulteront et qui couvrent toutes les disciplines artistiques sont destinées à durer, notamment celles qui sont directement vouées à des espaces publics (hôpitaux, établissements scolaires, places de villes, jardins, etc.). Mais c'est autant par la pérennité de ses fruits toujours incertaine et toujours menacée que par un nouveau mode de création, d'économie, de démocratie culturelle que ce programme marquera durablement le territoire en se poursuivant au-delà de 2013.

Chapitre 3 **Comment le projet** **transforme-t-il** **durablement** **Marseille-Provence ?** **Comment prépare-t-il** **l'après 2013 ?**

3.4

Le projet crée **des activités** **culturelles** **durables**

Installés et développés progressivement de 2008 à 2013, les « Ateliers de l'Euroméditerranée » poursuivront leurs activités au-delà de l'année Capitale. Projet central de la candidature, ils fédèrent l'ensemble des acteurs culturels et économiques autour de la vocation internationale de Marseille-Provence et sur les finalités politiques de l'Europe liées à cette vocation (le processus de Barcelone). Ils traduisent durablement et par des actions concrètes d'accueil, de transmission, de production et d'échange, la contribution de la métropole à la mise en œuvre de ce processus qui par nature comme par ambition exigera, pour s'accomplir, de nombreuses années.

Trois des rendez-vous populaires inventés pour marquer les saisons de l'année Capitale sont conçus pour être reproduits annuellement et constituer des repères de la vie culturelle du territoire, tant à l'échelon local qu'international : « la fête des autres », « les parcours de l'eau », « la nuit des amateurs ».

Deux nouveaux festivals sont créés pour illustrer les deux axes de la candidature et créer à Marseille les rendez-vous artistiques inédits de référence internationale, insuffisamment nombreux de nos jours pour que la cité rivalise en attractivité et en rayonnement avec les grandes métropoles d'Europe.

- InterMed et sa section InterMed Jeunesse, vitrine de la création et des échanges euroméditerranéens contemporains ;
- Via Marseille, rencontre européenne de l'art et de la ville.

Installés et développés progressivement de 2008 à 2013, les « Ateliers de l'Euroméditerranée » poursuivront leurs activités au-delà de l'année Capitale.

À ces deux festivals repères, il convient d'ajouter la **Biennale Internationale des Arts du Cirque (BIAC)**, le nouveau Festival de musique sacrée, les rendez-vous **Trafic (cultures urbaines)** et **Marché central : le théâtre des cuisines**.

Enfin, les **parcours thématiques** aménagés sur le territoire représentent un nouveau patrimoine touristique et culturel qui ne disparaîtra pas à la fin de 2013.

Deux faits doivent être mis en lumière au terme de ce chapitre :

1. Les grands travaux culturels du territoire engagés dans le cadre de la candidature, ceux qui l'ont été avant celle-ci mais dont le développement des activités conditionne son succès, s'inscrivent dans une stratégie de développement formulée et décidée par l'ensemble des partenaires publics (le SCOT). Celle-ci privilégie très explicitement la culture comme condition et comme composante de l'essor d'une économie fondée sur la connaissance, l'innovation et la création.

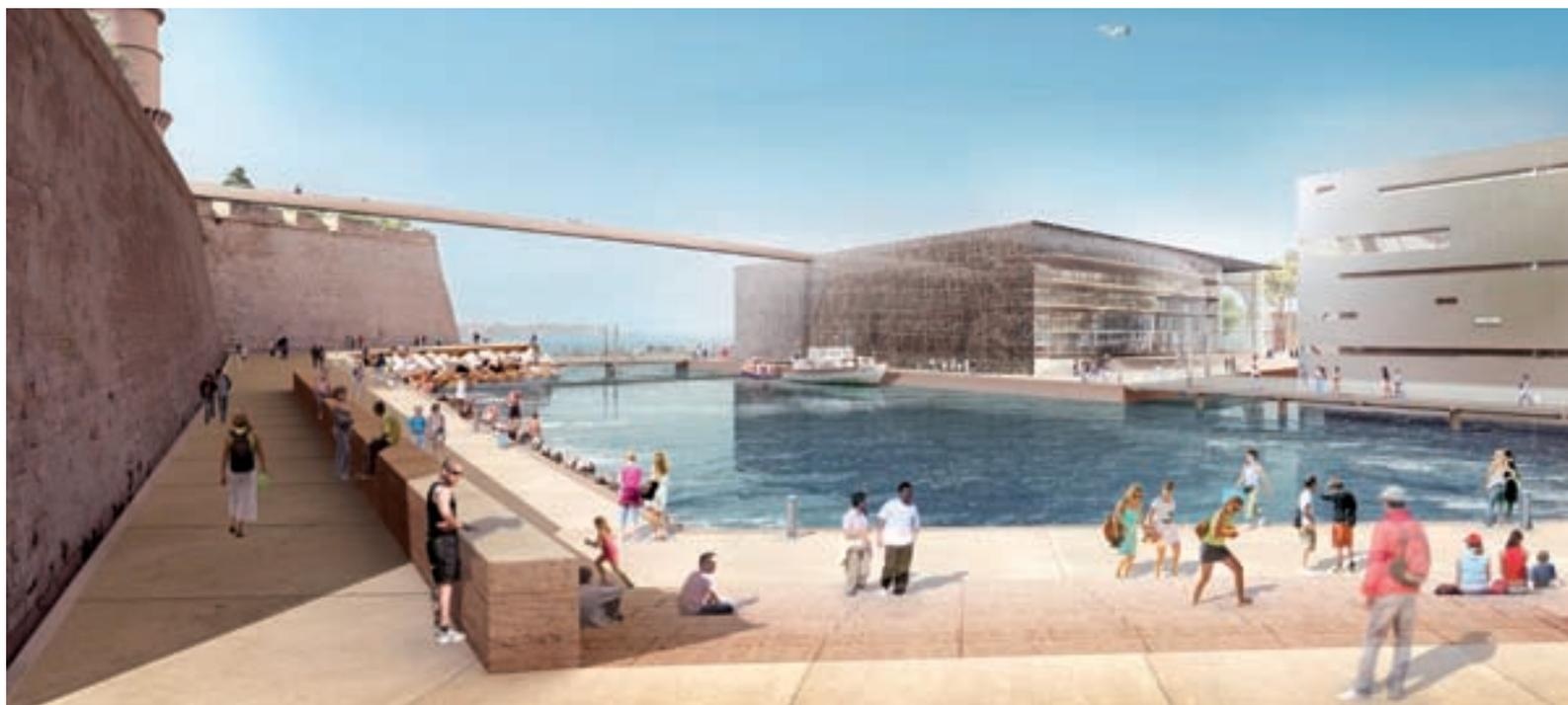
2. Le 1^{er} janvier 2014, outre la transformation physique et culturelle des paysages provoquée par ces chantiers, les manifestations culturelles qui ont été bâties pour 2013 continueront de vivre à Marseille-Provence : les « Ateliers de l'Euroméditerranée », les nouveaux festivals, les nouveaux rendez-vous populaires et artistiques.



Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée. Architecte: Rudy Ricciotti (cf. p. 106) – © Rudy Ricciotti Architecte



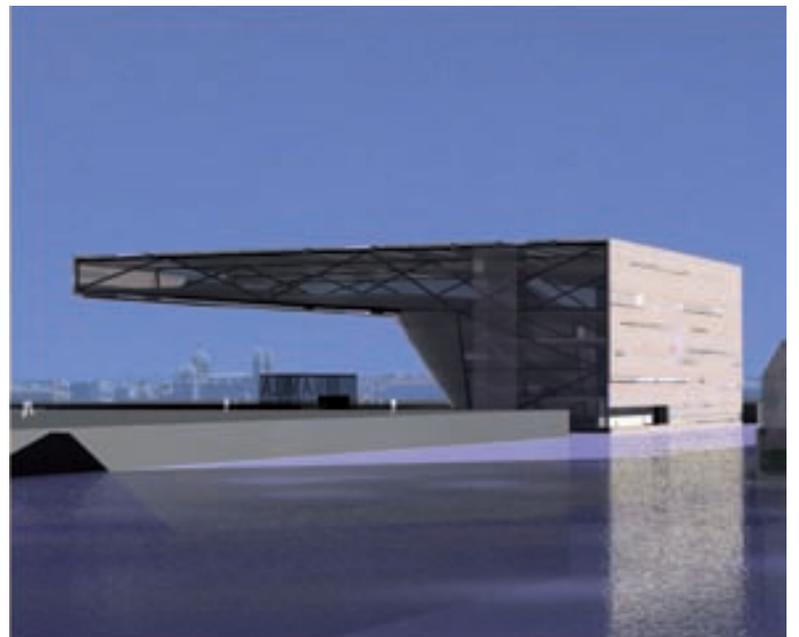
Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée – © Rudy Ricciotti Architecte



Musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée – © Euroméditerranée/ Crédit Ateliers Lion Architectes et Urbanistes



Centre Régional de la Méditerranée. Architecte : Stefano Boeri (cf. p. 107) – © DR





Cité des Arts de la rue (cf. p. 114). Perspective architecturale – conception : IRL Architecture/image 3d : Guillaume Paturel



La Cité de la Méditerranée. (cf. p. 106) – © Euroméditerranée



Le Silo. (cf. p. 106) – © Euroméditerranée



Esplanade de la major. – © Euroméditerranée



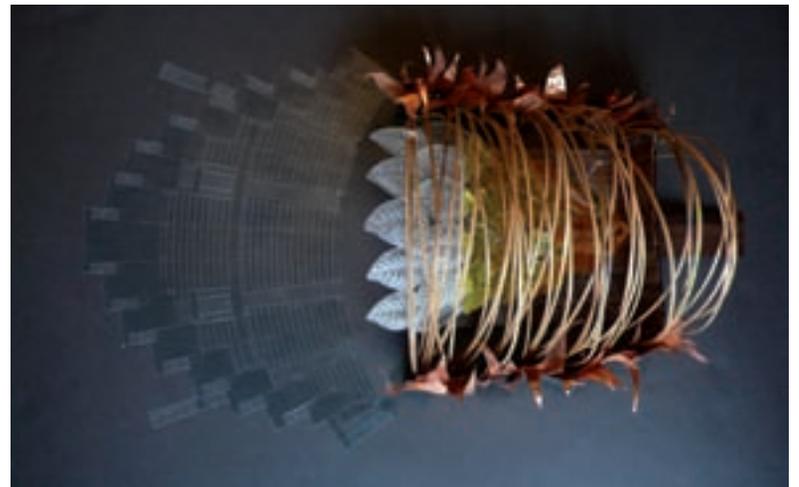
Fonds Régional d'Art Contemporain Provence-Alpes-Côte d'Azur. Architecte : Kengo Kuma (cf. p. 112) – Photo Cyrille Thomas



Centre de danse en résidence (cf. p. 114) – Image Beccaria Architecte



Euromed center / complexe cinéma. Architecte : Massimiliano Fuksas (cf. p. 106) – © Euroméditerranée



Maquette du projet d'aménagement du Grand Saint Jean (Aix-en-Provence). Architecte : Patrick Bouchain (cf. p. 115) – © Construire



La Friche Belle de Mai. Architectes : Poitevin et Reynaud (cf. p. 113) – Image ARM Architecture



Les Ateliers SNCF et le Centre International de la Photographie et de l'Image (Arles). Architectes : Frank Gehry/Edwin Chan (cf. p. 113) – © DR



- 136 **4.1** **Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation citoyenne**
- 138 **4.2** **Le travail avec les associations**
- 144 **4.3** **Le travail avec les entreprises et les laboratoires**
- 148 **4.4** **Le travail avec les établissements scolaires**
- 152 **4.5** **Le travail d'information et de rassemblement des habitants en 2008**
- 158 **4.6** **La participation citoyenne après 2008**

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens ?**

**Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration ?**

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.1

Mise en œuvre de la stratégie de mobilisation citoyenne

Au chapitre 6 du rapport de présélection, nous avons exposé (p. 221) la stratégie de mobilisation des citoyens et des publics. Elle comporte 12 dispositions et notamment :

- l'évaluation des résultats de la campagne de soutien populaire lancée en 2006 ;
- le rassemblement des acteurs culturels, politiques, économiques de la candidature au sein d'un « comité de mobilisation » ;
- la définition par celui-ci des objectifs de la mobilisation des citoyens ainsi que le choix des publics cibles des actions de communication et de participation ;
- la sélection des projets de préfiguration de l'année Capitale et le calendrier de leur mise en œuvre de 2007 à 2013 ;
- le lancement, en 2007 des premières actions ;
- la mesure et l'engagement des moyens humains et financiers nécessaires.

Cette stratégie a été précisée en 2008, après les visites effectuées dans les Capitales européennes de la culture et des analyses de leurs responsables (Istanbul, Essen, Linz, Luxembourg, Liverpool, Lille), ainsi qu'après une seconde évaluation des effets des actions entreprises sur le territoire de Marseille-Provence en 2007.

Nous avons sélectionné sur le territoire un premier ensemble d'associations, d'entreprises, de laboratoires, d'établissements scolaires avec pour ambition :

- de mobiliser les salariés,*
- de mobiliser les habitants,*
- de mobiliser les élèves et les étudiants.*

Il a donc été décidé de développer en 2008 le thème « Tous acteurs » lancé en 2007.

Pour cela, nous avons sélectionné, sur le territoire un premier ensemble d'associations, d'entreprises, de laboratoires, d'établissements scolaires avec pour ambition :

- de mobiliser les salariés,
 - de mobiliser les habitants,
 - de mobiliser les élèves et les étudiants,
- à travers les structures qui peuvent durablement faire participer les citoyens aux programmes du projet de Capitale et sur toute la durée de préparation et de mise en œuvre de celui-ci. Les entreprises ont été sollicitées pour installer les premiers « Ateliers de l'Euroméditerranée ». Les associations et les établissements scolaires ont été sollicités pour lancer

les chantiers d'éducation artistique et de pratique culturelle sur les thèmes de la candidature.

Nous avons pu tester ainsi à la fois la capacité de mobilisation et la faisabilité d'activités participatives durables et liées de la manière la plus étroite aux enjeux et aux programmes du projet.

En outre, nous avons poursuivi et amplifié en 2008 les programmes de participation citoyenne de longue haleine engagés en 2007 :

- « Nouveaux commanditaires » Axe 2 – Thème 4
- « Jeunesse en action » Axe 2 – Thème 4

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.2

Le travail avec les associations

Cinq critères ont présidé au choix des associations avec lesquelles nous avons conduit des projets participatifs en 2008.

- Le premier procède de l'application de l'un des principes fondateurs de la candidature, favoriser l'accès de tous les publics à la culture. Nous avons évidemment privilégié dans notre approche les publics empêchés voire traditionnellement exclus. Citons, sans souci d'exhaustivité, ni ordre de priorité, les détenus, les handicapés, les malades, les déficients mentaux, les primo arrivants, les « minorités visibles », les habitants des banlieues et des cités, les sans domicile fixe...
- Le second critère privilégie les actions impliquant la plus grande diversité d'acteurs en vue de développer le travail en réseau tant localement qu'à une échelle internationale. Cette démarche nous a souvent amenés à susciter des rencontres entre porteurs de projets ou à mettre simplement en lumière des projets qui associaient déjà des acteurs issus d'horizons géographiques, professionnels ou sociologiques très divers.
- Le troisième critère est relatif au maillage du territoire de la candidature. Ce principe est appliqué dès cette année et sera développé lors des années suivantes. Il s'agit de veiller à une répartition harmonieuse et équilibrée des projets sur le territoire mais également de privilégier des projets itinérants et mobiles.
- Le quatrième critère est celui de la qualité artistique de la production. Il faut s'efforcer de conjuguer popularité et excellence.
- Le dernier critère est celui de la concordance des projets aux thèmes prioritaires de la candidature.

4.2.A

Projets participatifs engagés avec les associations

Projets associatifs à vocation internationale

Aix'Qui ?

Le projet Class Eurock est un tremplin musical qui a lieu dans et autour du Pays d'Aix. Les participants doivent être scolarisés, ne doivent interpréter que des compositions, et doivent avoir moins de 23 ans. L'association Aix'Qui ? a exporté son concept en Espagne, Italie et en Allemagne. Partenaire du réseau Cities on the Edge, l'association est cette année au cœur d'un échange avec Liverpool 08.

ADDAP

Cette association d'éducateurs de rue part au Maroc avec 8 jeunes d'un quartier défavorisé de Marseille, pour prendre part à la réhabilitation d'une maison d'association dans le village marocain de Tinfate. C'est l'occasion de rencontres, d'échanges et de dialogue interculturels.

ARTECO

L'association organise des stages de percussions pour des musiciens amateurs et semi-professionnels du pourtour méditerranéen. Libanais, italiens, tunisiens, français se retrouvent pour des résidences de trois jours dans chaque pays afin d'y donner ensuite un concert.

Compagnie Grenade

L'association de la chorégraphe Josette Baiz propose une résidence dans la capitale allemande avec des ateliers de danses contemporaines pour les plus jeunes, en préambule de la représentation d'*Ulysse* spectacle interprété par les enfants de la Compagnie Grenade en septembre prochain à Gütersloh et à Berlin.

Les Voies du Chant

L'association met en place « Chorifé », projet de résidence pour choristes adolescents venant de Thessalonique, de Marseille et de Riga. Les jeunes se retrouveront dans chacune des villes pour des ateliers autour d'un répertoire commun et donneront un concert à Marseille.

Lieux Fictifs

Depuis 1997, Lieux Fictifs porte une action appelée « Image en prison » sous la forme d'ateliers cinématographiques au Centre Pénitentiaire de Marseille. Cette démarche qui avait donné lieu au film *9m²* se développera au cours des cinq prochaines années, dans le cadre du programme pluriannuel européen « Frontières » associant Marseille, Barcelone, Oslo, Wuppertal et Milan.

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ?
Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

ERAC - ISTS

La mission de l'ERAC (École Régionale d'Acteur de Cannes) est de former des acteurs aux techniques théâtrales, de les ouvrir sur le monde pour les rendre disponibles à la rencontre. Associé à l'ISTS (Avignon), le travail de l'ERAC est solidement ancré dans le partenariat notamment dans le cadre de résidences croisées avec le Théâtre Okolo de Moscou, le Stabile à Turin ou encore l'École Nationale de Théâtre de Cluj.

Médiation Culturelle Européenne (MCE)

L'association propose le concept des « Ateliers du Temps Forts » consacrés à l'initiation aux rythmes méditerranéens. Derbouka, tambourin, cajòn ou encore palmas sont des instruments qui fondent les bases de la musique en Méditerranée où les rythmes sont aussi diversifiés que les modes de vie et les types de populations.

Projets associatifs destinés à des publics singuliers

La Maison de Gardanne

Ce lieu associatif accueille des malades en fin de vie. Centre de soins palliatifs, La Maison propose aux patients des ateliers de pratiques artistiques menés par des intervenants professionnels. Peinture, écriture, photographie, sont pratiquées chaque semaine et donnent lieu à des expositions. Marseille-Provence 2013 soutient cette année un atelier consacré au conte.

L'Art Plus Fort que le Handicap

L'association organise un festival de pratiques artistiques mêlant personnes handicapées et valides. Cet événement résulte d'ateliers menés tout au long de l'année dans des centres spécialisés, des IME (Instituts Médico-Éducatifs), des CAT (Centre d'Aide par le Travail) sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône.

Le Théâtre Off

Cette compagnie propose des ateliers de théâtre en milieu carcéral et dans les centres de détention pour mineurs. Encadrés par du personnel pénitentiaire, un psychologue et des éducateurs, ces ateliers permettent aux détenus d'avoir une expérience d'écriture mais aussi de jeu. C'est de cette démarche qu'est née la pièce « Parloir Sauvage » jouée à Avignon, à La Criée ou encore au Théâtre National de Nice, par deux anciens détenus, devenus depuis comédiens professionnels.

Cultures du Cœur

L'association Cultures du Cœur 13 a pour objectif de lutter contre l'exclusion par le développement de l'accès à la culture pour toutes les personnes (familles, enfants, adultes isolés) en situation de grande précarité. Les actions de mise en place des sorties (théâtre, concert, cinéma, festival, galerie d'art...) reposent sur un réseau de 258 entreprises culturelles et de 293 relais sociaux.

Projets associatifs sur les thèmes prioritaires de la candidature

Axe 1 | Thème 1

Le Théâtre de la Mer

Le Théâtre de la Mer œuvre pour la pratique théâtrale dans les quartiers défavorisés de Marseille. Axant toujours son travail sur la mémoire et la quête d'identité, la Compagnie propose des résidences croisées entre Marseille, Amsterdam et Tétouan. Ces ateliers intitulés « Voyages aux origines » permettront à des auteurs de confronter leurs points de vue sur l'exil, la mémoire et l'enracinement, avec des habitants des villes concernées.

Cris Écrits

Forte de plusieurs ouvrages consacrés à la vie de différents quartiers marseillais, l'association prépare un recueil de témoignages sur la Cité des Créneaux, située dans les quartiers Nord de la ville. Outre sa situation géographique, son programme de réhabilitation, cette cité a la particularité d'être occupée par bon nombre de familles monoparentales. Les femmes d'origines immigrées pour la plupart, y jouent un rôle prépondérant.

Pas Vu à la Télé

Implantée dans le quartier de l'Estaque, l'association a pour but de faire le lien entre les nouveaux arrivants et les anciens, entre les jeunes et les plus âgés et bien sûr entre les communautés, notamment gitane et maghrébine. L'association qui récolte depuis longtemps des photos, des interviews et autres matériaux inhérents à la mémoire entreprend cette année la création d'un Musée Nomade du Quotidien non pas sur, mais avec les habitants.

Axe 1 | Thème 2

Mare Nostrum, les aventures de Juha

En partenariat avec des écoles d'Algérie et d'Italie, avec la collaboration d'artistes, des enfants marseillais, kabyles et siciliens participent à des ateliers de contes, écriture et calligraphie autour du personnage de Juha qui symbolise l'héritage commun qui relie les pays du bassin méditerranéen. L'action se déroulera sur 5 ans et aboutira à l'édition d'un livre à vocation pédagogique, recueil des productions des enfants dans leurs trois langues respectives.

Axe 1 | Thème 4

Les Petits Débrouillards

Cette association de vulgarisation scientifique œuvre dans les quartiers depuis des années. Dans le cadre de son action « Cités Débrouillardes », elle animera cette année durant les vacances scolaires, des ateliers dans des quartiers de Marseille et d'Aix-en-Provence. Ces ateliers consacrés au thème de l'Eau seront destinés aux enfants qui ne sont inscrits dans aucune structure sociale ou de loisirs.

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ?
Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Axe 2 | Thème 1

Laboratoire de l'Art dans la Ville – Gare Franche

La compagnie Cosmos Kolej de Wladyslaw Znorko, avec plusieurs artistes en résidence, des scientifiques et des aménageurs, organise des ateliers d'exploration sensible des collines du Nord de Marseille, associant les habitants, les établissements scolaires, les structures d'insertion et de l'emploi. Une collaboration avec Marrakech sera développée de 2009 à 2013.

Les Têtes de l'Art

Dans son projet « Les Villes Allant Vers », le plasticien Xavier Letton accompagnera un groupe d'habitants à faire et refaire leurs parcours du quotidien. Photos, films super 8, vidéo ou captations sonores permettront à l'artiste et aux Têtes de l'Art de mettre ces parcours sur un espace virtuel partagé.

La Compagnie des Rêves Urbains

Animée par des architectes, sociologues et plasticiens, cette structure a pour but de mener les habitants, les écoliers, les salariés ou autres groupes sociaux à repenser leurs espaces de vie pour les redécouvrir et les améliorer. Au terme de la phase de conception, le public passe à la réalisation de leurs projets en employant les matériaux de construction nécessaires.

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.3

Le travail avec les entreprises et les laboratoires

4.3.A

Les « Ateliers de l'Euro-méditerranée » en entreprises

Dès 2006, une étude réalisée par Jean Digne, président de « Hors les murs », pour l'association « Mécènes du Sud » proposait sous le titre « 1000 talents » de développer dans les entreprises de Marseille l'accueil et le travail en résidence de créateurs et d'artistes internationaux. Nous nous sommes inspirés de ce travail.

Principe

Le principe qui gouverne ce projet est de considérer l'entreprise sous son angle humain : un regroupement d'hommes et de femmes travaillant ensemble sur un espace commun. L'idée n'est plus d'aborder l'image de l'entreprise par son lien avec une manifestation culturelle, mais de faire du rapport du personnel à l'acte artistique l'événement en lui-même. L'entreprise participante va donc accueillir un ou plusieurs artistes (musicien, plasticien, écrivain, cinéaste...) pour lui permettre de créer tout en partageant sa démarche avec les salariés, et éventuellement clients.

Objectifs

Du point de vue du personnel, l'objectif est d'aborder l'acte artistique par un autre rapport que celui de la consommation culturelle, de créer un lien entre les personnes en découvrant d'autres formes de créativité tout en sortant du cadre de travail habituel. Du point de vue de l'entreprise, celle-ci communique autrement sur son image, ses salariés sont ses ambassadeurs et la participation à un grand projet de Capitale européenne de la culture fédère et donne à la démarche un objectif ambitieux.

Mise en œuvre

En tant que candidat, Marseille-Provence a voulu valider cette démarche avec la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie, le Club Top 20 et de Mécènes du Sud. Dès février 2008 des entreprises ont été sollicitées en tenant compte de :

- la couverture du territoire de la candidature ;
- la diversité dans les tailles d'entreprises ;
- la diversité des activités (commerce, textile, nouvelles technologies...).

Si l'on en juge par les premiers résultats et par les nombreuses demandes qui émanent d'entreprises qui souhaitent s'associer au plus tôt à l'opération des « Ateliers de l'Euro-méditerranée », on peut raisonnablement penser que la démarche peut s'étendre très rapidement et concerner une cinquantaine d'entreprises par an jusqu'en 2013.

Dans le cadre d'InterMed (cf. p. 27), il est prévu que l'ensemble de ces démarches débouchera sur une présentation au « grand public ».

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ?
Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Depuis avril 2008, les ateliers ont débuté dans les entreprises conformément au tableau suivant :

Les «Ateliers de l'Euroméditerranée» en entreprises

Entreprises	Activité	Salariés	Territoire	Projet	Ateliers
Haribo	Confiserie	450	Marseille	Comédie musicale sur l'histoire de la société. Ateliers costume avec Festival d'Aix-en-Provence dès 2008.	septembre 2008
Marianne Cat	Commerçante	3	Marseille	Michèle Sylvander Installation vidéo sur le thème du voile.	juin 2008
Quadrissimo	Impression, reprographie		Marseille	Impression de travaux d'artistes (plasticien, graffeurs et photographes) en mission à Vilnius, Pècs, Maribor, Tallin et Istanbul.	juin 2008
Optis	Création de logiciels de simulation de l'interaction entre la lumière et son environnement	45	Toulon	En cours d'élaboration	
Eurocopter	Fabricant d'hélicoptères	8000	Marignane	5 artistes pour 5 valeurs communes partagées par les salariés.	août 2008
Axes Sud	École d'art graphique et de communication visuelle		Marseille	Échanges d'étudiants marseillais et stanbouliotes	mai 2008
Puyricard	Chocolaterie	80	Puyricard	En cours d'élaboration	
Caisse d'Épargne	Banque	800	Marseille, Aix, Vitrolles, Aubagne	Chorales. Textes écrits par salariés	
Hôtel Pullman	Hôtel 4 *	100	Marseille	Suzanne Hetzel, photographe allemande, pour un reportage sur le personnel dans son quotidien. Tanguy Moyet, magicien marseillais, apprendra des tours aux serveurs. Mais aussi interventions de circassiens en extérieur.	octobre 2008
Cabus et Raulot	Distribution de matériel électrique	70	Marseille	Ateliers de pratique musicale (percussions) avec le groupe Symléma	mai 2008
Pébéo	Fabricant de peinture	180	Gémenos	Atelier culinaire sur le thème de la couleur avec un scientifique et un cuisinier.	
LERM	Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Matériaux	60	Arles	À définir	

4.3.B

Projet des « Ateliers de l'Euro-méditerranée » en laboratoires

Principe

Le projet d'ateliers en laboratoire reprend le principe des ateliers en entreprises soit, travailler en relation étroite avec les hommes et les femmes qui constituent les différentes équipes de recherche et faire du rapport du personnel à l'acte artistique un événement en soi, susceptible de dynamiser l'ensemble des membres du laboratoire. Il repose sur l'opportunité pour l'artiste, quelle que soit sa discipline, de partager sa démarche avec le personnel mais il est surtout l'occasion de partager avec le chercheur les fondamentaux communs de leurs démarches respectives : le questionnement, le doute et l'expérimentation avec ses essais et ses erreurs.

Enfin, certains sujets de recherche, et particulièrement ceux qui posent des questions de société, peuvent eux-mêmes nourrir une démarche artistique aboutissant à des créations parfois déstabilisantes, « bousculant » les représentations des scientifiques et du public (cf. « Art biotech » de Jens Hauser au Lieu Unique, ou la rétrospective Cloaca 2000-2007 de Wilm Delvoye à Luxembourg, Capitale européenne de la culture l'an dernier, par exemple).

Objectifs

Les objectifs des ateliers en laboratoires seraient ici prolongés par l'enrichissement mutuel de « créateurs » engagés dans des démarches de recherche très proches, même si elles se développent pour les uns dans des domaines scientifiques/académiques et pour les autres dans des domaines artistiques. La restitution soit sous

forme d'œuvres, soit sous forme de chantiers ouverts, peut, selon les thèmes, s'ouvrir à tous types de publics, scolaires et non scolaires.

Mise en œuvre

En cas de succès de sa candidature, Marseille-Provence procédera, comme pour les entreprises, à une validation de cette démarche auprès de la Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie (DRRT) et auprès du Recteur des Universités. Des premiers contacts ont été établis avec des structures qui mènent d'ores et déjà une démarche de collaboration avec des artistes. Par exemple, à Luminy : INMED (Institut de Neurobiologie Méditerranéenne), CPPM (Centre de Physique des Particules de Marseille), ISM Etienne-Jules Marey (Institut des Sciences du Mouvement) ; à Saint-Charles : ESCUP (Espace Science et Culture de l'Université de Provence) ; Services de Microscopie de Saint Charles et Saint Jérôme ; à Aubagne : Département SATIS (Sciences Arts et Techniques de l'Image et du Son). Un appel à participation pourra être lancé, en utilisant le réseau de diffusion de la Fête de la Science, qui touche très largement les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. Des critères comme la capacité à accueillir des artistes étrangers, et notamment méditerranéens, pourront figurer dans cet appel à participation.

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.4

Le travail avec les établissements scolaires

Comme pour les projets associatifs, les projets participatifs en milieu scolaire ont été sélectionnés en combinant les critères suivants en accord avec les autorités académiques dont le dynamisme en la matière doit être une nouvelle fois souligné :

- publics prioritaires et notamment élèves scolairement les plus démunis qui sont d'abord visés par la politique d'éducation artistique et d'action culturelle conduite par l'Académie d'Aix-Marseille ;
- territoires prioritaires et notamment les « zones pilote » et les « collègues ambition réussite » définis par l'Éducation Nationale ;
- ateliers conduits à l'échelle internationale selon des échanges avec des établissements européens et méditerranéens ;
- conformité des projets avec les thèmes de la candidature et recherche de la meilleure articulation entre les thématiques pluriannuelles communes proposées par l'Académie et les thématiques du projet de Capitale européenne de la culture ;
- qualité des projets et des artistes intervenant dans ces projets.

4.4.A

Projets participatifs engagés avec les établissements scolaires

Projets à vocation internationale et entrant dans le cadre des « Ateliers de l'Euroméditerranée »

Journée européenne de l'autobiographie

Elle réunit des élèves d'établissements différents et notamment ceux qui sont en difficulté de lecture et d'écriture, pour partager leurs travaux préparés dans le cadre d'ateliers artistiques. En 2008, l'opération est élargie vers des pays européens et méditerranéens : Italie, Allemagne, Hongrie, Grèce et Maroc.

En 2008, l'association Marseille-Provence 2013 a notamment apporté son soutien financier à la rencontre à Marseille de l'ensemble des professeurs concernés par l'atelier « autobiographie » en Hongrie, Italie, Grèce, Allemagne et Maroc. En 2009, elle soutiendra l'accueil des élèves de ces pays, la restitution et la mise en commun de leurs travaux.

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ? Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Réseau Interculturel Méditerranéo

Il s'agit d'un jumelage euroméditerranéen mis en place par le Groupe de Recherche en Histoires des Idées. L'objectif est de développer à Marseille et dans l'Euro-méditerranée un réseau éducatif et des formations à l'interculturalité. En octobre 2008, un groupe scolaire de Catania (Italie) sera accueilli à Marseille.

Les Ateliers pédagogiques de la Méditerranée

La vocation de ces ateliers est de révéler aux plus jeunes le caractère unique de la Méditerranée et la faire naître comme un espace de culture, de métissage, d'échanges, de civilisations et d'identité. Ces ateliers proposent aux enseignants et aux élèves de développer de nombreux outils comme la cartographie, la course d'orientation, l'observation et les carnets de voyages, les courts-métrages, etc.

Projets sur les thèmes prioritaires de la candidature

Axe 1 | Thème 1

L'outre-mer et le monde colonial

Autour de la création du mémorial de l'Outre-mer, la direction des archives de la Ville de Marseille organise des ateliers éducatifs pour les élèves du CMI à la 3^e consacrés à l'histoire de la colonisation et à l'histoire de Marseille.

Axe 1 | Thème 2

Initiation au patrimoine culturel et religieux

L'Observatoire Méditerranéen Europe pour la Paix met en place un atelier dont le but est de faire prendre en compte aux collégiens la diversité des cultures religieuses établies à Marseille. Les thèmes de la pratique religieuse sont abordés avec la visite artistique et historique de trois monuments religieux. Une intervention en classe sur la laïcité dans le cadre de l'écocitoyenneté et la libre-pensée conclut cet atelier.

Axe 1 | Thème 3

Expression artistique sur le thème des rapports garçons-filles

Une équipe de comédiens de la compagnie Kartoffeln intervient par binôme mixte pour proposer aux élèves un travail d'expression de leur identité et de réflexion sur les rapports entre les sexes. Sur ce même thème, la compagnie propose un spectacle au cours duquel les personnages posent des questions sur l'identité de sexe, mettent en scène les représentations de l'homme et de la femme dans les médias, et font apparaître leurs difficultés de communication.

Axe 1 | Thème 4

Exposition-jeu « tribulations d'une goutte d'eau »

L'association Centre de Culture Scientifique Technique et Industrielle (CCSTI) de Marseille propose un voyage de l'eau ignorant les frontières : du nuage à la neige, du cours d'eau à la nappe phréatique. « Tribulations d'une goutte d'eau » entraîne les enfants dans un jeu de pistes sans fin, dans lequel ils vont aborder les questions d'exploitation, de préservation, de législation, de distribution de l'eau.

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ? Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Axe 1 | Thème 4

Autour du Partage de l'eau

Avec l'eau comme axe privilégié, le CICRP et Noël Casanova suggèrent aux élèves de découvrir des lieux et des objets en suivant des itinéraires qui partent de l'environnement immédiat des établissements scolaires ou dans le cadre de voyages.

Pourront être abordés : la question de l'eau douce et l'eau potable de l'Antiquité au XIX^e siècle, l'eau et la santé, le système moderne de l'eau dans la maison, la célébration monumentale de l'eau (l'architecture du Palais Longchamp), l'agriculture, l'industrie et les métiers de l'eau.

Axe 2 | Thème 1

Printemps de la Folle Histoire des Arts de la Rue dans les collèges

De mars à mai, une phase de sensibilisation aux arts de la rue est programmée dans 8 collèges du département des Bouches-du-Rhône. 3 compagnies sont associées à ces collèges et mènent 1 ou plusieurs ateliers de création dans les classes. Chacune de ces compagnies présentera son spectacle dans le collège. Parallèlement, une mallette pédagogique a été constituée et offerte aux enseignants qui s'en serviront pour illustrer leur programme de sensibilisation aux arts de la rue.

Axe 2 | Thème 1

La Gare Franche - Cosmos Kolej

L'un des projets pilote mis en œuvre dès 2007-2008 sur la ville de Marseille concerne un des quartiers des plus sensibles de Marseille Nord. Il s'appuie sur la structure culturelle de la Gare Franche et mobilise 2 écoles maternelles, 2 Primaires, un collège « ambition réussite » (Elsa Triolet), le Lycée professionnel la Viste et en prévision le lycée général et technologique Saint-Exupéry autour de projets multiformes sur le plan de l'expression artistique.

Axe 2 | Thème 3

Les nouveaux collectionneurs au Collège

Cet atelier a été créé à l'initiative du Bureau des Compétences et Désirs pour inciter les collégiens à exprimer leurs goûts face à la création artistique. Après avoir acquis les connaissances nécessaires grâce à un programme complet : visites de lieux consacrés à l'art, rencontres avec des professionnels, discussions sur les grands courants artistiques, les collégiens constitueront une collection qui deviendra le Fonds des collèges. Les œuvres pourront ensuite être prêtées selon un fonctionnement d'artothèque et elles feront l'objet d'une exposition annuelle.

Axe 2 | Thème 3

Découverte des arts numériques

Les ateliers que « Seconde Nature » met en place se déclinent autour du Net Art et de la pratique d'Internet, et des visites d'expositions thématiques ou monographiques à la Fondation Vasarely.

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.5

Le travail d'information et de rassemblement des habitants en 2008

4.5.A

Faire connaître les enjeux, accroître la visibilité, multiplier les relais d'information de la candidature

Une campagne d'affichage dans l'espace public

Début 2008, les publications des collectivités partenaires de Marseille-Provence 2013 – journaux municipaux, revue du Conseil Général... soit près de 1,6 million de lecteurs – ont été les supports d'une campagne d'information destinée au grand public, annonçant la sélection de Marseille-Provence 2013 en finale. Son impact, renforcé par une campagne d'affichage sur les réseaux municipaux, a permis de sensibiliser la population du territoire.

Une nouvelle campagne d'affichage programmée durant l'été 2008 sur le territoire, dans le réseau des collectivités partenaires interpelle le public tandis **que les trams, bus et métros de la RTM s'habillent aux couleurs de Marseille-Provence 2013.**

Parallèlement, 110 000 dépliants ont été diffusés en direction des lieux culturels, écoles et facultés, puis en juin sur les lieux touristiques, hôtels et offices de tourisme, festivals du territoire. La communication faite sur les événements que Marseille-Provence a labellisés dans le cadre de la Saison culturelle européenne a été une opportunité supplémentaire pour présenter la candidature. Avec le soutien des éditions Actes Sud, 30 000 carnets édités aux couleurs de Marseille-Provence 2013 ont complété ce dispositif d'information.

La mise en place d'une bâche monumentale à l'entrée de la Ville de Marseille, sur un imposant mur de 700 m² du silo, a donné le coup d'envoi symbolique de cette campagne.

Le milieu culturel, mais également les entreprises, sous l'impulsion de la Chambre de Commerce et d'Industrie, se sont mobilisés. L'aéroport de Marignane, la Cité des Arts de la Rue, la Société Marseillaise de Crédit, le siège du Crédit Agricole Alpes Provence, la Fondation Écureuil, entre autres initiatives, ont installé des bâches de soutien à la candidature. Les écrans de l'Aéroport et de la Foire de Marseille se sont mis aux couleurs de Marseille-Provence 2013.

Une campagne de présentation dans les grands rendez-vous culturels

La visibilité de Marseille-Provence 2013 dans les grands rendez-vous culturels de l'été est assurée.

Les Rencontres Internationales de la Photographie à Arles, le Festival International du Documentaire de Marseille (FID), le Festival de Marseille, le Festival Jazz des Cinq Continents, le Festival de piano de La Roque d'Anthéron ou le Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence figurent parmi ceux qui affichent leur soutien à la candidature dans leurs catalogues et programmes.

De même, les brochures de saison 2008-2009 des principales structures culturelles du territoire comme le Grand Théâtre de Provence/Gymnase/Jeu de Paume, les théâtres de La Criée, des Salins, d'Arles entre autres, présentent la candidature.

Une campagne de mobilisation des relais et de préparation des futurs ambassadeurs

Après avoir conduit une délégation de chefs d'entreprise prendre la mesure de l'événement Liverpool 2008, la Chambre de Commerce et d'Industrie a entrepris une tournée dans les villes-centres du territoire, pour échanger avec les entreprises, les commerçants, sur la candidature.

Une opération a sensibilisé les commerçants du territoire à l'impact et aux retombées de la candidature afin qu'ils deviennent à leur tour des relais d'information motivés. Le milieu hôtelier a également été informé et incité à faire connaître et promouvoir auprès de sa clientèle, la candidature en cours.

L'équipe de Marseille-Provence, **renforcée par des jeunes de l'association Unis-Cité, en service civil et service volontaire européen (SVE)**, a entrepris d'aller à la rencontre de la population en assurant une présence de la candidature sous forme de stands, sur une sélection de grands événements publics, rassemblements populaires, salons professionnels, festivals.

En parallèle, un travail d'animation des relais locaux a été mené, incitant à soutenir la candidature et essayer l'information. Les sociétés nautiques, l'Ordre des Avocats, le milieu de la Recherche, les enseignants, notamment par l'intermédiaire du CRDP, la Confédération des Comités d'Intérêts de Quartiers et ses 110 000 adhérents, les clubs de supporters de l'OM, les centres sociaux et les fédérations d'éducation populaire ont été associés à la candidature.

Dès le printemps, les traditionnelles fêtes de quartier à l'initiative des Comités d'Intérêts de Quartiers ont été autant d'opportunités pour transmettre une information sur la candidature, et inciter les habitants à manifester leur adhésion.

Un partenariat essentiel avec la presse locale et régionale

Outre une très bonne couverture par la presse écrite et radiophonique, Marseille-Provence 2013 a su tisser un partenariat fructueux avec les télévisions locales. En effet des chaînes généralistes comme LCM (La Chaîne Marseille), France 3 Méditerranée ou Canal Maritima (à Martigues) n'ont pas hésité à laisser une grande place au projet de candidature dans leurs programmes d'informations et de magazines. De même, l'OM-TV, chaîne thématique de l'Olympique de Marseille, s'est fait l'écho de la candidature en invitant Marseille-Provence 2013 à des émissions d'avant match.

Un site internet pour accompagner l'information et le soutien à la candidature

Informier

Le site Internet de Marseille-Provence 2013 a évolué tout au long de l'année 2008, vers une formule plus dynamique, informant largement le public, selon un principe de brèves, de l'actualité de la candidature de Marseille-Provence (déplacements de l'équipe en Europe et en Méditerranée, projets pilotes de la candidature, ateliers de la candidature, grandes manifestations européennes) Environ 80 articles ont été rédigés intégrant des reportages photographiques ou audiovisuels.

Intégrer et sensibiliser

Le site a été par ailleurs un espace catalysant les dynamiques de soutien initiées sur la toile ; le projet Marseille2013.org a ainsi été intégré à la navigation sans que l'initiative perde de son indépendance pour autant. Le projet média Blog 2.013 (décrit dans le dossier 1 page 225) développé en partenariat avec Radio Grenoble, a été précisé et quatre canaux de blogs ont été mis en place, selon le type de contenus produits : BlogThéma (documente et approfondit les grands thèmes de la candidature), BlogPilotes (prolonge ou décrypte les projets pilotes), BlogArtistes (espace de

proposition de projets d'artistes développé sur Marseille2013.org) et BlogCommuns. Ce dernier canal de blog est de tous le plus participatif, étant lui-même construit avec et par des communautés de publics autour de projets de la candidature. Dans ce cadre, un projet a notamment été développé avec les habitants du quartier de la Belle de Mai avec l'appui de Claude Renard, chargée de mission à l'Institut des villes. Une façon d'associer pleinement les habitants à la candidature de Marseille-Provence et d'expérimenter un projet de média culturel associatif. Le projet général de Medialab 2.013 est développé dans le chapitre 5.

Permettre le soutien à la candidature

Pour accompagner cette campagne de mobilisation, le site a ouvert dès avril un espace proposant un « kit de soutien » de la candidature. Un ensemble de documents en téléchargement, des supports en libre-service, un espace de commande de produits dérivés, permettant aux entreprises, associations et structures culturelles de s'investir activement pour faire connaître la candidature.

Depuis juin, l'espace « Supporters de la candidature » est mis en place. Dernier volet de l'espace de soutien, il offre à tous ceux qui le souhaitent la possibilité d'envoyer un message personnalisé et d'afficher un soutien à la candidature. Le dispositif, conçu par une jeune agence de graphistes marseillais, est adaptable au web comme à l'espace public et décline de façon décalée et ludique les thèmes de la candidature.

4.5.B

Des événements populaires pour rassembler les habitants du territoire autour de la candidature

En complément des projets participatifs dans les entreprises, dans les associations, dans les établissements scolaires – qui sont au cœur de notre stratégie de mobilisation – nous avons produit en 2008 près de 50 manifestations culturelles en partenariat avec les acteurs du territoire. Certaines d'entre elles sont destinées à rassembler le plus large public pour célébrer la candidature.

RÉCLAME

La rue Saint Ferréol, longue artère piétonne et commerçante du centre de Marseille, est devenue un enjeu tout autant qu'un lieu de création à part entière. Brigitte Cirla, directrice artistique des Voix Polyphoniques, s'est saisie de la proposition en proposant Réclame, un concert spécialement pensé pour cette rue, avec 10 solistes et 200 choristes amateurs. La pièce vocale, écrite avec Marianne Suner et Jean Tricot, détourne les slogans publicitaires pour les transformer en propositions poétiques de présentation de la Capitale européenne de la culture.

À l'heure où les commerçants baissent le rideau, la rumeur marchande a donc laissé la place à la polyphonie. Sur 200 mètres de long, trois stations étaient proposées au public qui a pu déambuler, s'arrêter, suivre la vague musicale, la remonter ou la descendre... dans des sonorités du XXI^e siècle, exigeantes et surprenantes. (création Lieux Publics, 10 mai 2008)

Engrenages, manifestation sonore, radiophonique et urbaine

Engrenages offre de multiples points d'écoute sur la ville... Comme autant de points de vue qui proposent d'entendre autrement l'espace urbain, mais aussi de le pratiquer différemment. Une redécouverte sonore et déambulatoire sur le principe du détournement de l'audio guide muséal ; d'une marche aveugle sur des sons de ville ou d'un Cinéma radioguidé par le collectif Ici-même (Grenoble) ; d'un pique-nique radio aux

Pierres Plates en compagnies de créateurs sonores et de musiques actuelles ou encore d'une pause au Kiosque à musique des Réformés, grâce aux collages documentaires de Café Verre...

Engrenages s'immisce également dans certains lieux (Montévidéo, La Friche La Belle de Mai, le Théâtre du Merlan) pour proposer un art de l'écoute qui s'expose au gré de créations. Toutes ces formes sont le résultat de travaux accompagnés, produits ou coproduits par Grenouille-Euphonia dans le cadre de la candidature. (21-25 mai 2008)

Souk de la parole

Dans une gigantesque architecture éphémère de bambous de 10 mètres de hauteur, le public a été convié à de véritables joutes de langages et de musique. Chacun a pu dénicher et découvrir toutes sortes de mots, d'histoires, parler, échanger ou interroger des explorateurs de mots. Pendant trois nuits, le souk a battu son plein, libre au public de le parcourir et d'y rester comme bon lui semble.

Pour préparer la construction du souk, et en résonance aux thèmes du projet de Marseille Capitale européenne de la culture 2013, la Compagnie Caracol et Lieux publics ont proposé un questionnaire pour une « fresque-inventaire ». Les réponses ont servi de matière à trois artistes, Nicolas Diaz (peintre), Toni Casalonga (illustrateur) et Faouzia Hilmy (calligraphe). Ils réaliseront ainsi une carte inédite : celle des imaginaires de la région Marseille-Provence. (30 mai-1^{er} juin 2008)

Chapitre 4 : Comment le projet mobilise-t-il les citoyens ?
Comment ceux-ci participent-ils à son élaboration ?

Match OM

Après un périple de 4700 kilomètres reliant Marseille à Gdansk, la caravane artistique de Marc Boucherot et Philippe Ivanès – aux couleurs de Marseille-Provence 2013 – a terminé symboliquement son voyage devant les tribunes du stade vélodrome pour le match OM-Bordeaux du 4 mai. Son projet intitulé « De la Baltique à la Méditerranée », sorte de road story artistique avait pour dessein de bâtir un pont entre les deux rives, et d'aller à la « rencontre de l'autre » de façon simple et conviviale. Avec la complicité de l'OM, le coup d'envoi a été donné par Marseille-Provence 2013 ; tandis que les « winners » ont déroulé un grand « typho » de soutien à la candidature (4 mai).

En mars 2009, si la candidature est retenue, nous nous sommes accordés avec la Ville de Lille pour organiser dans le cadre de l'événement « Lille 3000 » consacré à l'Europe Centrale, et dans les deux cités, une fête de transmission de la Capitale de 2004 à celle de 2013.

Chapitre 4

**Comment le projet
mobilise-t-il
les citoyens?
Comment ceux-ci
participent-ils
à son élaboration?**

4.6

La participation citoyenne après 2008

Si la candidature de Marseille-Provence est retenue :

50 nouveaux « Ateliers de l'Euroméditerranée » seront installés dans les entreprises et les laboratoires en 2009 et 50 supplémentaires chaque année jusqu'en 2013 (objectif 2013 : de 200 à 250 entreprises ou laboratoires). Cet engagement est pris par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, par les entreprises adhérentes du « Groupe Top 20 », par les entreprises membres de « Mécènes du Sud ».

Dans le monde associatif, les projets engagés seront poursuivis de manière pluriannuelle. Chaque année, à partir de 2009, un minimum de 20 associations nouvelles seront aidées pour développer des projets participatifs sur les thèmes de la candidature au travers :

- l'appel à projets « 1001 nuits » (voir annexe, prog. 59)
- l'appel à projets « Nouveaux Commanditaires » (voir annexe, prog. 61)
- la préparation des rassemblements populaires d'ouverture des quatre saisons de l'année Capitale.
- La préparation du projet « Les Voiles de la Mode » (cf. annexe, prog. 8)
- La préparation, par les salariés des entreprises du projet « Révélation » (cf. annexe, prog. 55b)

Au sein des établissements scolaires, les projets associant sur une même zone pilote et pendant plusieurs années écoles maternelles, écoles primaires, collèges et lycées professionnels seront développés. De même, l'ouverture internationale de ces ateliers sera amplifiée. Dans le cadre des partenariats privilégiés établis entre l'Académie et d'autres pays, notamment avec le Maroc (Académie de Tanger – Tétouan), le Kent au Royaume Uni, l'Allemagne, l'Italie, des volets culturels ont été construits et font l'objet d'un cahier des charges précis. **L'ouverture à la Méditerranée est un axe privilégié, notamment avec le Maroc, dans le cadre d'un partenariat comprenant un dossier culturel spécifique sur 3 ans.**

En 2009, un atelier de géopolitique euroméditerranéenne sera créé à partir d'un matériel pédagogique conçu par Jean-Christophe Victor (producteur de l'émission « Le dessous des cartes » sur la chaîne européenne ARTE).

De nouveaux ateliers seront lancés sur les thèmes suivants de la candidature :

- Albert Camus
- Athènes, Cordoue, Jérusalem
- Connaissance des religions
- Sur les chemins de l'exil
- Le partage des midis. Les peintres et la Méditerranée
- L'imaginaire colonial
- Navires, navigation, navigateurs
- Le partage de l'eau
- Mille et une nuits

Ainsi que nous nous y étions engagés lors de la pré-sélection, nous avons construit une stratégie de mobilisation qui privilégie la participation active, durable, progressive et continue des citoyens à la préparation du projet de Capitale européenne de la culture, de préférence aux événements éphémères coûteux et prématurés. Ce travail de fond exige une énergie considérable qui a pu lui être consacrée grâce à l'engagement exemplaire, et à l'exceptionnelle qualité des dirigeants économiques, des responsables d'associations et des artistes qui œuvrent en leur sein, des enseignants et des intervenants dans les établissements scolaires et de leur encadrement académique. Grâce à eux, en 2008, un mouvement, non seulement d'adhésion, mais de concours actif sur le contenu même des enjeux du projet s'est créé.



© Vincent Lucas



© Vincent Lucas



© Gilles Clément



© Vincent Lucas



© Beata Staszynska





© Vincent Lucas



© Vincent Lucas



© c-ktre



© c-ktre



© Quadrissimo



© Gilles Clément





Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013

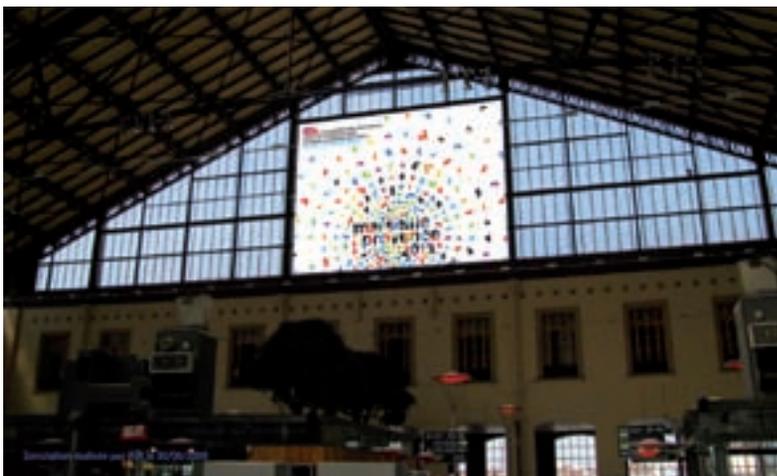


Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



© Ville d'Arles

Photo François Moura © Marseille-Provence 2013



Photo François Moura © Marseille-Provence 2013

172	5.1	La gouvernance future du projet
178	5.2	L'organisation
182	5.3	Le budget
188	5.4	Les outils d'évaluation et de contrôle de gestion
190	5.5	La stratégie de mobilisation des citoyens, de communication et de développement touristique de 2009 à 2013

Chapitre 5

**Comment la mise
en œuvre du projet
est-elle préparée ?**

Chapitre 5 Comment la mise
en œuvre du projet est-elle préparée ?

L'association Marseille-Provence 2013 a été créée dès janvier 2007. L'ensemble des partenaires du territoire se sont retrouvés tous les trimestres dans le cadre du Conseil d'Administration et de Comité de Pilotage pour valider le projet de candidature, la charte de l'association et les moyens à mettre en œuvre. Cette association est donc aujourd'hui totalement opérationnelle.

Le temps de préparation, que la nouvelle directive européenne offre aux Capitales européennes de la culture, a été mis à profit pour tirer les enseignements des expériences passées ou en cours (en particulier Gênes et Lille 2004, Luxembourg 2007, Liverpool 2008, Linz 2009 et Essen 2010, avec lesquels des contacts réguliers ont été établis), pour conduire un ensemble d'études.

Dans tous les domaines, les questions ont fait l'objet d'expertises et de débats qui ont permis les arbitrages nécessaires.

Nous avons, en particulier, été mis en garde notamment contre les risques de surcoûts liés à ce long temps de préparation comme de ceux relatifs à une usure des équipes ou des acteurs et à la difficulté de maintenir l'enthousiasme du public sur une aussi longue période.

Une dynamique opérationnelle est en marche et le territoire de Marseille-Provence est prêt à mettre en œuvre ce grand projet, dès l'annonce du résultat.

Chapitre 5
**Comment la mise
en œuvre du projet
est-elle préparée?**

5.1

La gouvernance future du projet

5.1.A

L'étude juridique

Dès janvier 2008, nous avons lancé une étude sur les différentes formes juridiques possibles pour porter le projet, en combinant deux enjeux :

- apporter aux partenaires financiers toutes les garanties de bonne gestion et de respect du droit notamment en matière de transparence, de mise en jeu des responsabilités, de mise en concurrence et de reversement de subventions ;
- apporter toutes les garanties d'indépendance de la structure en matière de choix artistique et toute la souplesse et la réactivité indispensable à la mise en œuvre de projets de grande dimension.

Après un premier examen rapide, les formes juridiques retenues pour l'étude ont été :

- le Groupement d'Intérêt Public Culturel (GIPC) ;
- l'Etablissement Public de Coopération Culturel (EPCC) ;
- l'Association « loi de 1901 ».

Cette étude [cf. annexe du questionnaire] a été transmise à l'ensemble des partenaires pour expertise par leurs services juridiques respectifs. D'autres études ont aussi été commanditées par la Ville de Marseille. Elles ont abouti à la même conclusion concernant la forme juridique. Après différents échanges, le consensus suivant a été trouvé :

Maintien de la forme associative renforcée par :

- L'adoption d'une charte de l'association qui fixe le cadre général d'action [cf. annexe du questionnaire].
- L'adoption d'un règlement intérieur qui précisera :
 - les relations entre les instances collégiales de l'Association ;
 - les principes et limites en matière de délégations de pouvoirs et de signature et de recrutement de personnel ;
 - la mise en place de procédures de validation des projets et des engagements financiers par un comité ad hoc associant les représentants des partenaires financiers ;
 - les règles de gouvernance de l'Association dans un souci de cohérence, d'indépendance et de transparence des orientations et décisions prises par ses instances d'administration et de direction, notamment au plan artistique.
- Un guide des procédures qui renforcera la transparence des décisions et des flux en matière financière. Ce guide fixera le principe de règles de mise en concurrence pour les achats de biens et services de l'Association.
- Le recours à une évaluation annuelle externe par un auditeur européen indépendant qui, en complément du travail du Commissaire aux comptes, expertisera les procédures et l'organisation.
- L'adoption de contrats-type avec les partenaires culturels renforcera et harmonisera les pratiques de l'Association.

Compte tenu de ces renforcements apportés, le Conseil d'Administration a formellement validé le choix de l'Association « Loi de 1901 ». Pour mémoire l'association avait été également retenue comme forme juridique pour Lille 2004.

Voir tableau page suivante.

Forme juridique	Inconvénients	Avantages
Groupement d'Intérêt Public	<p>Lourdeur de constitution et de gestion (présence d'un Commissaire du Gouvernement).</p> <hr/> <p>Fiscalité peu attractive.</p> <hr/> <p>Difficulté de recrutement du personnel (Principe de mise à disposition du personnel par les membres sauf dérogation accordée par le Commissaire).</p>	<p>Forme juridique spécifique pour des projets à durée limitée.</p>
Établissement Public de Coopération Culturelle	<p>Interdiction pour les personnes morales de droit privé d'être membres.</p> <hr/> <p>Lourdeurs et contraintes découlant de l'application du Droit public, de la Comptabilité publique et du Code des marchés publics (surcoût financier probable).</p> <hr/> <p>L'EPCC suppose la gestion d'un service public culturel dans le cadre d'une délégation de service public; dans le cas présent toutes les conditions de service public ne sont pas réunies.</p>	<p>Capacité à recevoir des donations et des legs.</p> <hr/> <p>Outil approprié pour la gestion d'équipements culturels.</p>
Association «Loi de 1901»	<p>Du point de vue des financeurs publics, il y a des garanties limitées quant au suivi des fonds versés.</p>	<p>Indépendance juridique</p> <hr/> <p>Simplicité de constitution et de souplesse de gestion</p> <hr/> <p>Possibilité pour une association de bénéficier de subventions publiques dès lors que l'intérêt général de sa mission est établi.</p>

5.1.B

Le mode de gouvernance retenu

L'association loi 1901

Comité de pilotage

Expertise le projet et émet des avis

20 techniciens représentant chacun 1 membre de l'association + personnalités qualifiées.

Conseil d'administration

Décide et engage les moyens pour mettre en œuvre le projet

20 sièges représentant chacun 1 membre (1 élu = 1 voix)

Équipe opérationnelle

Conçoit et met en oeuvre le projet

Administration
Finances
Mécénat

Direction générale

Communication
Mobilisation
Tourisme

Production des manifestations

Programmation
Partenariats nationaux, européens et internationaux

Comité d'évaluation et de contrôle

Audite le projet sur l'impact économique l'image et la gestion

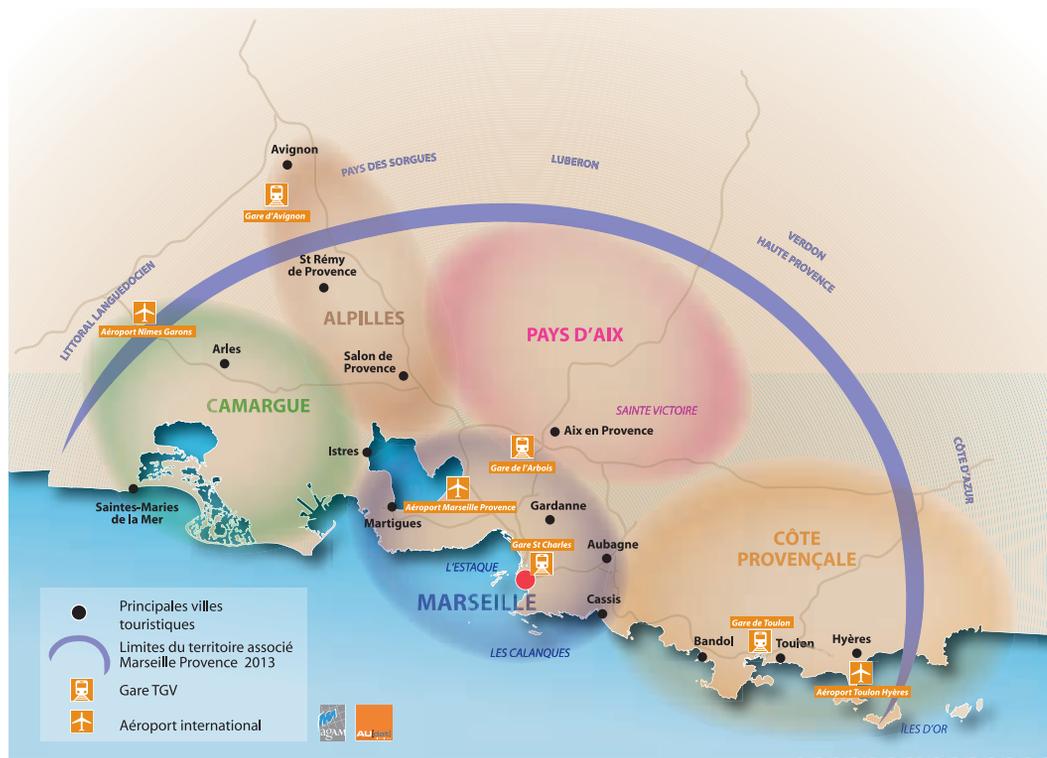
5.1.C

Le territoire Marseille-Provence

Dès l'origine, Jean-Claude Gaudin, Maire de Marseille, a souhaité réunir dans le projet l'ensemble des villes et des structures intercommunales voisines afin de constituer une entité cohérente et complémentaire aussi bien culturellement qu'économiquement.

Au cours de l'année 2008, toutes les villes et structures intercommunales ont confirmé leur adhésion, ont contribué financièrement au budget de l'association, ont adopté la charte de partenariat ainsi que les engagements qui en découlent.

Des groupes de travail ont été constitués sur les territoires associés, à l'échelle des intercommunalités, pour en mobiliser plus aisément l'ensemble des acteurs et des publics



5.1.D

La charte de l'association

L'association Marseille-Provence 2013 regroupe un large territoire de 2,2 millions d'habitants et le projet requiert la mobilisation et la participation des différentes instances politiques et des opérateurs économiques, culturels, sociaux, universitaires et éducatifs. Les statuts de l'association en fixent l'objet et le fonctionnement juridiques de ses instances.

Toutefois, il est apparu nécessaire de compléter ces textes par une charte qui fixerait un cadre général d'action.

L'objet du texte est de définir les principes d'action et de bonne gouvernance du projet entre les membres. Il prévoit en outre les modalités de participation, notamment financières, selon lesquelles ses adhérents soutiendront ce grand projet ainsi que les grands principes de la communication.

Historique

Dès le premier semestre 2007, l'association a travaillé à sa rédaction et en a joint une première version au premier dossier de candidature.

Le texte a depuis été finalisé grâce au concours de l'ensemble des partenaires et de leurs services juridiques.

La version annexée au questionnaire ci-joint a été soumise aux organes décisionnaires de chacun des membres et approuvée à l'unanimité.

Contenu

Le texte intégral étant annexé au questionnaire, nous n'en détaillerons que les points les plus importants qui concernent les modalités de gouvernance et les engagements financiers.

Les modalités de gouvernance

Elles précisent les relations entre le Conseil d'administration, instance de décision et d'arbitrage des grandes orientations, le Comité de pilotage, instance de coordination entre l'association et les techniciens des différents membres qui la constituent, et les techniciens de l'association elle-même. Il est rappelé que l'Association « dispose de la liberté la plus étendue dans ses choix artistiques dont ceux relevant de la programmation de l'événement, de commande de projets artistiques, d'engagements d'équipes artistiques, dans la mise en œuvre des projets artistiques ».

Engagements financiers apport des signataires

Les informations concernant le budget 2009-2013, sa répartition dans le temps et la clé de répartition entre les différentes collectivités et le mécénat étaient déjà communiquées dans le premier dossier.

La charte permet de les confirmer et de les soumettre à l'approbation des instances de décision respectives.

La charte clarifie certains éléments concernant ces engagements :

- le budget est constitué uniquement de mesures nouvelles « sans réduction des budgets structurels préexistants et sans valorisation de l'ordre de marche des équipements ni des apports en industrie » ;
- l'ensemble des moyens mis à disposition sera géré par l'association. Sauf à de très rares exceptions, il ne pourra y avoir d'affectation directe ou exclusive des sommes à une manifestation spécifique.

Si la candidature est retenue, ces éléments seront alors détaillés par une convention cadre multipartite comme à Lille en 2004.

Et, en accord avec la législation française, par des conventions bipartites annuelles entre l'association et chacun des partenaires.

Chapitre 5

**Comment la mise
en œuvre du projet
est-elle préparée?**

5.2

L'organisation

5.2.A

Le conseil d'administration

Il est constitué des membres élus en charge du suivi de Marseille-Provence 2013 ou de leurs représentants valablement désignés au sein de leurs structures respectives.

Les décisions sont prises selon le principe de majorité défini dans les statuts et sur la base d'un représentant = une voix.

Composition actuelle

Le conseil d'administration est composé des institutions suivantes :

Les collectivités territoriales

- Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Le Conseil Général des Bouches-du-Rhône
- La Ville de Marseille
- Marseille Provence Métropole
- Toulon Provence Méditerranée
- Ouest Étang de Berre représenté par la Ville de Martigues
- Arles Crau Camargue Montagnette, représenté par la Ville d'Arles
- Pays d'Aubagne et de l'Étoile, représenté par la Ville d'Aubagne
- Agglopolo Provence, représenté par la Ville de Salon-de-Provence
- Ouest Provence, représenté par la Ville d'Istres
- La Ville de Gardanne

Les établissements publics

- L'établissement public d'aménagement Euroméditerranée
- L'établissement public du Port Autonome de Marseille

Le monde économique

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence
- Le club d'entreprises « Ambition Top 20 »
- L'aéroport Marseille Provence

Les universités

- Les 4 universités du territoire

Une convention de partenariat a été signée entre l'association et Aix-en-Provence d'une part, la Communauté du Pays d'Aix d'autre part, qui précise les conditions d'engagement du Pays d'Aix comme territoire associé à la candidature.

Élargissement possible

Si la candidature est retenue, Marseille-Provence 2013 invitera les autres financeurs à rejoindre l'association, au premier rang desquels l'Etat par l'entremise du Préfet et de la Direction régionale de l'action culturelle, et l'Union Européenne par l'entremise des responsables des représentations permanentes de la Commission et du Parlement sises à Marseille.

5.2.B

Le Comité de pilotage

Il est constitué de techniciens désignés par chacun des membres du Conseil d'administration ainsi que par les membres référents des groupes de travail et des personnalités qualifiées.

Il a pour mission de suivre les travaux de l'association et de proposer au Conseil d'administration une expertise des grandes orientations de l'association.

Nous solliciterons parallèlement la création d'une instance 2013 placée sous l'autorité du Préfet pour coordonner, à l'échelle du territoire, le calendrier des grands chantiers et la mise en œuvre de grandes manifestations dans l'espace public.

Enfin, dans chaque grand territoire de Marseille-Provence, une « antenne 2013 » sera créée dès 2009, dans des lieux dédiés, animée par un permanent de l'association et un représentant des collectivités. Cette antenne aura pour vocation d'être une véritable interface entre le projet et les services et acteurs concernés.

5.2.C

L'équipe opérationnelle

L'équipe salariée de l'association aura la charge de la mise en œuvre du projet aussi bien en termes de conception et direction artistique que de coordination ou production des manifestations.

Structuration de l'équipe

Bernard Latarjet, en qualité de directeur général, gardera la responsabilité générale du projet y compris dans sa dimension artistique.

Après expertise de l'organisation des équipes d'autres Capitales européennes de la culture, nous avons fait le choix d'un organigramme qui combine :

- la maîtrise d'ensemble d'une organisation centralisée par grande direction fonctionnelle (programmation, administration, finance, communication, technique) ;
- l'efficacité d'une organisation par grands secteurs de projets (arts vivants, expositions, fêtes, audiovisuel).

L'analyse de la programmation à mettre en œuvre montre un relatif équilibre entre les projets portés par des opérateurs du territoire et les projets qui seront produits et mis en œuvre directement par l'association et il est donc indispensable d'avoir d'une part une **équipe de direction forte**, ayant la vision d'ensemble par grand secteur fonctionnel pour coordonner l'ensemble des partenaires, et d'autre part des équipes projets assez autonomes et très spécialisées pour les productions propres.

Le choix de cette organisation mixte permet en outre :

- de conserver pour certaines missions un interlocuteur unique vis-à-vis des partenaires ou interlocuteurs extérieurs. Un seul interlocuteur technique ou un seul interlocuteur financier pour les collectivités territoriales : la direction technique ou administrative reste l'interlocutrice permanente, centralise l'information et donne sa « patte » à l'ensemble des opérations ;
- de garantir le contrôle budgétaire et financier sur les engagements. L'indépendance donnée aux « équipes projets » oblige à concevoir les procédures d'engagement des dépenses et des délégations de signatures, à les formaliser, à mettre en pratique des outils communs. Ce contrôle évite les débordements et les éventuels dérapages financiers, mais permet également de connaître les éventuelles niches ou économies budgétaires afin de les utiliser à bon escient avant la clôture de la manifestation.

Une montée en puissance assez rapide dans l'optique

- d'organiser des manifestations de préfiguration dès 2010, d'où la mise en place d'une équipe très tôt ;
- de défendre une politique de territoire et donc prévoir des chefs de projets décentralisés dans chaque territoire ce qui nécessite la présence de 3 personnes.

Effectifs de l'organisation de base*

Années	Effectifs (Équivalent temps plein)
2009	25
2010	29
2011	34
2012	34
2013	40

* Les équipes relatives à la production et l'exploitation des projets (technique, accueil, billetterie...) ne sont pas prises en compte dans ces effectifs (imputation aux budgets manifestations et communication).

Les locaux de l'équipe

Pendant les deux années de candidature, l'association était hébergée au cœur du pôle culturel de la Friche La Belle de Mai. Si Marseille-Provence était retenue, l'équipe s'installerait sur le périmètre portuaire d'Euro-méditerranée à proximité du J1 (plusieurs options ont d'ores et déjà été posées pour une installation dans le 1^{er} semestre 2009).

5.2.D

Le Comité d'évaluation et de contrôle

Le rôle et la composition de ce comité sont décrits dans la partie 5.4 ci-après.

Chapitre 5
**Comment la mise
en œuvre du projet
est-elle préparée?**

5.3

Le budget

Nous avons mis à profit l'année 2008 pour faire expertiser par certains directeurs de capitale européenne de la culture et par la société d'ingénierie culturelle Kanju le projet de budget que nous avons présenté dans le premier dossier. Nous arrivons à la conclusion que les 98 M€ correspondent bien à un projet porté par un territoire de 2,2 millions d'habitants et qui a l'ambition de s'inscrire dans la durée ; les arbitrages nécessaires dans les dépenses ont donc été faits dans ce cadre pour que ce budget soit véritablement le reflet du projet et permette la mise en œuvre de l'intégralité des manifestations décrites dans le dossier. Nous avons également mis à profit ce temps pour conforter et affiner la capacité de ce territoire à financer le projet.

Commentaires généraux sur le budget

- Les budgets des années 2007 (1,350M€) et 2008 (2,630M€) ne figurent pas dans ce budget. Dans le même esprit, le budget 2014 n'a pas été pris en compte : toute la dynamique du projet est de s'inscrire dans la durée. Pour information le budget nécessaire pour l'année 2014, dans une stricte logique de clôture de l'opération, s'élève à 1,9M€.
- Il est précisé dans la charte de l'association que les subventions allouées sont constituées exclusivement de mesures nouvelles sans réduction des budgets structurels préexistants et sans valorisation de « l'ordre de marche » des équipements culturels ni des apports en industrie des différents partenaires (communication, sécurité, nettoyage, technique...). Il s'agit donc véritablement d'un budget opérationnel.
- L'association n'a pas vocation à conduire la maîtrise d'ouvrage de grands équipements culturels : il s'agit donc d'un budget hors investissements.
- Enfin le budget est construit toutes taxes comprises.

Commentaire sur les recettes

- La clef de répartition entre les collectivités locales a été confirmée lors de la validation de la charte. Une clef de répartition plus précise pour les 7,5 % de la ligne « ensemble des autres intercommunalités et villes » a été proposée aux partenaires concernés et est en cours de validation.
- Les lignes Europe et Etat sont aujourd'hui fusionnées pour un montant correspondant à 15 % du budget dans la mesure où aucune des deux ne peut faire l'objet de confirmation ou même de négociation avant la décision du jury. L'exemple de Lille 2004 montre par ailleurs qu'un certain nombre de financements sont mixtes (Fonds Feder Culture ou Tourisme). Le travail avec l'équipe de Relais Culture Europe, la Région et le Secrétariat général pour les affaires régionales a permis d'étudier les possibilités de financement européen par programme ou transversalement sur des grands axes du dossier. Leur conclusion commune est que les perspectives de financement sont supérieures aux prévisions initiales.
- L'implication du monde économique est depuis le départ un des éléments fondateurs de cette candidature. Les entreprises se retrouvent au cœur des projets des « Ateliers de l'Euroméditerranée » et s'impliquent directement comme les ambassadeurs

de la candidature aussi bien à l'international que sur le territoire où des groupes de travail se sont constitués par agglomération. L'hypothèse d'un financement des entreprises à hauteur de 15 % du budget a été confirmée et la charte du mécénat a été approuvée. Un important travail de sensibilisation, d'écoute et d'implication dans le projet a été mené en 2008. Plutôt que de solliciter les entreprises pour financer le budget 2008 nous avons préféré lancer cette année 10 ateliers dans 10 entreprises.

Commentaires sur le budget « communication et mobilisation »

Les deux lignes ont été regroupées tant les deux aspects sont imbriqués.

Il s'agit du budget disponible au sein de l'association, pour monter les actions de communication et mobilisation sans valorisation des apports des nombreux partenariats média envisagés ni des budgets de communication structurels de chacun des partenaires de l'association ou du monde du tourisme. La réalité du budget consolidé est donc très supérieure.

Budget général 2009-2013

DÉPENSES	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL	%
Organisation	2 700 000	3 165 000	3 605 000	3 840 000	4 690 000	18 000 000	18,4 %
Masse salariale	1 980 000	2 246 000	2 595 000	2 619 000	3 040 000	12 480 000	12,7 %
Missions, réceptions, honoraires, conseils	400 000	410 000	370 000	430 000	500 000	2 110 000	2,2 %
Contrôle et évaluation	20 000	30 000	50 000	80 000	220 000	400 000	0,4 %
Frais généraux et financiers	195 000	324 000	405 000	521 000	765 000	2 210 000	2,3 %
Matériel et amortissements	105 000	155 000	185 000	190 000	165 000	800 000	0,8 %
Communication et Mobilisation	1 000 000	1 000 000	1 000 000	3 000 000	5 000 000	11 000 000	11,2 %
Communication	600 000	600 000	600 000	1 600 000	2 600 000	6 000 000	6,1 %
Actions de mobilisation	400 000	400 000	400 000	1 400 000	2 400 000	5 000 000	5,1 %
Manifestations	1 300 000	2 495 000	6 555 000	19 800 000	38 850 000	69 000 000	70,4 %
Autour des Ateliers de l'Euroméditerranée (Transversal axes 1 et 2)	280 000	490 000	870 000	1 110 000	2 930 000	5 680 000	5,8 %
Le partage des midis (Axe 1)	245 000	375 000	1 675 000	6 490 000	10 955 000	19 740 000	20,1 %
La cité radieuse (Axe 2)	355 000	700 000	3 260 000	8 560 000	16 690 000	29 565 000	30,2 %
Autres projets euroméditerranéens (Transversal axes 1 et 2)	300 000	700 000	250 000	1 590 000	4 175 000	7 015 000	7,2 %
Aménagements et exploitation des lieux 2013 / Frais communs (Transversal axes 1 et 2)	120 000	230 000	500 000	2 050 000	4 100 000	7 000 000	7,1 %
TOTAL GENERAL	5 000 000	6 660 000	11 160 000	26 640 000	48 540 000	98 000 000	100,0 %

RECETTES	2009	2010	2011	2012	2013	TOTAL	%
Europe et État	312 500	748 250	1 674 000	3 996 000	7 969 250	14 700 000	15,0 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	625 000	832 500	1 395 000	3 330 000	6 067 500	12 250 000	12,5 %
Département des Bouches-du-Rhône	625 000	832 500	1 395 000	3 330 000	6 067 500	12 250 000	12,5 %
Marseille Provence Métropole et Ville de Marseille	2 000 000	2 000 000	2 511 000	5 994 000	9 545 000	22 050 000	22,5 %
Communauté du Pays d'Aix et Ville d'Aix-en-Provence	375 000	499 500	837 000	1 998 000	3 640 500	7 350 000	7,5 %
Toulon Provence Méditerranée et Ville de Toulon	375 000	499 500	837 000	1 998 000	3 640 500	7 350 000	7,5 %
Ensemble des autres intercommunalités et villes	375 000	499 500	837 000	1 998 000	3 640 500	7 350 000	7,5 %
Partenaires économiques	312 500	748 250	1 674 000	3 996 000	7 969 250	14 700 000	15,0 %
TOTAL GENERAL	5 000 000	6 660 000	11 160 000	26 640 000	48 540 000	98 000 000	100,0 %
	5 %	7 %	11 %	27 %	50 %	100 %	

Budget détaillé des dépenses « organisation » 2009-2013

	2009 ETP		2010 ETP		2011 ETP		2012 ETP		2013 ETP		TOTAL ETP		
MASSE SALARIALE	1 980 000	25	2 246 000	29	2 595 000	34	2 619 000	34	3 040 000	40	12 480 000	162	69%
ÉQUIPE DE DIRECTION													
Équipe actuelle	640 000	6	652 800	6	665 856	6	679 173	6	692 757	6	3 330 586	30	
Chefs de projets	280 000	4	285 600	4	291 312	4	297 138	4	303 081	4	1 457 131	20	
Chefs de projets territoire	210 000	3	214 200	3	218 484	3	222 854	3	227 311	3	1 092 848	15	
Responsable mécénat	70 000	1	71 400	1	72 828	1	74 285	1	75 770	1	364 283	5	
Responsable communication tourisme	70 000	1	71 400	1	72 828	1	74 285	1	75 770	1	364 283	5	
Reponsable technique	70 000	1	71 400	1	72 828	1	74 285	1	75 770	1	364 283	5	
Responsable production	70 000	1	71 400	1	72 828	1	74 285	1	75 770	1	364 283	5	
EQUIPES OPÉRATIONNELLES (CDI)													
Communication													
Chargé de communication-tourisme			27 030	0,5	55 141	1	56 244	1	57 369	1	195 784	3,5	
Webmaster			27 030	0,5	55 141	1	56 244	1	57 369	1	195 784	3,5	
Attaché de presse			35 700	0,5	72 828	1	74 285	1	75 770	1	258 583	3,5	
Administration Production													
Responsable administratif			53 550	0,8	72 828	1	74 285	1	75 770	1	276 433	3,8	
Chargé de production			40 545	0,8	55 141	1	56 244	1	57 369	1	209 299	3,8	
Chargé de mécénat			40 545	0,8	55 141	1	56 244	1	57 369	1	209 299	3,8	
Technique													
Régisseurs généraux			40 545	0,8	55 141	1	56 244	1	108 120	2	260 050	4,8	
Assistants	135 000	3	183 600	4	234 090	5	238 772	5	243 547	5	1 035 009	22	
Accueil, standard, logistique, petite régie	67 500	1,5	91 800	2	93 636	2	95 509	2	194 838	4	543 283	11,5	
Comptabilité	45 000	1	45 900	1	93 636	2	95 509	2	243 547	5	523 592	11	
RENFORTS CDD, INDEMNITÉS DE STAGE													
CDD cadres	78 000	1			40 576	0,5	27 591	0,3	42 215	0,5	188 382	2,3	
CDD non cadres	80 000	1,7	24 480	0,5	24 970	0,5	16 979	0,3	34 638	0,7	181 067	3,7	
Stagiaires	5 000		8 000		10 000		15 000		20 000		58 000		
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS SUR LA MASSE SALARIALE	159 500		189 075		209 767		203 548		245 849		1 007 739		

	2009 ETP	2010 ETP	2011 ETP	2012 ETP	2013 ETP	TOTAL ETP	
MISSIONS, RÉCEPTIONS, HONORAIRES	400 000	410 000	370 000	430 000	500 000	2 110 000	12 %
Missions-Réceptions							
Hébergement-invitations	60 000	70 000	80 000	120 000	150 000	480 000	
Transports et déplacements	60 000	70 000	80 000	120 000	150 000	480 000	
Honoraires							
Honoraires (juridique, comptabilité, gestion)	120 000	120 000	120 000	120 000	150 000	630 000	
Missions de conseil artistique	160 000	150 000	90 000	70 000	50 000	520 000	
CONTRÔLE ET ÉVALUATION	20 000	30 000	50 000	80 000	220 000	400 000	2 %
Contrôle et évaluation	20 000	30 000	50 000	80 000	220 000	400 000	
FRAIS GÉNÉRAUX ET FINANCIERS	195 000	324 000	405 000	521 000	765 000	2 210 000	12 %
Frais généraux	145 000	254 000	325 000	411 000	565 000	1 700 000	
Locations matériels	20 000	30 000	30 000	40 000	50 000	170 000	
Frais financiers	30 000	40 000	50 000	70 000	150 000	340 000	
MATÉRIEL ET AMORTISSEMENTS	105 000	155 000	185 000	190 000	165 000	800 000	4 %
Équipement de l'année en cours	55 000	75 000	95 000	90 000	55 000	370 000	
Dotation aux amortissements des années antérieures	50 000	80 000	90 000	100 000	110 000	430 000	
TOTAL GÉNÉRAL	2 700 000 25	3 165 000 29	3 605 000 34	3 840 000 34	4 690 000 40	18 000 000 162	100 %
% répartition annuelle	15 %	18 %	20 %	21 %	26 %	100 %	

ETP = Équivalent Temps Plein

Commentaires sur le budget « organisation » 2009-2013

Le poids relatif de ce budget (18 %) est sensiblement plus important que celui de Lille 2004 (10 %) ou de la moyenne des précédentes Capitales européennes de la culture (14 %). Il traduit la volonté précédemment énoncée de mettre en place une équipe conséquente très rapidement et de s'inscrire dans la durée. Il traduit également un souci de transparence : tous les postes d'encadrement opérationnels liés aux actions de communication ou aux projets sont inscrits à ce budget afin d'éviter de trop ponctionner les budgets communication et manifestations comme c'est souvent le cas.

5.4

Les outils d'évaluation et de contrôle de gestion

Le Rapport Palmer note que les Capitales européennes de la culture n'ont pas pensé le suivi et l'évaluation suffisamment en amont : le travail a souvent commencé tard, il n'est pas lié à la planification et l'évaluation est rarement effectuée de manière indépendante. Conscients de l'importance du suivi et de l'évaluation et sur la base des recommandations de ce rapport, dès 2007, nous avons réuni un certain nombre d'institutions du territoire de la candidature. Ce groupe de travail comprenait notamment l'AGAM (agence d'urbanisme de Marseille), l'AUDAT (agence d'urbanisme de Toulon), l'ARCADE (centre de ressources et de développement des arts du spectacle de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et le Centre de Ressources de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence. Cette dernière a déjà effectué différentes études sur l'impact de manifestations culturelles et sportives dans la région dont l'exposition Cézanne en Provence (2006) et La Coupe du Monde de Rugby à Marseille (2007). Par ailleurs, nous nous sommes renseignés sur le travail de chacune des Capitales européennes de la culture lors de différents voyages. En avril, Marseille-Provence 2013 a invité Beatriz Garcia, Directrice de Liverpool Impacts 08, et Franco Bianchini directeur de recherches à l'université de Leeds. Nous avons ensemble élaboré le système spécifique de contrôle et d'évaluation qui sera mis en place pour Marseille-Provence 2013.

Voici différents principes concernant le système que Marseille-Provence 2013 mettra en place :

Indépendance et professionnalisme

À la lumière des échanges que nous avons eus, il est important de charger une équipe universitaire de la coordination du suivi et de l'évaluation afin de remplir ces deux critères. Cette équipe collaborera avec les différents partenaires pour effectuer les études quantitatives et qualitatives. Elle prendra l'initiative, de créer un réseau des pôles universitaires ayant travaillé ces questions dans les autres Capitales européennes de la culture, et de recenser les différentes études et méthodologies mises en œuvre à ce jour.

Un comité d'évaluation sera constitué sous la coordination de l'équipe universitaire ; il réunira : la Chambre de Commerce et d'Industrie, les agences d'urbanisme, l'ARCADE, l'Agence Régionale du Patrimoine, le Comité Régional du Tourisme, le Comité Départemental du Tourisme, l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), la Mission de développement économique régional et Marseille-Provence 2013.

Trois objectifs

1. Organiser les différentes bases de données existantes sur le territoire dans le domaine de la culture, du tourisme, de l'économie et du social.
2. Mesurer les impacts à « 360° degrés » (économie et tourisme, culture, image et notoriété, environnement) avec des méthodologies distinctes et des obligations de résultat hiérarchisées.
3. Mettre en place dès 2010 des indicateurs de suivi dans deux principaux domaines :
 - L'impact de l'événement dans le domaine des retombées économiques, d'image et de notoriété qui correspondent à des critères d'attractivité du territoire ;

– L'impact en matière de lien social, d'accès à la culture et de développement durable correspondant aux objectifs des capitales européennes de la culture. Un financement conséquent a été réservé au sein du budget « organisation » de l'association pour ce travail. Il sera complété par d'autres sources de financement régionales.

L'ensemble de ces données seront mises à disposition du « jury de suivi et de conseil » qui sera mis en place par l'Europe. Un interlocuteur sera désigné au sein de l'équipe permanente de l'association.

Contrôle de gestion

Comme mentionné dans ce chapitre, le projet sera porté par une entité unique, l'association Marseille-Provence 2013, créée spécialement à cet effet. Cela permet de centraliser toutes les données financières, d'assurer la cohérence des dépenses et de simplifier le contrôle financier du projet.

Le choix de l'organigramme avec des directions fonctionnelles assurera un meilleur contrôle des dépenses. Par ailleurs, pour plus de rigueur de gestion, nous adopterons un certain nombre de règles supplémentaires qui seront détaillées dans un manuel de procédures et le règlement intérieur.

Au-delà du professionnalisme des équipes de gestion, du contrôle exercé par le conseil d'administration et des règles de gestion obligatoire (expertise comptable et commissaire aux comptes), un cabinet d'audit indépendant sera missionné par l'association pour élaborer un tableau de bord de 2009 à 2013 concernant tous les grands projets 2013 et d'en assurer le contrôle périodique.

Chapitre 5

**Comment la mise
en œuvre du projet
est-elle préparée?**

5.5

La stratégie de mobilisation des citoyens, de communication et de développement touristique de 2009 à 2013

5.5.A

Un parti pris conforté

Dans le premier dossier de candidature nous proposons une démarche originale fondée sur le constat suivant : communication et culture ont souvent du mal à s'accorder, que ce soit pour être en harmonie avec l'originalité d'une démarche artistique, ou pour contribuer à l'élargissement des publics. Contrairement aux règles de l'économie de marché et du marketing, l'art et la culture obéissent à une logique d'offre plus que de demande. Le succès d'une manifestation culturelle est la résultante d'un faisceau d'actions où l'implication de tous les acteurs est plus décisive que la presse, les relations publiques, ou la publicité. Marseille-Provence 2013 s'appuie sur la conviction que la communication comme simple transmission de messages en direction d'un public défini est une approche non seulement limitée mais responsable de certains échecs de la démocratisation culturelle.

Communiquer a d'abord signifié « avoir part, partager » et dans le langage courant a longtemps eu le sens de « participer à quelque chose ». La communication a ainsi désigné en premier lieu la mise en commun et une « manière d'être ensemble ».

Il s'agit donc de construire la communication comme un projet culturel en soi, avec pour objectifs :

- de nourrir la mise en commun des personnes et des idées ;
- de générer des approches participatives, des formes de créativité encouragées par la pratique ;
- d'amener les artistes eux-mêmes à modifier leur propre rapport à la communication en l'envisageant avant tout comme un endroit de partage et non de promotion ;
- de chercher à toucher le plus grand nombre, notamment ceux qu'on appelle parfois les « non publics ». Cet élargissement est un enjeu majeur face à la puissance des industries du divertissement.

Nous avons donc fait le choix en 2008 de monter toute une série de projets et d'actions de mobilisation sur le territoire de la candidature (voir chap. 4) plutôt que de financer des grandes campagnes de communication ou des événements éphémères. Les outils de communication mis en place ont permis de donner un rayonnement à ces actions grâce à des supports adaptés comme blog 2.013 qui prolongent de façon originale chaque action sur le site Internet de la candidature.

Le travail en profondeur enclenché nous conforte dans notre volonté de mettre en œuvre une stratégie où la mobilisation et la communication sont très imbriquées.

Les choix d'organisation des équipes à partir de 2009 traduisent cette volonté avec une direction qui coor-

donnera mobilisation, communication, relations publiques, presse, et même protocole ou tourisme. Dans cet esprit, les deux lignes budgétaires, mobilisation et communication, ont été regroupées.

Pour enrichir notre stratégie, nous prendrons le temps début 2009 de lancer une étude comparative des stratégies de communication mises en œuvre par les Capitales européennes de la culture passées ou en cours : les nombreux contacts pris avec les équipes que nous avons rencontré nous confortent dans le caractère très exceptionnel de ce type d'opération et nous incite à tirer partie de la grande richesse des actions de mobilisation et de communication imaginées par les autres Capitales.

5.5.B

Les grandes lignes de la stratégie

Des outils de communication adaptés et réactifs

Tous nos interlocuteurs des Capitales européennes de la culture ont insisté sur le facteur temps et les risques de saturation aussi bien pour les quatre années de préparation que pour l'année elle-même : « l'enthousiasme est une valeur rare ».

Nous imaginons des outils de communication les plus réactifs possibles.

Trois exemples :

Le programme : nous réaliserons bien sûr un programme attractif plus de deux ans à l'avance pour que le travail de prospection touristique puisse être mené dans les grands salons internationaux, mais il ne sera pas le document de référence pour le grand public car il contiendra trop d'information et sera très vite obsolète. L'organisation du programme en quatre saisons permet de dévoiler les manifestations progressivement et nous privilégierons des outils légers et réactifs (newsletter, programme de la semaine ou du week-end...). Dans le même esprit, nous sommes convaincus que la fête d'ouverture de la saison est déterminante en termes de mobilisation et notoriété nationale et internationale : nous proposerons donc des outils de communication spécifiques à cet événement.

L'identité graphique : elle a fait l'objet tout au long de l'année 2008, d'évolution et de déclinaison par l'agence Atalante qui l'a conçu mais aussi par des artistes et des graphistes qui l'on souvent détourné. Si Marseille-Provence est retenue, il faudra passer d'un logo de candidature (qu'un maximum de partenaires se sont approprié pour marquer leur soutien) à un logo de Capitale européenne de la culture dont l'utilisation en tant que label sera beaucoup plus restrictive ; Atalante a d'ores et déjà conçu cette nouvelle déclinaison plus simple et repérable qui sera dévoilée dès l'annonce officielle du résultat de la candidature.

2.013 Medialab : un projet média culturel et participatif dans le prolongement du blog 2.013 mis en œuvre en 2008. Tous les jours de 2013 ce nouveau média, coproduit par des médias locaux de la presse écrite et audiovisuelle, par des artistes, des structures culturelles et des habitants, vivra et fera vivre la Capitale culturelle. Le média principal sera le web mais les contenus rassemblés sur cette plateforme multimédia pourront être adaptés et prolongés sur des médias papier, TV ou pour des manifestations publiques. 2.013 Medialab sera également le point d'attache des résidences de journaliste (une résidence par mois) et donc en connexion avec les médias nationaux ou internationaux qu'ils soient grand public ou alternatifs.

Pour mettre en œuvre ces supports de communication réactifs, nous avons pris le parti d'avoir une petite équipe de graphistes et webmasters intégrée. Des agences de communication de relations publiques ou de graphisme seront consultées de façon complémentaire dans un rôle de conception stratégique, de création graphique ou de conseil.

Une stratégie ciblée géographiquement

Nous avons identifié cinq grands cercles concentriques d'actions :

- le territoire de la candidature ;
- la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui, en dehors du strict territoire de Marseille-Provence 2013, sera également associée par des projets communs en cours de discussion (Avignon, Nice, Monaco, etc.) ;
- le « Grand Sud Est » qui englobe en plus Montpellier, Nîmes et même Lyon du fait du TGV : il s'agit de la zone de chalandise naturelle de Marseille-Provence en matière culturelle pour les grandes manifestations à moins de deux heures de transport ;
- le reste de la France ;
- l'international.

Pour chacun de ces cercles, une stratégie spécifique sera engagée : plus on est proche du territoire de Marseille-Provence, plus la place de la mobilisation sera grande, plus on s'en éloigne, plus la communication classique sera prépondérante (conférence de presse, présence dans les grands événements et les grands réseaux de transport) et fortement liée à la stratégie de développement touristique.

Une politique de relais et d'ambassadeurs

Nous avons demandé à l'équipe de Lille 2004 qui avait piloté les 18.000 ambassadeurs de nous assister dans l'identification des relais sur le territoire et en Europe ainsi que sur les missions à leur confier. Un programme d'ambassadeurs 2013 sera mis en œuvre dès 2009. Le réseau des villes jumelées sera mis à contribution et nous passerons des accords avec chacune des villes Capitales européennes de la culture pour sensibiliser les habitants de ces villes au projet Marseille-Provence 2013.

Un effort particulier sur l'accueil et l'information du public

- une signalétique à l'échelle du territoire ;
- des navettes terrestres et maritimes pour amener le public ;
- des kiosques 2013 ou des bornes interactives à chaque point stratégique du territoire pour l'information et la billetterie (concours de jeunes architectes-designers lancé en 2009) ;
- un système de billetterie en réseau et des systèmes de « pass » sur les week-ends ;
- un plan de formation et d'information pour les commerçants, les hôteliers, les chauffeurs de taxi ou transport en commun.

5.5.C

Une politique de développement touristique articulée à la communication

Culture et tourisme ont souvent des difficultés à articuler leur stratégie et leur calendrier opérationnel. Nous souhaitons profiter de 2013 pour faire dialoguer l'un et l'autre d'autant plus efficacement qu'ils seront totalement interdépendants.

Un « plan de développement touristique 2008-2015 » a été lancé en mars 2007 par les acteurs professionnels du secteur dans la perspective de la Capitale européenne culturelle. Il comporte un volet important concernant l'information et l'accueil du public.

Le plan dessine une stratégie globale, il constitue un solide appui au projet 2013 car il étoffe l'offre touristique très en amont de cette date.

Quatre axes pour cette stratégie :

Un plan de développement hôtelier et transport

Au plan hôtelier

Quatre grands hôtels viennent d'ouvrir ou vont ouvrir leurs portes :

- New Hôtel Pharo, 4 étoiles, plus de 100 chambres, suites et salles de conférence ;
- Hôtel Radisson Vieux-Port, 4 étoiles, 189 chambres, suites et salles de conférence ;
- Villa Massalia, 4 étoiles, 140 chambres, suites, salles de réunion et de conférence.
- Hôtel Marriott, 4 étoiles, 210 chambres sur le périmètre Euromed ;

Des hôtels supplémentaires

seront construits d'ici 2013 :

- Novotel, îlot Dubois, près de la nouvelle gare Saint-Charles, 140 chambres ;
- Hôtel parc Chanot, 300 chambres ;
- Hôtel Intercontinental de l'Hôtel Dieu, 4 étoiles, 194 chambres ;
- Hôtel Express by Hollyday, 121 chambres ;
- Hôtel Novotel, 140 chambres ;
- Suite Hôtel, 127 chambres ;
- Hôtel Ibis, 192 chambres.

Au plan des équipements d'affaires et de loisirs : Euromed center et le Palais de la glace et de la glisse.

Au plan des infrastructures de transports

- **Création de la gare de Vitrolles/aéroport de Marseille Provence :** Ouverture fin 2008. A 2 mn par navette rapide de l'aéroport, elle permettra d'augmenter l'accès aux villes du territoire avec 42 trains par jour dès 2009 et de l'accélérer (20 mn pour rejoindre le centre de Marseille).
- **Rénovation de la gare Saint Charles et nouvelle gare routière :** En prolongement du bâtiment historique a été construite une immense halle de verre. Boutiques, cafés, restaurants et un office du tourisme en font un lieu de vie dans la ville. La capacité du parking a été doublée pour atteindre 800 places.
- **Création d'une gare sur le périmètre d'Euroméditerranée :** La gare d'Arenc, prévue pour 2009-2010, jouera un rôle particulier, au cœur d'Euroméditerranée et du port desservi en train depuis l'aéroport et la Côte-Bleue, en tramway, en métro et en car depuis Aix-en-Provence.
- **Transports ferroviaires et routiers à l'échelle du territoire :** Le réseau ferré métropolitain complété par un réseau de car départemental est constitué de cinq corridors internes ; Marseille, Aix-en-Provence, Manosque/Marseille, Aubagne, Toulon/Marseille-Euroméditerranée, Aéroport, Miramas, Arles/Salon, Aix-en-Provence, Aéroport Martigues, Fos-sur-Mer. Ils sont en cours d'amélioration et d'extension en

particulier le doublement de la ligne Aix-en-Provence aux points névralgiques.

- **Transport à Marseille :** Deux lignes de tramway ont été mises en service en juin 2007. Le plan d'extension des lignes (métro et tramway), l'utilisation de navettes maritimes, l'extension du « vélo » à Marseille et à Aix-en-Provence ainsi que le développement de l'auto-partage créé en 2007, contribueront à améliorer significativement les déplacements et l'accès au centre-ville tout en s'inscrivant dans une politique de développement durable.
- **Projets pour 2013 : transports complémentaires :** Système de navettes par véhicules propres et augmentation significative de navettes maritimes entre les lieux de manifestations et sites culturels (comme à Aix-en-Provence pour l'année Cézanne). Augmentation du nombre de petits trains touristiques et de « hop on hop off » circulant entre les sites touristiques. Accroissement de l'offre de location de vélos électriques. Vélos pousse-pousse sur le littoral. Jeunes ou retraités, payés à la vacation par une société de portage pour transporter et guider les touristes dans leur propre véhicule.

Le développement du tourisme d'affaire

Le tourisme d'affaire est continu tout au long de l'année et complète parfaitement les autres formes de tourisme individuel dont il est souvent prescripteur. Le positionnement euroméditerranéen du projet offre une opportunité forte de développement en particulier dans le domaine des entreprises de haute technologie (microélectronique, génie biomédical, cancérologie et immunologie, etc.) très implantées sur ce territoire. Dès 2006, une réflexion commune dans le cadre des « Pôles régionaux d'Innovation et de Développement Économique Solidaire » (PRIDES) a été engagée.

Le tourisme de croisière

La Mer Méditerranée est le premier bassin touristique mondial qui compte plus de 200 millions de touristes par an. Le tourisme de croisière y tient une place en forte progression (10 % par an). Le Port de Marseille est une escale incontournable et les projets d'installations portuaires de grande dimension au cœur du projet euroméditerranéen devraient permettre un essor considérable à l'échéance de 2013.

L'éco-tourisme

Le caractère exceptionnel des espaces naturels de Marseille-Provence est un atout majeur pour le développement d'un éco-tourisme de qualité.

Les principaux atouts :

- la création confirmée d'un Parc National des Calanques, dès 2011 : ce sera le 2^e parc péri urbain du monde après celui de Sydney ;
- après le parc marin de la Côte Bleue et le parc national subaquatique de Port-Cros, la préservation des sites maritimes est prolongée par l'opération RECIF Prado, plus grand projet français d'implantation de récifs artificiels (30.000 m³), contribuant à l'extension des Aires Marines Protégées ;
- acquisition de 10.000 hectares par le Conservatoire du Littoral ;
- le massif de la Sainte Victoire qui a été classé comme un des cinq grands sites de France ;
- la Camargue classée parc régional : les Marais du Vigueirat y proposent 15 km de sentiers avec observatoire, pilotis, parcours à découvrir à pied ou en calèche, associés au World Wild Found France, au Conservatoire du littoral et à la commune d'Arles. Ils sont coordinateurs techniques du programme européen Life promesse.

Un salon professionnel ECORISMO a été créé. Unique en Europe, c'est un forum permanent d'échanges sur le thème des éco-produits et des solutions environnementales spécifiques aux différentes formes d'hôtellerie, de camping, de restauration et du tourisme.

- 200 **6.1 Les handicaps et les faiblesses**
- 202 **6.2 Au regard de ces faiblesses, de très fortes potentialités à mieux exploiter**
- 206 **6.3 Comment la Capitale européenne de la culture contribuera à corriger les faiblesses de Marseille**

Chapitre 6

**Comment le titre
de Capitale peut-il
aider Marseille-
Provence à devenir
une véritable
métropole euro-
péenne de la culture?**

Chapitre 6 : Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture ?

Pourquoi Marseille ?

Nous avons consacré à cette question le premier chapitre du rapport de présélection. Les forces et les faiblesses du territoire ont été exposées et « sept raisons » en faveur de Marseille-Provence en ont été dégagées.

Le travail accompli depuis deux ans a permis, d'une part, de mieux prendre la mesure, sans complaisance, des retards et des handicaps de la métropole au regard de ses ambitions européennes et culturelles, et, d'autre part, de dessiner, compte tenu des exceptionnelles potentialités existantes, le projet de Capitale européenne de la culture qui contribuera au mieux à combler les retards, à corriger les handicaps, à valoriser les atouts, à surmonter les faiblesses.

Déjà, les efforts réalisés pour préparer la candidature, rassembler les acteurs pour la conception d'un projet partagé, instaurer un mode de gouvernance collective appropriée, mettre en œuvre les premiers programmes de préfiguration, réunir les engagements sur les moyens nécessaires, ont permis de vérifier le désir de tous, leur capacité de mobilisation, de décision et d'actions communes.

Chapitre 6: Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture ?

6.1

Les handicaps et les faiblesses

Les retards économiques

Marseille n'est pas encore entrée dans le « Top 20 » du classement des métropoles européennes dont elle occupe actuellement le 23^e rang. Au terme d'une longue période de déclin, elle a amorcé son redressement à la fin des années 90 et progresse d'année en année. Cependant, son taux de chômage demeure supérieur à la moyenne nationale (13 % au lieu de 8 %). Le nombre d'« emplois métropolitains supérieurs » (EMS) est encore inférieur à celui des villes européennes de taille comparable. Son potentiel fiscal est plus faible que celui des communes d'importance identique.

Les retards urbains

En dépit des efforts considérables mis en œuvre, notamment depuis la création en 1995 de l'Établissement public d'aménagement euroméditerranéen qui conduit depuis lors la plus vaste opération de rénovation urbaine d'Europe, de grands besoins de requalification de certains quartiers du centre comme de la périphérie, de construction de logements, de développement de l'emploi subsistent (dans les quartiers les plus défavorisés, le chômage des jeunes de 18 à 25 ans atteint 40 %). Certains services doivent être impérativement améliorés, notamment en matière de propreté urbaine, de transports collectifs et d'animation nocturne des centres villes.

Les retards européens

Un paradoxe, parmi beaucoup d'autres, caractérise le territoire de la candidature : D'une part, les marseillais « ne se sentent pas » européens ; ils ont voté plus négativement que les français lors de la dernière consultation électorale sur la Constitution.

D'autre part, Marseille et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

- hébergent un nombre exceptionnel d'instances européennes et euroméditerranéennes [cf. rapport I p 35],
- sont autorité unique de gestion ou coordinateur national de plusieurs programmes de l'Union,
- participent de manière exemplaire à certains programmes européens (« Jeunesse en action » par exemple),
- mobilisent pour leur développement les fonds européens (entre 2000 et 2006, 23 projets culturels ont bénéficié d'aides européennes au travers de 14 dispositifs de soutien).

Marseille-Provence est donc un territoire où se déclinent les politiques communautaires mais dont les habitants ont très insuffisamment conscience d'être, de vouloir être « d'Europe et de Méditerranée ».

Les retards de bonne gouvernance

Marseille-Provence est peu familiarisé avec les exigences de conduite de grands projets de territoire d'ambition internationale. La coopération entre collectivités publiques est freinée par les fortes disparités de richesse entre elles comme par l'histoire des rivalités traditionnelles indépendantes des clivages politiques.

Les retards culturels

Trois critiques sont le plus souvent formulées par les responsables professionnels de la culture, tant à Marseille-même qu'à l'extérieur.

En premier lieu, la très grande dispersion des énergies, des moyens, des établissements, des manifestations, l'isolement relatif des acteurs et des projets. Cette dispersion a pour avantage d'assurer une remarquable irrigation culturelle du territoire, un fort enracinement des activités dans les quartiers, une proximité de ces activités et des publics. Elle a pour inconvénient l'insuffisance d'équipements de taille et de rayonnement nationaux ou internationaux.

En second lieu, Marseille n'est pas assez riche d'événements artistiques annuels constituant une référence internationale, un rendez-vous « incontournable » pour les artistes et les professionnels de France et de l'étranger, une source de rayonnement et d'attractivité à l'échelle des ambitions de la ville. De tels événements de référence existent à sa périphérie (Aix-en-Provence, Arles, La Roque d'Anthéron). Il en existe à Marseille mais en trop faible nombre ou dont la dimension mérite d'être développée.

En troisième lieu, le reproche est souvent fait à Marseille de ne pas produire d'œuvres du plus haut niveau de qualité international. En d'autres termes, de ne pas être un pôle européen de créativité et de découverte artistiques.

Chapitre 6: Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture ?

6.2

**Au regard
de ces faiblesses,
de très fortes
potentialités
à mieux exploiter**

Elles ont été analysées au chapitre 1 du rapport 1. On les souligne ici sans en répéter la description :

Potentiel géographique

Par une situation stratégique, au centre de l'arc latin qui lie les métropoles de la rive nord de la Méditerranée, Marseille-Provence contribue à l'équilibre et au développement de l'Europe méridionale.

Par l'aménagement d'une plateforme multimodale, elle est désormais un centre de communication international.

- L'aéroport Marseille Provence, depuis l'ouverture de l'aéroport low cost MP2, dessert directement 90 destinations dans 30 pays.
- Le Port Autonome de Marseille assure des liaisons avec plus de 200 ports dans le monde, 2 millions de passagers y transitent tous les ans.
- Les gares TGV d'Aix-en-Provence et de Marseille accueillent 22 millions de passagers chaque année.
- Trois autoroutes reliant l'Espagne et l'Italie à l'Europe du Nord se croisent à Marseille.

Des sites, des patrimoines historiques incomparables – de la rade de Toulon à Port-Saint-Louis-du-Rhône – se succèdent : falaises, calanques, plages et la seule baie de Marseille qui offre 57 km de côte. La Camargue, la Crau, les Alpilles, la montagne Sainte Victoire complètent, dans les terres, ces paysages exceptionnels de Provence.

Potentiel culturel

Marseille est la plus cosmopolite des villes d'Europe. Une trentaine d'ethnies cohabitent en son sein. Généreuse, accueillante depuis 20 siècles, elle est, par excellence la ville interculturelle. À travers de multiples expériences, elle est un laboratoire privilégié d'intégration par la culture, alors que les problèmes liés à l'immigration sont de plus en plus au centre de la construction européenne.

Les établissements culturels ont une longue pratique des échanges et des partenariats avec leurs homologues d'Europe et de Méditerranée. Ils savent s'inscrire dans les politiques prioritaires de l'Union et obtenir les soutiens financiers correspondants.

La vie artistique et culturelle est caractérisée par une grande diversité d'activités, réparties sur l'ensemble du territoire, par l'alliance équilibrée entre formes savantes et populaires, par l'attention portée aux nouvelles écritures, par la richesse des actions novatrices en matière de démocratie culturelle et de conquêtes de nouveaux publics (notamment au sein des établissements scolaires et des associations dont le dynamisme et la qualité constituent un exemple national).

Potentiel économique et urbain

À travers son « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCOT) pour 2016, Marseille-Provence s'est engagée dans une stratégie de développement fondée sur l'économie de la connaissance et de la création, dans la ligne des accords de Lisbonne. Plusieurs pôles de compétitivité y sont en cours d'installation à partir de centres universitaires et de recherche, d'entreprises qui figurent parmi les tout premiers de France.

L'opération de rénovation urbaine conduite par l'Établissement public Euroméditerranée a permis de construire 200 000 m² de bureaux, de créer 16 000 emplois. Le gouvernement vient de décider d'étendre et de doubler son aire d'action originelle (400 ha).

Potentiel international

Ainsi que l'attestent l'état des fonctions et des activités européennes de Marseille et de la Région PACA (cf. chap. 1/rapport 1) et l'**agenda de leurs activités européennes en 2008** présenté au chapitre 2 ci-dessus, la dimension internationale des activités et l'importance des budgets qui leur sont consacrées connaissent depuis cinq ans une croissance continue et qui s'accélère. La présente candidature en témoigne.

Potentiel humain

Les deux années de préparation du projet de Capitale européenne ont prouvé la forte volonté de l'ensemble des responsables politiques, économiques, culturels, éducatifs, scientifiques, d'envisager l'investissement culturel comme une composante majeure du développement global du territoire, de son attractivité, de sa notoriété. Déjà en 2002, Marseille avait obtenu le prix « **Eurocities Award** » pour ses projets culturels en matière de régénération urbaine sur le thème « la culture, force motrice pour les villes ».

Elles ont aussi mis en lumière la richesse du tissu associatif dans l'ensemble du territoire et l'exceptionnel potentiel d'intégration qu'il représente.

Elles ont surtout montré la capacité de mobilisation, de rassemblement, de travail collectif de tous les acteurs, non seulement pour concevoir un projet commun et consacrer à cette tâche le temps de réflexion, de débat, de mise en forme nécessaire, mais pour mettre en œuvre concrètement des réalisations qui préfigurent la future Capitale sans attendre la décision finale de sélection. À cet égard, l'engagement des chefs d'établissements culturels, des chefs d'entreprises et des associations a été exemplaire. C'est ainsi, comme on l'a décrit plus haut, que les premiers « Ateliers de l'Euroméditerranée » ont pu être ouverts en 2008.

Chapitre 6: Comment le titre de Capitale peut-il aider Marseille-Provence à devenir une véritable métropole européenne de la culture ?

6.3

Comment la Capitale européenne de la culture contribuera à corriger les faiblesses de Marseille

Contribuer à combler les retards économiques

La candidature de Marseille-Provence s'inscrit dans le « Schéma de Cohérence Territoriale » (SCOT) 2006-2016 évoqué plus haut, qui privilégie l'économie de l'innovation et de la création.

Elle développe les nouvelles formes d'économie mixte de la production culturelle en y associant les entreprises, non seulement par leurs apports financiers directs mais par leur investissement durable dans l'aménagement des studios du projet d'« Ateliers de l'Euroméditerranée ».

Elle transforme le statut juridique et le mode de fonctionnement de certains établissements culturels majeurs comme la Friche La Belle de Mai (réformée désormais en SCIC) et associe en son sein des activités de service public et des industries culturelles commerciales génératrices de ressources et d'emplois.

Elle privilégie, dans le choix des thèmes du projet, les enjeux culturels européens qui conditionnent directement le développement économique et social (intégration des immigrés, formation et éducation, égalité des hommes et des femmes, gestion des ressources en eau, etc.).

Elle réunit sur ces enjeux les concours des artistes et des savants, la création et la réflexion à l'exemple du projet de recherche RAMSES 2 soutenu par l'Europe et dont les programmes ont inspiré diverses propositions de la candidature, à l'exemple des rencontres et des débats tels le colloque « économie et culture » qui auront lieu en 2013 mais seront préparés en plusieurs étapes annuelles à partir de 2009.

Elle propose des projets d'événements internationaux pérennes destinés à accroître l'attractivité du territoire et sa capacité à accueillir des entreprises, des emplois, des cadres de niveau supérieur.

Elle installe à Marseille-Provence, et de manière durable, un pôle de formation et de création à travers les « Ateliers de l'Euroméditerranée ».

Contribuer à combler les retards urbains

La candidature de Marseille-Provence programme des investissements culturels qui s'inscrivent durablement dans la stratégie de rénovation urbaine et d'aménagement du territoire.

Elle participe à la reconversion culturelle de certains espaces centraux du port de Marseille :

- l'ancien hangar J1,
- le pôle du J4 où s'implantent le nouveau CRM et le nouveau bâtiment du MuCEM.

Elle participe à la rénovation culturelle du quartier des quais :

- transformation du silo en salle de concert,
- installation du nouveau Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC),
- extension de l'activité culturelle des anciens docks, les Docks des Suds,
- ouverture du pôle cinématographique d'Euromed Center.

Elle soutient la reconquête et participe aux projets d'anciennes friches industrielles :

- la future « Cité des Arts de la Rue » dans les quartiers Nord dont la première pierre a été posée fin 2007,
- les « Ateliers de la SNCF » à Arles qui vont connaître un nouveau développement important au cours des prochaines années,
- la « Friche La Belle de Mai » qui vient d'adopter le schéma directeur et le projet culturel d'une nouvelle tranche de réhabilitation,
- la « Gare Franche » dans une ancienne usine des quartiers Nord, qui vient d'ouvrir ses portes à de nouvelles activités de création, d'éducation et d'action dans les cités (« un laboratoire de l'art dans la ville »).

Elle propose un ensemble de grands projets de création artistique dans l'espace public des aires urbaines en rénovation (cf. les programmes « La digue du large », « Via Marseille », « Nouveaux commanditaires »).

Elle lance un appel à projet pour la réanimation culturelle des centres villes (cf. programme « Mille et une Nuits » de l'axe 2).

Elle propose, en lien étroit avec la politique conduite par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et l'ensemble des collectivités locales, des projets d'aménagement culturel du territoire de la candidature qui favorisent l'itinérance et le nomadisme des expositions et des spectacles, l'activité des associations, les ateliers de pratique artistique dans les établissements scolaires (cf. thèmes 1, 2, 3 et 4 de l'axe 2 du projet).

Contribuer à combler les retards européens

La candidature de Marseille-Provence est tout entière fondée sur la volonté d'être utile à la construction de l'Europe de la création (cf. chap. 2).

Elle est construite sur un parti de géopolitique culturelle européenne en soutien au processus de Barcelone et qui consiste à créer à Marseille-Provence une plateforme pérenne de collaboration, d'échange, de formation, de production entre créateurs d'Europe et

créateurs des pays du voisinage méridional.

Elle organise ainsi la présence permanente et durable sur son territoire d'artistes d'Europe et de Méditerranée.

Elle soutient et exploite deux nouvelles institutions culturelles majeures consacrées à l'Europe et à la Méditerranée : le MuCEM et le CRM.

Chacun de ses projets possède une dimension euro-méditerranéenne, soit par son thème, soit par ses partenaires, soit par l'origine des artistes qui en sont les maîtres d'œuvre, le plus souvent par la conjonction de ces trois critères.

Elle s'efforce de donner à ces projets la forme la plus concrète, la plus populaire, la plus visible de manière à rendre sensible aux marseillais et aux provençaux la réalité de l'Europe dans sa diversité mais aussi dans son unité.

Elle multiplie les ateliers citoyens de participation aux projets de la future Capitale dont les thèmes sont directement liés à la construction européenne et qui se développent d'ores et déjà en collaboration avec d'autres groupes de citoyens en Europe et en Méditerranée (cf. thème 4 de l'axe 2 et chap. 4).

Elle sollicite et sollicitera les fonds européens, dans le cadre du nouvel agenda (relance du processus de Barcelone, substitution de l'IEPV à la Politique Européenne de Voisinage, nouveau programme 2007-2013

de la culture) à la fois pour ses investissements (les fonds structurels financent déjà certains des équipements du projet de Capitale et leur développement) et pour ses activités (exemple de l'aide du programme culture 2000 à l'Académie Européenne de Musique d'Aix-en-Provence ; exemple du programme européen « Jeunesse en action » qui a financé en 2006 et 2007 près de dix actions et qui devrait soutenir l'accueil et la formation de « jeunes volontaires » euroméditerranéens comme agents de la future Capitale).

Contribuer à combler les retards de bonne gouvernance

La candidature de Marseille-Provence a provoqué, dès son origine, la création d'une association qui assure la maîtrise d'ouvrage de l'opération. (cf. chap. 5). On rappelle qu'au sein de cette association les élus de toutes les collectivités publiques du territoire sont présents mais qu'à leurs côtés siègent des représentants de la vie économique, culturelle, éducative, associative et scientifique. La présidence est assurée par une personnalité du monde de l'entreprise.

Depuis sa naissance, l'association a réuni son conseil d'administration bimestriellement. Toutes les décisions, notamment financières ont été prises à l'una-

nimité. L'indépendance de programmation artistique et culturelle de la direction a été affirmée et respectée par tous. Deux ans de fonctionnement ont permis de mettre à l'épreuve l'adhésion des partenaires, et de rôder les méthodes de travail, de gestion et de décision adaptées aux projets collectifs d'une telle ampleur.

On peut affirmer, sur la foi de cette expérience, – et sans se masquer les difficultés à venir dont nous avons pu mesurer la probabilité lors de nos visites dans les Capitales des années passées – que le projet de Capitale européenne de la culture contribuera de manière décisive à la construction d'une vraie métropole, des pratiques intercommunales nécessaires. Le succès du projet préfigure et conditionne celui de l'Aire Métropolitaine Marseillaise (AMM).

Contribuer à combler les retards culturels

La candidature de Marseille-Provence répond aux trois faiblesses culturelles évoquées plus haut.

Elle réduit le handicap de la dispersion en rassemblant les acteurs, en fédérant leurs activités et leurs moyens sur quelques forts projets communs :

– Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » dont tous seront des maîtres d'œuvre ;

– les deux nouveaux festivals InterMed & Via Marseille, pluridisciplinaires, multipolaires et qui ont été conçus avec cette ambition fédératrice ;

– des expositions communes qui rapprocheront plusieurs musées sur un même thème décliné de diverses manières complémentaires (cf. en annexe le projet « Le partage des midis : les peintres et la Méditerranée ») ;

– les festivals existants qui développent d'ores et déjà leurs activités, dans le cadre de la candidature, en s'associant à divers établissements culturels (musées, centres d'art, bibliothèques, théâtres...). C'est le cas par exemple du Festival de Marseille, du Festival International du Documentaire, du Festival actOral ;

– les scènes et les équipes qui se regroupent autour de projets inédits. Le programme d'action culturelle dans les quartiers Nord initié par la Gare Franche avec le concours de la Scène Nationale du Merlan et de « Lieux Publics – Centre National de Création des Arts de la Rue » en est une illustration ;

– le projet de regroupement de certains musées de Marseille dans un nouvel espace unique du Grand Longchamp d'ici 2013.

Elle réduit le handicap de l'insuffisance de rendez-vous artistiques de référence internationale :

Par l'ouverture de deux nouveaux festivals pérennes et sans équivalent en France ou à l'étranger :

– le Festival « InterMed », vitrine annuelle de la création contemporaine méditerranéenne en toutes disciplines ;

– le Festival « Via Marseille », d'envergure européenne,

consacré aux relations entre arts et espaces publics. (cf. chap. 1 et document Annexe)

Par la création de deux nouveaux temps forts européens :

– la Biennale Internationale des Arts du Cirque ;
– « InterMed Jeunesse », état de la création pour jeunes publics.

Par le développement de festivals existants comme le Festival des musiques sacrées qui, par mariage avec le Festival de Fès au Maroc et le Festival Kosice en Slovaquie, peut devenir l'une des manifestations euroméditerranéennes exemplaires.

Elle réduit le handicap de l'insuffisante production artistique de niveau international de Marseille :

– par le programme de commandes internationales « La digue du large », « Monts et Merveilles » et la « fête foraine des artistes d'Europe » (cf. chap. 3),

– par le programme « nouveaux commanditaires » (cf. chap. 1),

– par le programme de commandes initiées dans le cadre des festivals et notamment celui de « Via Marseille »,

– par certaines productions exceptionnelles (création d'un opéra et d'une trilogie théâtrale et musicale pour le centenaire de Camus, etc.).

De toutes les métropoles candidates, Marseille-Provence est sans doute celle qui a le plus besoin du titre de Capitale européenne de la culture.

Marseille change.

Mais, en dépit de l'effort considérable qu'elle a entrepris depuis 15 ans pour transformer un déclin en progrès, Marseille-Provence n'a pas encore totalement comblé les retards de sa modernisation économique et urbaine au regard des critères nationaux et européens.

Parmi ces efforts, elle a consacré une place essentielle au développement de la culture comme force de régénération, de rayonnement et d'activité de la cité.

Ceux-ci méritent d'être reconnus et encouragés car ils devront être poursuivis.

De toutes les métropoles candidates, Marseille-Provence est la plus directement confrontée aux enjeux majeurs qui commandent pour partie l'avenir de l'Europe.

Les fractures démographiques, économiques, écologiques, politiques s'aggravent aux frontières méridionales de l'Union. Carrefour des peuples, des religions, la Méditerranée concentre tous les désordres de la planète. Les cultures, les mémoires, les rapports des hommes et des femmes, le modèle social, le statut de l'art et des images séparent les deux rives et nourrissent défiances et discordes. Plus que d'autres, Marseille-Provence y fait face. Territoire d'immigration et ville refuge, elle invente, expérimente des ententes et des brassages, opposés au modèle communautariste, qui doivent être soutenus.

Ainsi, de toutes les métropoles candidates, Marseille-Provence est la plus interculturelle, celle où le dialogue des cultures est à la fois le plus ancien et le plus riche d'apports divers.

Si Marseille a plus besoin d'Europe que les autres, elle peut aussi, par son expérience du partage et de l'intégration, servir l'Europe mieux que d'autres. Elle peut, avec ses propres ressources, offrir à l'Union Européenne un outil original et durable dont celle-ci devrait se saisir pour faire progresser le 3^e volet du processus de Barcelone. Les « Ateliers de l'Euroméditerranée » porteront des actions concrètes au service de l'avancement de ce processus dans les domaines où il est nécessaire de les multiplier : la mobilité et la rencontre des artistes et des œuvres, la transmission des savoirs, la création contemporaine sous toutes ses formes.



Un bateau-phare pour les "Ateliers de l'Euroméditerranée". Images Laurent Garbit



